



MINISTÈRES DE LA MARINE ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MISSION SCIENTIFIQUE

DU

CAP HORN.

1882-1883.

MINISTÈRES DE LA MARINE ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MISSION SCIENTIFIQUE

DU

CAP HORN.

1882-1883.

TOME VI.

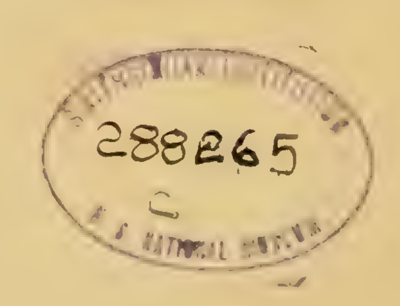
ZOOLOGIE.

DEUXIÈME PARTIE.

INSECTES, par L. FAIRMAIRE, SIGNORET, J. et P. MABILLE et J.-M.-F. BIGOT.
ARACHNIDES, par E. SIMON.
CRUSTACÉS, par A. MILNE-EDWARDS.
MOLLUSQUES, par le Dr A.-T. DE ROCHEBRUNE et J. MABILLE.

PARIS,
GAUTHIER-VILLARS ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, DU BUREAU DES LONGITUDES,
Quai des Grands-Augustins, 55.

1891



France

MINISTÈRES DE LA MARINE ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MISSION SCIENTIFIQUE

DU

CAP HORN.

1882-1883.

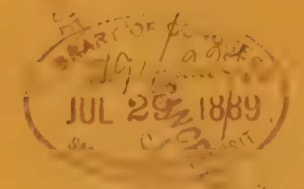
TOME VI.

ZOOLOGIE

[Pt. 2]

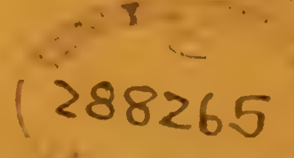
INSECTES.

COLÉOPTÈRES, PAR **L. FAIRMAIRE**. — HÉMIPTÈRES, PAR **SIGNORET**.
NÉVROPTÈRES, PAR **J. MABILLE**. — LÉPIDOPTÈRES, PAR **P. MABILLE**.
DIPTÈRES, PAR **J.-M.-F. BIGOT**.



PARIS,
GAUTHIER-VILLARS ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, DU BUREAU DES LONGITUDES,
Quai des Grands-Augustins, 55.

1888



INSECTES.

COLÉOPTÈRES,

PAR

M. L. FAIRMAIRE.

Quoique la Terre de Feu appartienne géographiquement à l'une des contrées les plus riches en productions naturelles, on ne peut que constater la pauvreté de cette région sous le rapport entomologique; et cependant, si l'on se reporte à l'extrémité septentrionale de l'Amérique, à une latitude correspondant à celle de la Terre de Feu, on trouve une faune bien plus riche et plus variée. Cette pauvreté est d'autant plus frappante que, de l'autre côté du détroit de Magellan, sur la côte patagonienne, les Insectes sont nombreux et présentent des formes curieuses et intéressantes, et l'on est surpris de voir un bras de mer, d'une largeur si médiocre, limiter aussi nettement les productions des deux rives. Au contraire, bien loin, à l'Est, les îles Malouines montrent, au moins génériquement et souvent spécifiquement, les Insectes du cap Horn, et plus loin encore la Nouvelle-Géorgie du Sud, couverte presque entièrement de glaciers, explorée pendant dix mois par la mission allemande qui n'a pu découvrir que trois Coléoptères, présente des types analogues à ceux de la Terre de Feu et qui semblent constituer la faune d'une région aujourd'hui disparue, dont il ne reste que quelques sommités éparses.

Le contraste entre la Patagonie et la Terre de Feu, au point de vue du climat et de l'aspect général, avait frappé vivement Darwin, et il citait l'entomologie comme une des preuves les plus évidentes de cette différence. On ne retrouve en effet dans ce dernier pays ni les *Pseudo-*

melœ ni les *Pravées*, ni une seule des *Nyctelia* si variées et si abondantes sur la côte Ouest de la Patagonie et qui se prolongent le long de la côte Nord du détroit jusqu'à Punta-Arenas, et l'on ne peut supposer que des Insectes de cette taille aient échappé aux recherches soit de Darwin, soit des naturalistes de la Mission du cap Horn et de la *Romanche* qui ont exploré cette région pendant plusieurs mois.

Mais, en émettant l'opinion que les deux pays n'ont pas en commun une seule espèce d'Insecte, Darwin a été trop loin, car on retrouve à la Terre de Feu un certain nombre d'espèces qui vivent aussi sur la côte voisine de Patagonie. C'est ainsi qu'on rencontre des deux côtés le *Carabus suturalis*, qui ne s'éloigne guère de la mer et qui avait été décrit par Fabricius, dès la fin du siècle dernier, avec quelques Mélolonthides, rapportés par Banks de l'expédition de Cook. Il en est de même pour quelques *Cascellius* et *Antarctia*, pour les *Habropus carnifex*, *Necrodes biguttulus*, *Morychastes australis*, *Sclerognathus femoralis*, *Pyractomena obscura*, *Hydromedion magellanicum*, *Microplophorus magellanicus*, *Callisphyris semicaligatus*. Mais, en outre, malgré sa pauvreté, la Terre de Feu possède quelques types spéciaux dont quelques-uns lui sont communs avec les îles Malouines. C'est d'abord le genre *Lissopterus*, découvert primitivement dans ces îles et dont une espèce a été trouvée au cap Horn ; le *Migadops virescens* de la Terre de Feu, et retrouvé aux Malouines. Ce sont surtout quelques Hélopiens, dont les premiers ont été rapportés par Darwin, qui caractérisent ces terres antarctiques où la rareté des individus, dit ce célèbre naturaliste, est encore plus remarquable que la rareté des espèces.

Le travail qui suit donne la liste des Coléoptères recueillis par MM. les docteurs Hyades et Hahn, attachés à l'expédition du cap Horn ; il comprend en outre la description des espèces nouvelles et présente l'état actuel de nos connaissances en ce qui concerne les Insectes de cet ordre dans les diverses régions énoncées plus haut.

Les diagnoses des espèces nouvelles ont été publiées dans les *Annales de la Société entomologique de France*, année 1885, p. 32 et suiv.

Familia CARABIDÆ.

Genus LISSOPTERUS Waterhouse.

Ann. of nat. Hist., 1843, p. 281.

Malgré l'opinion de Waterhouse et de Lacordaire qui voient dans ce genre un groupe de transition entre les Harpaliens et les Féroniens, je crois qu'il est plus naturel de le rapprocher des Nébriens. La vestiture des tarses antérieurs des ♂ consiste en squamules, mais avec une bordure de soies. La forme des tibias antérieurs dans le même sexe est très remarquable; ils s'élargissent et s'épaississent assez fortement presque dès la base; leur surface est convexe en dessus, tout à fait creuse en dessous, avec la tranche interne faiblement sinuée, puis brièvement échancrée avant l'extrémité. Les quatre premiers articles des tarses antérieurs sont fortement dilatés, courts, larges, le 4e un peu plus étroit que le précédent et entier.

Le type du genre est un Insecte trouvé aux îles Malouines (Falkland) par Darwin. En voici la description par Waterhouse :

1. Lissopterus quadrimaculatus Waterhouse.

Loc. cit.

Long. 16mm à 18mm.

Niger, subnitidus; antennis pedibusque piceis vel rufo-piceis; thorace supra paulo convexo, subquadrato, postice angustiore, lateribus indistincte rotundatis, foveis duabus oblongis impresso, medio canaliculato; elytris elongato-ovatis, lateribus subparallelis, postice rotundatis, supra subdepressis lævibus, indistinctissime striatis, notis quatuor rufis.

Quelques individus trouvés en mars sous un oiseau mort, au bord de la mer.

Voici maintenant la description d'un Insecte recueilli par M. le Dr Hyades à la baie Orange, et qui ressemble beaucoup au précédent, affirmant ainsi la similitude de la faune des deux pays.

2. Lissopterus Hyadesi Fairmaire.

(*Pl. I, fig.* 1.)

Long. 11mm.

Oblongus, parum convexus, piceo-fuscus, nitidus, elytris vix nitidulis, subopacis, utrinque macula oblonga parva ferruginea post medium prope marginem signatis; subtus cum pedibus piceus, antennis rufopiceis, sat gracilibus, prothorace transverso, elytris parum angustiore, lateribus antice leviter arcuatis, angulis posticis obtusis, medio sat fortiter sulcato, basi utrinque sat profunde late impresso, elytris oblongo-ovatis, postice paulo ampliatis, obsolete striatulis; subtus lævis.

Oblong, peu convexe, d'un brun foncé un peu rougeâtre, brillant, mais avec les élytres moins brillantes, un peu mates, ayant chacune une petite tache oblongue, ferrugineuse, située après le milieu près du bord externe; dessous d'un brun rougeâtre, ainsi que les pattes, les antennes et les palpes. Tête assez grande, un peu convexe, ayant en avant, de chaque côté, une légère impression hérissée de quelques poils longs et épars, épistome et labre largement sinués. Antennes assez grêles, dépassant la base du corselet, 2e article sensiblement plus court que le 3e, mais à peine plus court que le 4e. Corselet transversal, plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en arrière, côtés légèrement arqués en avant, bord postérieur largement sinué au milieu, avec les angles obtus, disque assez fortement sillonné au milieu, base ayant de chaque côté une large impression assez profonde. Écusson court, très obtus. Élytres oblongues-ovalaires, un peu élargies en arrière, assez fortement rebordées sur les côtés à la base, obtuses chacune à l'extrémité, à faibles stries presque effacées, la marginale marquée de quatre ou cinq points. Dessous du corps lisse, prosternum ayant une faible impression longitudinale; menton ayant une profonde fossette.

Baie Orange.

Malgré sa grande ressemblance avec l'insecte des îles Malouines, cette espèce en diffère par la taille notablement plus petite, les élytres moins parallèles et les angles postérieurs du corselet très obtus, sans compter une seule tache sur chaque élytre. Son faciès est celui d'une

large *Nebria castanea* avec le corselet plus ample, moins rétréci en arrière, à angles postérieurs non saillants et avec des élytres presque mates.

Genus **CEROGLOSSUS** Solier.

3. Ceroglossus suturalis Fabricius.

Syst. Eleuth., I, p. 238 (*Carabus*).
Blanchard, *Voy. au pôle Sud*, IV, p. 41, pl. III, fig. 8-11.
Gerst, *Linn. Ent.*, 1858, p. 436.

Carabus Reichei Guérin, *Rev. Zool.*, 1839, p. 297.

Cet insecte est répandu sur les bords du détroit de Magellan; il se rencontre assez abondamment à la baie Orange, à l'île Hoste et sur les rives du canal du Beagle.

Genus **ANTARCTONOMUS** Chaudoir.

Bull. Mosc., 1861.

Prosternum postice haud productum, obtuse cuneiforme. Metasternum episternis longioribus, haud appendiculatis. Tibiæ ut in *Loxomero*. Tarsi supra glabri, subtus sericeo-ciliati, articulo 4° anteriorum quatuor profundius, posticorum minus emarginato; antici articulis primis duobus trigonis, sequentibus duobus transverse cordatis, intermedii angustiores. Ligula medio cornea, apice longius prominulo, obtuse conico, setis binis valde approximatis, lateribus cum paraglossis membraneis, his omnino armatis, apice acutis, subprominulis, extus parce liliatis. Maxillæ, palpi et mandibulæ fere ut in *Loxomero*, hæ basi minus dilatatæ. Mentum sat emarginatum, lobis tribus æqualibus, externis latis apice acute angulatis, medio subacuto porrecto, margine carinato. Labrum transversum recte truncatum et quadripunctatum, angulis vix rotundatis. Antennæ dimidio corporis non breviores, filiformes, articulis 3 primis et 4ti dimidia parte glabris. Caput breve, antice angustius, subcompressum. Elytra haud connata, epipleuris parum dilatatis; alæ adsunt.

Je transcris les caractères donnés par Chaudoir à ce genre peu connu, qui ne figure pas dans le *Genera* de Lacordaire, et qui doit aussi être rapproché des *Nebria*. J'ajouterai que chez le ♂, qui n'était pas encore connu, les deux tarses antérieurs ont les quatre premiers articles très larges et garnis en dessous de soies épaisses et serrées; les tarses intermédiaires sont simples.

4. Antarctonomus Peroni Chaudoir.

Loc. cit.

Long. 9^{mm}.

Oblongus, fusco-niger, nitidus, palpis, coxis, tibiis tarsisque rufopiceis, antennis dilutioribus; capite sat lato, sat profunde biimpresso, prothorace lato, lateribus arcuatis, angulis posticis acute rectis, medio sulcato, basi utrinque late impresso, elytris ad humeros rotundatis, tenuiter striatis, striis apice profundioribus, intervallis planis, lævibus, prosterno medio striatulo.

Oblong, très peu convexe, d'un brun noir brillant, très légèrement métallique, dessous du corps d'un brun de poix, palpes, hanches, tibias et tarses rougeâtres, les antennes plus claires. Tête assez large, ayant de chaque côté une impression assez large et assez profonde, avec un seul point poné-oculaire. Corselet large, presque en carré transversal, un peu plus étroit en avant qu'à la base, côtés arrondis, surtout en avant, mais non sinués avant les angles postérieurs qui sont droits et pointus, sillon médian lisse n'atteignant pas la base, celle-ci ayant de chaque côté une large impression, lisse, plus profonde en dedans. Elytres d'un tiers plus larges que le corselet, arrondies aux épaules, arrondies et non sinuées à l'extrémité, à stries fines, lisses, sillonnées tout à fait à l'extrémité ainsi que les deux marginales, intervalles plans, lisses, strie marginale ayant quelques points écartés. Dessous à peu près lisse, prosternum un peu strié au milieu, l'extrémité plane et marquée d'une petite fossette.

Baie Orange.

L'*Antarctia laticollis* Solier, du Chili, qui présente aussi une large

dent au milieu du menton et n'a pas de points dorsaux ni l'anus échancré chez le ♂, pourrait bien rentrer dans ce genre.

Genus **HABROPUS** Waterhouse.

5. Habropus carnifex Fabricius.

Ent. Syst., I, p. 153, 127.
Dejean, *Spec.*, III, p. 526, et *Iconog.*, III, pl. CLXXI, fig. 4.
Schaum, *Stett. Ent. Zeit.*, 1848, p. 334.

Metius splendidus Guérin, *Rev. Zool.*, 1859, p. 297.
Waterhouse, *Ann. Mag. natur. Hist.*, IX, p. 135, pl. III, fig. 1.
Solier *in* Gay, *Hist. de Chile,* IV, p. 184, pl. III, fig. 1.

Long. 11^{mm} à 12^{mm}.

Oblongus, supra splendide viridis, antennis, palpis pedibusque flavescentibus, prothorace fere quadrato, antice indistincte acuminato, postice foveis duabus impresso, elytris oblongo-ovatis, ad apicem distincte acuminatis, leviter striatis, striis impunctatis.

Ce joli Insecte, décrit primitivement par Fabricius sur des individus recueillis à la Terre de Feu par Banks, le compagnon de Cook, se trouve sur les côtes du détroit de Magellan et jusque sur celles du Chili austral. M. le Dr Hyades l'a pris à la baie Orange. Darwin l'avait capturé volant le soir, dans le mois de décembre, sur la côte; il dit que ces Insectes vivent parmi les excroissances molles et jaunes, ressemblant à des champignons, qui poussent sur les *Fagus antarctica* et sont mangés par les Fuégiens. D'autres individus ont été trouvés par Darwin sous des écorces, à Port-Famine, dans le mois de février.

Genus **BRACHYCÆLUS** Chaudoir.

Bull. Mosc., 1842, p. 848.

Ce genre ressemble extrêmement aux *Migadops* des mêmes régions; il en diffère par le prosternum saillant en arrière, anguleusement

arrondi, impressionné au milieu, les quatre tarses antérieurs ayant les quatre premiers articles très dilatés chez les ♂, les palpes plus grêles, le menton ayant au milieu une dent large, courte, sinuée à l'extrémité, et le labre faiblement sinué au milieu.

6. Brachycælus virescens Waterhouse.

Ann. nat. Hist., 1842, p. 136, pl. II, fig. 2 (*Migadops*).

B. Duponti Chaudoir, *loc. cit.*, p. 850.

Long. 10^{mm}.

Niger, supra obscure virescens, antennis pedibusque rufo-piceis; capite lato, subdepresso; thorace transverso, subquadrato, ad latera in medio dilatato, postice foveis 2 magnis impresso; elytris ovatis, postice obtusis, leviter striatis, striis internis subpunctatis.

Oblong-ovalaire, d'un brun foncé brillant, légèrement verdâtre, antennes et pattes d'un brun rougeâtre, le 2e article des premières noirâtre à la base, palpes noirs avec l'extrémité des articles rougeâtre. Tête large et déprimée, ayant deux faibles impressions de chaque côté. Corselet un peu plus large que la tête, transversal, plus rétréci en avant qu'en arrière, les côtés arrondis presque au milieu; base ayant une faible dépression transversale et, de chaque côté, une assez large impression; sillon médian assez fin, angles postérieurs droits. Élytres presque ovales, obtusément arrondies à l'extrémité, à stries peu marquées, plus visibles et finement ponctuées vers la suture, mais presque effacées en dehors et à l'extrémité.

Dessous du corps noir.

Commun au cap Horn; baie Orange; sommet de l'île Perrier; baie Indienne, New Year Sound. A été retrouvé aux Malouines par M. Lebrun.

Cet insecte avait été trouvé par Darwin dans une forêt de l'île Navarin, puis, au mois de décembre, au sommet du Pic Kater, cône abrupt de 516^{m} de hauteur, dans l'île L'Hermite. On l'a signalé également à Port-Famine sur la rive septentrionale du détroit de Magellan.

Genus **MIGADOPS** Waterhouse.

Ann. nat. Hist., 1842, p. 136.

7. Migadops ovalis Waterhouse.
(*Pl, I, fig.* 5.)

Loc. cit., p. 139, pl. III, fig. 3.

Long. 7^{mm}.

Ovatus, sat convexus, nigro-virescens, subtus piceus, antennis basi femoribusque piceo-rubris, tibiis tarsisque nigris; capite lato, subdepresso, inter oculos foveis duabus impresso; prothorace transverso, disco convexo, lateribus medio ampliato, postice foveis duabus et punctis minutis impresso; elytris breviter ovatis, convexis, punctato-striatis.

Ovale, convexe, d'un brun noir verdâtre ou bleuâtre, assez brillant, base des antennes et fémurs d'un brun rougeâtre, tibias et tarses noirs. Tête large, peu convexe, ayant deux faibles impressions de chaque côté. Corselet court, transversal, plus large que la tête, plus étroit que les élytres, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, assez fortement arrondi sur les côtés qui se redressent à la base pour former les angles postérieurs aigus, bord postérieur droit au milieu, oblique de chaque côté près des angles; base ayant de chaque côté une impression oblongue assez forte, un peu ponctuée, strie dorsale bien marquée au milieu. Élytres ovales, courtes, arrondies sur les côtés, obtusément arrondies à l'extrémité, à stries fines, finement ponctuées, peu enfoncées, intervalles presque plans. Dessous d'un brun rougeâtre.

Terre de Feu, baie Orange (Dr Hyades).

Avait été trouvé abondamment par Darwin au Kater's Peak, île L'Hermite, près du cap Horn.

8. Migadops nigrocæruleus Waterhouse.

Loc. cit., p. 138.

Long. 8mm.

Nigro-cæruleus, corpore subtus antennis pedibusque piceo-nigris; prothorace postice transversim impresso, punctis minutissimis adspersis foveisque duabus signato, elytris ovatis, punctato-striatis, interstitiis paulo convexis.

Terre de Feu.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*ovalis*, mais les antennes sont plus longues et noires à la base; le thorax est plus dilaté en avant et les élytres sont plus distinctement sculptées. Toutefois, la différence la plus importante consiste dans les tarses ♂ visiblement dilatés. Sous ce rapport, cette espèce ressemble au *M. Darwini;* sa taille plus faible, sa forme plus allongée, ses élytres plus distinctement sculptées et sa couleur d'un bleu d'acier en dessus serviront à la distinguer. (Waterhouse.)

9. Migadops Darwini Waterhouse.

Loc. cit., p. 138.

Long. 6mm,5.

Ater, antennis ad basin pedibusque piceo-rubris; corpore subtus piceo; prothorace postice punctulato, transversim impresso et foveis duabus magnis notato; elytris punctato-striatis.

Tête large, déprimée, avec quatre faibles impressions placées transversalement entre les yeux. Thorax plus large que long, dilaté au milieu et rétréci derrière, surface peu convexe, sillon dorsal court, côtés assez largement marginés surtout vers les angles postérieurs où les bords sont recourbés; à la base une faible impression transversale et deux larges mais faibles fossettes, assez finement ponctuées; élytres beaucoup plus larges que le corselet, en ovale court, médiocrement convexes, ponctuées, striées, intervalles presque plans.

Darwin a trouvé cet Insecte à l'île Navarin, près de la presqu'île

Hardy. Sa forme diffère peu de celle du *M. ovalis;* cependant le corps est plus large, le corselet plus largement marginé, et les bords latéraux sont plus arqués vers les angles postérieurs. La taille de cette espèce dépasse un peu celle de l'*ovalis*. (Waterhouse.)

10. Migadops falklandicus Waterhouse.

Loc. cit., p. 137.

Long. 9^{mm}.

Nigro-viridis, corpore subtus piceo, antennis ad basin femoribusque piceo-rubris; prothorace transverso, lateribus paulo dilatatis, postice transversim impresso atque punctulato; elytris latis, ovatis, subdepressis, postice obtusis, punctato-striatis, interstitiis paulo convexis.

Tête ayant quelques rides transversales ondulées entre les yeux, non ponctuée. Corselet transversal, plus large au milieu, faiblement rétréci en avant et en arrière, angles postérieurs aigus, les antérieurs faiblement arrondis, sillon dorsal distinct, allant du bord antérieur au postérieur, très large au milieu; une dépression transversale à la base, l'espace entre cette dépression et le bord densément et finement ponctué; bords latéraux réfléchis avec quelques points épars. Élytres ovales, peu convexes, obtusément arrondies à l'extrémité, ponctuées-striées, les points petits, intervalles faiblement convexes, bords latéraux réfléchis.

La couleur du dessus est d'un vert noirâtre, le dessous d'un brun de poix, les fémurs aussi, mais tendant au rougeâtre, les tibias et tarses sont noirs. Les antennes ont les quatre premiers articles d'un roux de poix, les autres obscurs; les palpes sont de même couleur, avec le dernier article noirâtre au milieu.

Cette espèce se rapproche pour la forme de l'*ovalis,* mais elle est plus déprimée, avec l'extrémité des élytres obtusément arrondie.

Ile Falkland de l'Est. (Waterhouse.)

Genus **CASCELLIUS** Curtis.

11. Cascellius nitidus Waterhouse.

(*Pl. I, fig.* 2.)

Ann. nat. Hist., 1841, p. 255.

Creobius Troberti Solier, *Hist. de Chile*, IV, p. 291.

Long. 10mm à 12mm.

Oblongus, convexus, nitidissime æneus aut cupro-æneus, antennis, palpis, tibiis tarsisque piceo-rufis, capite prothorace paulo angustiore, hoc latitudine fere longiore, modice convexo, postice attenuato, lateribus leviter arcuatis, antice et basi transversim obsolete impresso, elytris elongato-ovatis, apice rotundatis, lævibus, obsolete striatis, stria suturali profundiore, apice impressiusculis, dorso viridinitente leviter lineatis.

Baie Orange, assez commun; détroit de Magellan.

Les stries des élytres sont souvent interrompues et présentent parfois une teinte d'un beau vert.

12. Cascellius æneo-niger Waterhouse.

Ann. Mag. nat. Hist., VI, p. 256.

C. Niger Blanchard, *Voy. au pôle Sud*, IV, p. 19, pl. I, fig. 13.

Long. 11mm.

Niger, supra indistincte æneo-splendens; thorace perlongo (elytrorum dimidiam longitudinem æquante), supra paululum convexo, antice latiore, postice angustato; sulco dorsali mediocriter impresso; elytris elongato-ovatis, distincte striatis; tibiis femoribusque piceo-nigris; tarsis palpisque piceo-rubris; antennis articulo basali piceo-rubro, articulis 2 vel 3 proximis piceo lavatis, reliquis fusco-testaceis.

Baie Orange, très rare.

D'après M. Waterhouse, cette espèce aurait été trouvée aussi au cap de Tres Montes et jusqu'à Valdivia; il ajoute que deux individus provenant de la presqu'île Hardy, à la Terre de Feu, ont les antennes, les palpes et les tarses plus foncés.

13. Cascellius Hyadesi Fairmaire.

(*Pl. I, fig.* 3.)

Long. 9^{mm}.

Oblongo-elongatus, fusco-ænescens aut vage violascens, nitidus, pedibus piceis, apice plus minusve piceo-rufis, capite medio foveolato, prothorace postice angustato, dorso transversim strigosulo, longitudinaliter sulcato, elytris ovato-oblongis, striatis, striis haud punctatis, extus et apice paulo obsolescentibus, intervallis vix convexiusculis, subtus piceus aut fusco-piceus.

Oblong-allongé, très convexe, d'un brun bronzé ou tournant un peu au brun violacé, brillant, pattes d'un brun de poix, extrémités des tibias et tarses plus ou moins roussâtres, antennes et palpes d'un testacé roussâtre, les premières un peu rembrunies au milieu. Tête ayant au sommet une impression transversale, fovéolée au milieu, et ayant près des yeux un pli presque droit. Corselet pas plus long que large, rétréci à la base, à côtés légèrement arqués en avant, non sinués à la base, disque finement et transversalement striolé au milieu avec un sillon longitudinal assez fortement marqué; élytres ovalaires-oblongues, assez profondément striées, les stries non ponctuées, s'effaçant un peu à l'extrémité et sur les côtés, intervalles à peine convexes, bord marginal marqué d'un point huméral et de quatre gros points après le milieu, l'apical peu distinct; dessous d'un brun de poix plus ou moins foncé.

Baie Orange, pas rare.

Ressemble beaucoup au *C. æneo-niger*, mais bien plus petit, avec la tête moins fortement impressionnée en travers à la base, les plis juxta-oculaires plus droits, les impressions indistinctes, le corselet plus court, à côtés plus arqués en avant, à angles antérieurs plus effacés,

les élytres un peu plus courtes, avec le point apical de la ligne marginale à peine distinct; le mésosternum est un peu moins large et moins échancré en carré.

Genus **ANTARCTIA** Dejean.

14. Antarctia blanda Dejean.

Spec., III, p. 529.
Guérin, *Voy. Coquille*, 1830, p. 59, pl. I, fig. 9.

A. quadricollis Solier, Gay, *Hist. de Chile*, IV, p. 246.

Cette espèce, trouvée d'abord aux îles Malouines, se retrouve aussi au Chili.

15. Antarctia malachitica Dejean.

Spec., III, p. 534.
Guérin, *Voy. Coquille*, p. 59, pl. I, fig. 14.

Cette espèce est propre aux îles Malouines et figure à tort dans les Coléoptères du Chili.

16. Antarctia cærulea Solier.

Gay, *Hist. de Chile*, IV, p. 246.

Espèce chilienne, retrouvée dans le canal du Beagle.

17. Antarctia anodon Fairmaire.

Ann. Soc. ent. Fr., 1884, p. 485.

Long. 7mm à 9mm.

Oblonga, postice vix ampliata, æneo-metallica, nitida, antennis fuscis, articulis 5 primis testaceis, subtus cum femoribus obscurius ænea, nitida, tibiis fusco-piceis, tarsis dilutioribus, prothorace transverso,

lateribus rotundato, angulis posticis obtusissimis, elytris subtiliter striatulis, stria suturali impressa.

Oblongue, un peu élargie en arrière, peu convexe, d'un vert métallique brillant, un peu bronzé, tête et corselet parfois un peu verdâtres, antennes assez grêles, brunâtres, les cinq premiers articles d'un roux jaunâtre, dessous du corps et fémurs d'un bronzé plus foncé, brillant, les tibias d'un brun roussâtre, les tarses plus clairs. Tête lisse, ayant en avant des points extrêmement fins. Corselet plus étroit au milieu que les élytres, transversal, arrondi sur les côtés qui sont marginés, surtout aux angles postérieurs qui sont extrêmement obtus, disque lisse, strie médiane fine, raccourcie en avant et en arrière, base ayant de chaque côté une impression oblongue, profonde, lisse, sur l'angle même un gros point sétigère. Élytres légèrement élargies au milieu, faiblement sinuées avant l'extrémité, à stries fines, la suturale plus marquée, surtout en arrière où elle se réunit, dans une petite fossette, avec la 2e et les deux avant-dernières stries, intervalles très faiblement convexes; ♂ plus petit, antennes plus foncées, stries des élytres à peine distinctes.

Cette espèce est distincte par ses antennes grêles, les angles postérieurs du corselet très obtus, presque arrondis et les élytres à peine striées; la pointe sternale est rebordée entre les hanches. Elle ressemble à la *leucoscelis* Chaud., mais les élytres sont plus oblongues, avec les stries plus superficielles et l'extrémité moins sinuée. Le dernier segment ventral est entier et le troisième intervalle des élytres présente deux points peu marqués.

Trouvée d'abord, comme l'espèce suivante, à Punta-Arenas, et ensuite à la baie Orange.

18. Antarctia bradytoides Fairmaire.

Ann. Soc. ent. Fr., 1884, p. 487.

Long. 6mm à 8mm.

Paulo brevior, ænea-metallica, nitida, pedibus rufescentibus, æneotinctis, antennis rufo-piceis, articulis apice infuscatis; capite lævi;

prothorace elytris angustiore, transverso, lateribus antice arcuatis, postice fere rectis, angulis posticis acute rectis, basi utrinque fovea parce punctata sat profunde impressa, stria discordali sat impressa; elytris postice leviter ampliatis punctato-striatis, striis post medium et extus obsoletis, fere nullis, intervallo tertio haud punctato.

Cette *Antarctia*, découverte à Punta-Arenas par l'expédition du *Volage*, a été retrouvée par M. le Dr Hyades dans le canal du Beagle, à la Terre de Feu. Elle ressemble à une petite *Amara apricaria* et est remarquable par la pointe sternale formant presque un tubercule, non rebordée entre les hanches, et par les stries ponctuées des élytres effacées en arrière et sur les côtés.

Genus **HOMALODERA** Solier.

19. Homalodera dorsigera Fairmaire.

(*Pl. I, fig.* 4.)

Long. 6mm.

Planiuscula, ovata, antice attenuata, fusco-brunnea, nitida, vage æneo-micans, elytris margine externo suturaque anguste fulvis, macula magna dorsali communi fulvo-testacea, palpis, antennis prothoracisque lateribus anguste fulvis, subtus cum pedibus piceolo-testacea; capite utrinque late sulcato; prothorace elytrorum medio dimidio angustiore, lateribus fere parallelis, antice tantum arcuatis, angulis posticis rectis, basi utrinque leviter impresso; elytris sat late ovatis, anguste marginatis, obsoletissime striatulis, stria suturali profunda; subtus lævis.

Ovalaire, atténué en avant, très peu convexe en dessus, d'un brun foncé, brillant, ayant un vague reflet bronzé, bord externe et suturé, les élytres étroitement fauves, la suture se dilatant au milieu en une grande tache commune, dentelée en avant et en arrière, tête d'un brun rougeâtre en avant, palpes et antennes fauves ainsi qu'une marge étroite aux côtés du corselet, dessous et pattes d'un testacé faiblement brunâtre, épipleures des élytres plus claires. Tête largement sillonnée de chaque côté, ces sillons marqués d'un point en avant; un faible sillon sur la base des antennes, ces dernières atteignant le milieu du corps,

2e article plus court que le premier. Corselet petit, en carré transversal, de moitié plus étroit que le milieu des élytres, à côtés presque parallèles, arrondis seulement en avant, assez largement rebordés, les angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; strie médiane assez profonde, impressions transversales antérieure et postérieure marquées, surface postérieure finement striguleuse en travers et ayant de chaque côté une légère impression. Caisson petit, rougeâtre. Élytres assez largement ovalaires, tronquées à la base, élargies après le milieu, fortement arrondies à l'extrémité en dehors et sinuées avant l'extrémité, étroitement rebordées sur les côtés, ce rebord se terminant avant l'extrémité, très faiblement striées, la strie suturale plus profonde et entière, intervalle sutural assez convexe. Dessous du corps lisse, segments abdominaux ayant à leur bord postérieur des points sétigères petits et écartés.

Baie Orange.

Diffère de l' *H. limbata* Sol., du Chili, par sa taille plus grande, ses élytres moins longues, plus larges dès la base, à stries indistinctes et à extrémité moins brusquement arrondie, plus fortement sinuée en dehors, et présentant une impression bien marquée au-dessus des épaules.

20. Homalodera suturata Fairmaire.

Long. 6mm.

Præcedenti simillima, sed colore minus infuscato, magis æneo-metallico, macula suturali elongata haud transversa, haud limitata, diffusa, elytris paulo longioribus, striis (suturali excepta) nullis, angulo suturali recto sat distincto.

Baie Orange.

La coloration de ces Insectes est fort variable et en même temps leurs téguments sont assez mous; mais cette dernière espèce, quoique bien voisine, se distingue par les élytres un peu plus longues, sans vestiges de stries, sauf la suturale qui est complète, avec l'angle sutural bien marqué au lieu d'être obtus comme chez la précédente.

Genus **MERIZODUS** Solier.

21. Merizodus Macleyi Bates.

Entom. month. Magaz., VIII, p. 13 (*Oopterus*).

Long. 6mm.

Oblongo-ovatus, parum convexus, nitidus, fusco-æneseens, elytris interdum angustissime rufo-piceo marginatis, antennis fuscis, articulis 2 primis et 3° basi rufotestaceis, capite subtus anoque piceo-rufis, pedibus rufotestaceis; prothorace capite latiore, elytris valde angustiore, transverso, angulis posticis acute rectis, basi medio leviter, utrinque valde impresso; elytris latis, post medium leviter ampliatis, apice obtusis, dorso subtilissime striatulis, intervallo 3° tripunctato.

Oblong-ovalaire, atténué en avant, peu convexe, d'un brun foncé bronzé, brillant, élytres parfois à bordure très étroite d'un brun rougeâtre, antennes d'un brun foncé, les deux premiers articles et base du 3e d'un roux testacé, dessous de la tête et anus d'un brun rougeâtre, pattes d'un roux testacé. Tête ayant entre les yeux deux fortes impressions oblongues et deux plis près des yeux. Antennes un peu épaisses, ne dépassant pas la base du corselet, non atténuées vers l'extrémité. Corselet plus large que la tête, mais beaucoup plus étroit que les élytres, transversal, presque également rétréci en avant et en arrière, côtés arqués en avant, brièvement redressés à la base avec les angles postérieurs droits, pointus, les antérieurs très obtus, surface finement striolée au milieu, base ayant de chaque côté une forte impression et au milieu une légère, ces impressions bifovéolées et un peu ponctuées. Écusson triangulaire, lisse. Élytres brièvement obovalaires, larges, tronquées à la base, légèrement élargies après le milieu, côtés légèrement rebordés, un peu angulés aux épaules, extrémité obtuse, surface à stries très fines et très finement ponctuées, les externes effacées, 3e intervalle à trois points enfoncés, strie marginale sillonnée à l'extrémité, qui est elle-même un peu impressionnée en dedans par un pli assez fin.

Canal du Beagle, île Picton.

Les individus trouvés à la Terre de Feu ne diffèrent pas de l'espèce trouvée primitivement aux îles Malouines. Ces insectes ressemblent un peu à de gros *Trechus*, mais la dent du menton est bifide, à branches très peu divergentes.

Genus **TRECHUS** Clairville.

22. TRECHUS SOLEDADINUS Guérin.

Voy. Coquille, Ins. 60, pl. I, fig. 5.

Long. 5mm.

Alatus, ovalis, gibbosus, brunneo-piceus, lævis; thorace subcordato, utrinque foveolato foveolis granulatis; elytris obsoletissime striatis, rotundatis, marginatis; femoribus antennisque basi ferrugineis.

Son corps est convexe, épais, entièrement d'un brun foncé luisant; la tête est petite; le corselet est un peu en cœur, tronqué en avant et en arrière, arrondi sur les côtés et un peu plus étroit postérieurement. Les élytres forment un ovale assez court; elles sont rebordées, luisantes, lisses, avec quelques vestiges de stries plus apparentes vers la suture. Les cuisses sont d'un ferrugineux tirant au brun; les jambes et les tarses sont couleur de poix, ainsi que le dessous du corps. Il a été trouvé dans la baie de la Soledad, aux îles Malouines. (Guérin-Méneville.)

Cet insecte paraît bien appartenir au genre *Trechus* et être voisin de l'*hornensis;* mais l'espèce suivante semble être un *Merizodus*, autant qu'on peut en juger par la figure combinée avec la description.

23. TRECHUS AUDOUINI Guérin.

Voy. Coquille, Ins. 60, pl. I, fig. 16.

Long. 5mm.

Apterus, elongatus, depressus, rufopiceus; capite magno, thorace cordato, elytris oblongis, subparallelis, lævigatis, obsoletissime sulcatis, antennis basi pedibusque testaceis.

Son corps est entièrement d'un brun ferrugineux, un peu plus clair au bord des élytres. La tête est forte avec deux sillons longitudinaux au milieu. Le corselet est allongé, de la largeur de la tête en avant, rétréci en arrière, rebordé avec les côtés presque droits. On n'aperçoit pas de fossettes latérales en arrière, mais son disque présente un sillon médian et longitudinal bien marqué. Les élytres sont allongées, parallèles dans une partie de leur longueur, rebordées, lisses, luisantes; on voit à la loupe des traces presque effacées de côtes assez distantes et un peu plus visibles vers la suture. Les pattes et les antennes sont d'un ferrugineux pâle.

Iles Malouines.

24. Trechus hornensis Fairmaire.

Long. 5mm.

Oblongo-ovatus, planiusculus, piceo-brunneus, nitidus, pedibus piceo-rufis, antennis brunneis, basi rufo-piceis; capite profunde bisulcato, prothorace transversim cordato, postice angustato, angulis posticis acute rectis, medio fortiter sulcato, basi modice biimpresso, scutello acute triangulari, elytris ovatis, anguste marginatis, suturam versus obsolete striatulis, interstitio 3° bipunctato; subtus lævis, segmento ultimo abdominali apice breviter strigosulo et bipunctato.

Oblong-ovalaire, assez déprimé sur le dos, d'un brun de poix brillant, pattes d'un brun rougeâtre avec les genoux plus foncés, antennes brunes, d'un brun rougeâtre à la base. Tête ayant deux sillons larges, profonds et parallèles, de chaque côté près des yeux une strie courte limitée en arrière par un point. Corselet cordiforme, transversal, à peine sensiblement plus large que la tête avec les yeux, rétréci en arrière, les côtés assez arrondis en avant, sinués à la base, les angles postérieurs droits, pointus, sillon médian bien marqué, disque faiblement striolé en travers, bords latéraux marginés, base ayant de chaque côté une impression médiocre. Écusson en triangle aigu. Élytres ovalaires, régulièrement un peu élargies au milieu, arrondies aux épaules, étroitement marginées sur les côtés, très faiblement striées vers la suture (3e intervalle biponctué), formant à l'extrémité un pli arqué, l'espace interne inégal, chaque élytre arrondie à l'extrémité. Dessous

du corps lisse, dernier segment de l'abdomen faiblement et brièvement striolé à l'extrémité et ayant de chaque côté un point sétigère.

Baie Orange.

Ce *Trechus* ressemble beaucoup au *T. nitidus* du Chili, mais il est plus petit, bien moins convexe; le corselet est plus rétréci à la base, le sillon médian plus profond; les impressions de la base sont simples, sans fossettes, les élytres sont un peu moins larges, bien moins marginées, avec le pli terminal arqué moins saillant.

Familia DYTISCIDÆ.

Genus ANISOMERA Brullé.

25. Anisomera Claussi Müller.

Deuts. Entom. Zeit., 1884, p. 417.

Long. 12mm.

Elongata, supra flavicans, subtus nigra, thorace brevi, postice parum angustato, nigro, maculato; elytris thorace latioribus, postice angustatis, apice oblique truncatis, lineolatum nigro irroratis; pedibus flavis.

Elliptique-allongé, faiblement convexe, un peu atténué en arrière, dessus jaune. Tête large, noire, devant du front et bouche d'un jaune mat, très finement ponctués, ayant de chaque côté, près des yeux, une impression formée de points bien marqués. Palpes et antennes jaunes. Corselet assez déprimé, presque deux fois aussi large que long, étroit en comparaison des élytres, presque droit sur les côtés, seulement un peu rétréci en arrière; angles antérieurs très saillants, les postérieurs obtus, disque jaune avec une assez grande tache obscure qui, parfois, se partage en deux. Élytres allongées, un peu rétrécies en arrière, tronquées obliquement à l'extrémité, jaunes avec des points noirs assez serrés, plus rares sur les bords latéraux et basilaire, et formant six à huit lignes noires; chez les ♂, les élytres sont lisses, brillantes, avec quelques rangées de points enfoncés; chez les ♀, elles sont très finement aciculées, avec les mêmes rangées de points. Dessous noir, seg-

ments ventraux bordés de brunâtre, prosternum caréné dans toute sa longueur, prolongé, après les hanches, en une pointe aiguë qui est reçue dans un sillon du mésosternum. Les fémurs antérieurs ont deux rangées de soies courtes et serrées, les intermédiaires n'ont qu'une rangée.

Les ♂ ont les trois premiers articles des tarses antérieurs fortement élargis.

Ces insectes ont été trouvés dans une petite flaque de glacier, à la Géorgie du Sud.

Genus **RHANTUS** Lacordaire.

26. Rhantus præmorsus Erichson.

Nov. Act. curios., XVI, p. 272.

R. nigro-crenatus et **reticulatus** Babington, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1841, p. 4 et 5.

Répandu dans l'Amérique du Sud, le Chili; se retrouve au détroit de Magellan et a été pris par M. Hyades sur les bords du canal du Beagle.

Familia STAPHYLINIDÆ.

Genus **PHYTOSUS** Curtis.

27. Phytosus Darwini Waterhouse.

Journ. Linn. Soc. Lond., XIV, p. 531; 1878.

Long. 4^{mm},5.

Light pitchy-brown, not very dull; the head and the fourth and fifth segments of the abdomen nearly black. Head scarcely longer than broad, narrowed in front, gently rounded at the sides, extremely finely coriaceous, and very finely and moderately thickly punctured. Antennæ scarcely as long as the head and thorax together; the first two joints are elongate, the third moderately so; the fourth to the tenth nearly

equal, slightly widening toward the apex, sparingly pubescent. Thorax slightly broader than long, broadest a little in front of the middle, gradually narrowed behind, sculptured in the same manner as the head; the sides gently rounded in front, and gently sinuate behind. Elytra as broad as the thorax, but much shorter, extremely finely coriaceous, punctures slightly more distinct than on the head and thorax. Abdomen slightly widening toward the apex; extremely finely coriaceous and finely punctured, very sparingly pubescent, and slightly more glossy than the other parts of the insect. Legs sparingly pubescent, and the claws very long and slender. (Darwin, *I. Falkland.*)

Genus **OTHIUS** Stephens.

28. Othius antarcticus Fairmaire.

Long. 4^{mm},5.

Elongatus, convexiusculus, abdomine leviter ampliato, brunneo-piceus, nitidus, antennis, palpis pedibusque testaceo-rufis, capite fere quadrato, antice fere truncato, parum dense punctato, longe hirto, prothorace elytris haud angustiore, postice vix attenuato, antice cum angulis rotundato, dorso seriebus 2 multipunctatis, lateribus inordinate punctatis, elytris prothorace sensim brevioribus, apice truncatis, alutaceis et sat fortiter punctatis, abdomine sat dense punctato, apice rufescente.

Allongé, un peu convexe, abdomen légèrement élargi, d'un brun de poix brillant, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un roux testacé; quelquefois le corselet et la base de la tête roussâtres. Tête pas plus étroite ni plus courte que le corselet, presque carrée avec les angles arrondis et le devant presque tronqué, peu densément ponctuée, garnie d'une longue villosité. Antennes un peu épaisses, assez courtes, n'atteignant pas le milieu du corselet, à peine visiblement épaissies vers l'extrémité, 1er article plus épais, les 2e et 3e égaux, un peu plus longs que les suivants, 4-10 égaux, un peu transversaux. Dernier article des palpes maxillaires oblong-ovalaire. Corselet pas plus étroit que les élytres, ovale, à peine atténué en arrière, arrondi en avant avec

les angles antérieurs, les postérieurs plus obtusément arrondis, sur le disque deux séries multiponctuées, les côtés à ponctuation irrégulière et inégale. Écusson à peine visible. Élytres sensiblement plus courtes que le corselet, un peu élargies en arrière, tronquées à l'extrémité, alutacées et assez fortement ponctuées. Abdomen légèrement élargi de la base à l'extrémité, finement et assez densément ponctué, à extrémité rougeâtre, à villosité éparse en dessus, plus serrée en dessous.

Baie Orange.

Cet *Othius* se rapproche de l'*O. melanocephalus*, mais il s'en distingue par ses élytres courtes, paraissant soudées et ne pas recouvrir d'ailes, et par son corselet fortement arrondi en avant avec les angles antérieurs.

Familia SILPHOIDÆ.

Genus CHOLEVA Latreille.

29. Choleva falklandica Waterhouse.

Journ. linn. Soc. Lond., XIV, p. 531; 1878.

Long. 3^{mm}.

Rather elongate elliptical, not very convex, of a dull dark brown, the head nearly black, all clothed with fine brownish pubescence. Head broad, narrowed in front, obliquely narrowed behind the eyes, very coarsely punctured. Antennæ a little longer than the head and thorax, rather stout, and of a pitchy black, paler at the base. Palpi pitchy. Thorax much broader than the head, slightly narrowed in front, broadest just before the base, a little broader than long, very coarsely and thickly punctured. Elytra at the base scarcely broader than the thorax, slightly wider a little behind the middle, and the narrowed to the apex, very thickly and rather coarsely punctured, but not so coarsely as the head and thorax, without striæ. Legs very stout-pitchy; the tarsi paler, the anterior very much dilated, the basal joint transverse. (Darwin, *I. Falkland.*)

Genus **NECRODES** Leach.

30. Necrodes biguttulus Fairmaire.
(*Pl. I, fig.* 6.)

Rev. Zool., 1859, p. 350.

Cette espèce chilienne se retrouve au détroit de Magellan et a été prise par M. le Dr Hyades sur les bords du canal du Beagle.

Familia BYRRHIDÆ.

Genus **MORYCHASTES** Fairmaire.

Corpus ovatum, valde convexum. Oculi prothoracem tangentes sed non occulti. Prothorax trapeziformis, antice valde angustatus. Antennæ haud clavatæ, sed paulatim incrassatis, articulis 1° et 3° longioribus, subæqualibus, penultimis subtransversis. Palpi maxillares articulo ultimo ovoideo, paulo obtuse truncato. Prosternum planum, sat latum, apice obtuse rotundatum, mesosternum brevissimum vix distinctum. Pedes mediocres, haud compressi, tibiæ anticæ apice obsolete sulcatæ.

Ce nouveau genre, du groupe des Byrrhiens, présente une certaine ressemblance avec les *Pedilophorus*, mais il en diffère essentiellement par les pattes non comprimées, les tibias des trois paires allongés, plus étroits, sans sillon pour recevoir les tarses, et par les antennes non terminées en massue. Ces dernières ne sont pas tout à fait filiformes et grossissent peu à peu jusqu'à l'extrémité; les 1er et 3e articles sont les plus longs, subégaux, le 2e un peu plus court, les avant-derniers articles sont un peu transversaux. Le dernier article des palpes maxillaires est ovoïde, un peu obtusément tronqué, celui des labiaux est plus oblong, tronqué. Les yeux touchent le bord du corselet, mais ne sont pas recouverts. Le corselet est presque trapézoïdal, fortement rétréci en avant, le bord postérieur est assez fortement bisinué et embrasse la base des élytres. L'écusson est triangulaire, un peu oblong. Les élytres sont

ovales, tronquées à la base, le repli épipleural est court, oblique, mais assez large. Le prosternum est plan, assez large, obtusément arrondi à l'extrémité qui touche presque le lobe obtusément arrondi du métasternum, le mésosternum étant réduit à une lame mince, un peu arquée, peu distincte; le métasternum est court. Les pattes sont médiocrement longues, grêles, non comprimées ni angulées; les tibias antérieurs présentent en dehors, à l'extrémité, un sillon peu marqué, assez court, ne pouvant recevoir le tarse; aux tarses antérieurs les trois premiers articles sont subégaux, le 3e muni d'une lamelle étroite, le 4e très petit, le 5e assez long; les tarses postérieurs sont presque aussi longs que le tibia, le 1er article est allongé, les 2e et 3e sont plus courts, le 4e est très petit, le 5e aussi long que les trois précédents réunis; le 3e est muni d'une petite lamelle grêle.

31. Morychastes australis Blanchard.

Voy. au Pôle Sud. Entom., p. 52, pl. IV, fig. 7 (*Byrrhus*).

Long. 5mm à 6mm.

Æneo-viridis vel ænescens, metallicus, nitidus, breviter fulvo-villosus, subtus fuscus, parum nitidus, pedibus piceis, antennis paulo dilutioribus, capite punctulato, medio puncto impresso, prothorace sat acute marginato, dorso subtiliter sat dense punctulato, elytris medio ampliatis, punctulatis et vage longitudinaliter impressis, pectore lateribus abdomineque sat dense punctulatis.

Ovale, très convexe, bronzé ou d'un bronzé verdâtre, métallique, brillant, à villosité fauve et courte; dessous du corps d'un brun foncé peu brillant; abdomen passant parfois au brun rougeâtre, pattes d'un brun rougeâtre, antennes de même couleur, mais un peu plus claires. Tête densément et peu fortement ponctuée, marquée entre les yeux d'un point plus gros. Corselet très déclive sur les côtés qui sont presque droits, étroitement marginés et un peu tranchants, convergents en avant, surface assez densément et finement ponctuée, angles postérieurs un peu aigus, impressionnés en dessus. Écusson très finement ponctué. Élytres élargies au milieu, obtuses chacune à l'extrémité, peu

fortement ponctuées, ayant des impressions longitudinales à peine distinctes, assez fortement impressionnées en travers avant l'extrémité. Côtés de la poitrine et abdomen assez densément ponctués.

Baie Orange; anse Saint-Martin; New Year Sound, sommet de l'île Perrier.

Cet insecte a été rapporté primitivement par l'expédition au pôle Sud et indiqué comme trouvé à Port-Famine; mais peut-être avait-il été recueilli sur l'autre rive du détroit. Il ressemble beaucoup au *Pedilophorus modestus* pour la forme et la coloration; mais il en diffère, outre les caractères génériques, par les impressions longitudinales des élytres qui forment de larges sillons vaguement indiqués et qui donnent à la villosité une apparence de bandes larges, plus ou moins régulières.

Genus **PACHYMYS** Fairmaire.

Brachymys Fairmaire (*olim*) [*nomen præoccupatum*].

Corpus breviter ovatum, valde convexum. Caput verticale, oculi haud occulti. Antennæ sat elongatæ, apice paulo crassiores, articulis 2° et 3° subæqualibus, penultimis subquadratis, ultimo longiore. Labrum sat angustum, emarginatum, palpi omnes articulo ultimo truncato. Prothorax elytris angustior. Elytra brevissime ovata, haud striata. Prosternum et mesosternum lata, metasternum breve. Pedes haud compressi, tibiæ haud sulcatæ, tarsis subtus dense villosis, anterioribus articulis 4 primis brevibus, posterioribus articulo 1° elongato, 3° apice subtus longe penicillato.

Corps brièvement ovalaire, très convexe. Tête verticale. Yeux convexes, brièvement ovales, non cachés sous le bord du corselet. Antennes assez longues, atteignant la base du corselet, un peu épaissies vers l'extrémité, 1er article assez épais, 2e et 3e à peu près égaux, les suivants plus courts, les avant-derniers presque carrés, le dernier oblong-ovalaire, aussi long que les deux précédents réunis. Labre assez étroit, échancré. Dernier article des palpes maxillaires court, épais, tronqué, celui des labiaux plus petit et tronqué. Corselet très convexe, plus étroit que les élytres. Élytres très brièvement ovales, non striées. Pro-

sternum médiocrement large, mésosternum large, creusé en arc en avant, métasternum court, saillie intercoxale assez étroite. Pattes médiocres, non comprimées, tibias non sillonnés, tarses pas plus courts que les tibias, couverts en dessous d'une longue villosité, les deux antérieurs ayant les quatre premiers articles courts, le 5e allongé, le 4e simple, les deux postérieurs ayant le 1er article allongé, égal en longueur aux deux suivants réunis, le 3e ayant en dessous, à l'extrémité, un long faisceau de poils, le 4e extrêmement court, le 5e presque plus long que le 1er; crochets simples, obtusément angulés à la base.

Ce nouveau genre doit se placer à côté des *Amphicyrta* de Californie qu'il semble représenter à l'autre extrémité de l'Amérique; il en diffère par la tête paraissant peu rétractile, le chaperon moins court, le labre bien moins grand, bien plus court, placé sur un plan inférieur; les palpes maxillaires sont plus courts, le dernier article est plus gros, plus court, tronqué, non surmonté d'un petit article supplémentaire, le 2e article des antennes est presque aussi long que le 3e; le corselet est très convexe dans le sens de la longueur aussi bien qu'en largeur, et il est un peu rétréci à la base; les élytres sont rétrécies à la base, plus convexes en largeur; les pattes sont presque cylindriques, les tibias nullement sillonnés, et le 3e article des tarses postérieurs présente une sorte de lamelle étroite qui ressemble plutôt à un faisceau de poils. Les pattes postérieures sont assez rapprochées, comme chez les *Amphicyrta*, tandis que les intermédiaires sont très écartées à la base.

32. Pachymys puberulus Fairmaire.

(*Pl. I, fig.* 7.)

Long. 4mm,75.

Fuscus, nitidus, submetallescens, rufo-pilosus, capite punctato, summo impresso, prothorace antice sat fortiter, basi breviter angustato, dense punctato, scutello minuto, elytris brevibus, apice valde declivibus, sat fortiter sat dense punctatis, intervallis alutaceis, subtus punctatus, abdomine pilosulo.

En ovale court, d'un brun noirâtre, brillant, faiblement métallique, couvert d'une villosité rousse assez serrée. Tête densément ponctuée,

ayant une impression au milieu du sommet, antennes et pattes d'un brun rougeâtre, les premières pubescentes. Corselet transversal, assez fortement rétréci en avant, brièvement rétréci à la base, côtés arrondis, étroitement marginés, les angles antérieurs très déclives, les postérieurs obtus, surface à ponctuation fine et serrée. Écusson petit, ovale. Élytres courtes, fortement déclives en arrière, obtusément arrondies ensemble à l'extrémité, à ponctuation assez forte et assez serrée, les intervalles entre les points alutacés. Dessous ponctué, prosternum ponctué au milieu, ayant de chaque côté une strie entre les hanches, élargi et tronqué en avant avec l'extrémité postérieure obtuse, abdomen un peu velu et un peu impressionné sur les côtés.

New Year Sound, Terre de Feu.

Familia LUCANIDÆ.

Genus SCLEROGNATHUS Hope.

33. Sclerognathus femoralis Guérin.

Rev. Zool., 1839, p. 303.
Solier *in* Gay, *Hist. de Chile*, V, p. 51.

♂ **S. Darwini** Hope, *Ann. nat. Hist.*, 1843, p. 302.
S. rufifemoralis Curtis, *Trans. linn. Soc. Lond.*, 1845, p. 456.
S. rubripes Burm., *Hand. d. Ent.*, V, p. 424.

Cet Insecte est répandu dans la partie méridionale du Chili jusqu'au détroit de Magellan ; il est commun dans les environs de la colonie chilienne à Punta-Arenas. Il a été retrouvé à la baie Orange par M. le Dr Hyades.

Familia SCARABÆIDÆ.

Genus **MACROSOMA** Hope.

34. Macrosoma glaciale Fabricius.

(*Pl. I, fig.* 8.)

Syst. Ent., p. 35.
Burm., *Hand. d. Ent.*, IV, p. 2, 215.

M. atricapillum Curtis, *Trans. linn. Soc. Lond.*, 1845, p. 451, pl. XLI, fig. 4.
M. Reichei Guérin, *Rev. Zool.*, 1839, p. 301.

Commun à la baie Orange.

Genus **LISTRONYX** Guérin.

35. Listronyx testaceus Fabricius.

Syst. Entom., p. 35.
Solier *in* Gay, *Hist. de Chile*, V, III, pl. XVII, fig. 6.
Burm., *Hand. d. Ent.*, IV, p. 2, 216.
Blanchard, *Voy. au Pôle Sud*, IV, p. 118, pl. VIII, fig. 10 : *L. melanocephala*.

L. nigriceps Guérin, *Rev. Zool.*, 1839, p. 302.

Commun également à la baie Orange; se retrouve dans le détroit de Magellan.

36. Listronyx Faminæi Blanchard.

Cat. Mus., p. 114.

Cette espèce chilienne a été aussi rencontrée au cap Horn.

Familia ELATERIDÆ.

Genus DEROMECUS Solier.

37. Deromecus canaliculatus Fairmaire.

(*Pl. I, fig.* 9.)

Long. 13mm.

Elongatus, niger nitidus, capite fortiter punctato, summo impresso, antennis parum dentatis, articulo 2° tertio evidenter breviore, prothorace angusto basi dilatato, angulis posticis elongatis, apice compressis truncatis, supra carinatis, dorso dense punctato, medio fortiter sulcato; elytris elongatis, striato-punctatis, intervallis planiusculis, subtilissime punctatis, subtus nitidior, pectore sat fortiter punctato.

Allongé, légèrement atténué en avant et en arrière, noir brillant, très finement pubescent. Tête fortement ponctuée, ayant une impression au milieu du sommet, et légèrement relevée obliquement de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes. Antennes peu grêles, dépassant la base du corselet, peu dentées, 2e article évidemment plus court que le 3e. Corselet étroit, pas plus court que la largeur de la base, légèrement atténué en avant, élargi à la base avec les angles postérieurs allongés, comprimés et tronqués à l'extrémité, légèrement sinués en dessous, carénés en dessus; disque densément ponctué, largement et fortement sillonné au milieu. Écusson presque carré-ovalaire, densément et finement ponctué. Élytres allongées, à stries ponctuées peu profondes, intervalles assez plans, densément et très finement ponctués. Dessous du corps plus brillant, poitrine densément et assez fortement ponctuée, abdomen très finement ponctué, plus visiblement à l'extrémité ayant des poils noirs, les côtés impressionnés.

Baie Orange.

Ce *Deromecus* est remarquable par son corselet étroit, fortement canaliculé, à angles postérieurs comprimés, tronqués, un peu sinués en dessous, ce qui rend la troncature plus fortement angulée; et surtout par la proportion du 2e article des antennes qui est évidemment plus court que le 3e.

Genus **CORYMBITES** Latreille.

38. Corymbites fuegensis Fairmaire.

(*Pl. I, fig.* 10.)

Long. 10^{mm}.

Elongatus, modice convexus, niger nitidus, vage metallescens, pedibus piceo-fuscis, capite parum dense punctato, antice obsolete biimpresso, obtusissimo, antennis sat gracilibus, articulo 1° crassiore, cæteris subæqualibus, 2° vix breviore, prothorace antice et postice fere æqualiter angustato, lateribus arcuatis, basi sat sinuatis, angulis posticis elongatis, carinatis, apice truncatis, dorso dense subtiliter punctato, sulcato, elytris medio vix ampliatis, punctato-striatis, intervallis planiusculis, subtiliter dense punctulato-rugosulis.

Allongé, médiocrement convexe, un peu déprimé sur le dos, d'un noir brillant avec un reflet métallique très vague, à fine pubescence grise, pattes d'un brun noirâtre, tarses et trochanters d'un brun rougeâtre. Tête peu densément ponctuée, ayant au sommet un point enfoncé, en avant deux faibles impressions, bord antérieur très obtus, légèrement marginé. Antennes assez grêles, atteignant presque la base du corselet, 1er article plus épais, les autres subégaux, le 2e à peine plus court. Corselet pas plus long que large au milieu, presque également rétréci en avant et à la base, les côtés arqués, assez fortement sinués en arrière, bord postérieur échancré au milieu, impressionné de chaque côté, angles postérieurs très allongés, carénés, légèrement arqués en dedans, tronqués à l'extrémité, disque médiocrement convexe, assez densément et finement ponctué, sillonné au milieu. Écusson presque rond, finement caréné au milieu. Élytres oblongues, à peine élargies au milieu, obtusément acuminées ensemble à l'extrémité, à stries ponctuées, les intervalles presque plans, à ponctuation serrée, finement ruguleuse. Dessous du corps assez densément ponctué; menton rougeâtre.

Baie Orange.

Cet Élatéride ressemble un peu au *C. affinis* d'Europe; mais il est

plus court avec le corselet plus arrondi sur les côtés en avant, bien moins marginé latéralement avec les angles postérieurs moins droits, moins aigus et le disque plus sillonné; les élytres sont plus courtes, la tête n'est pas convexe et la teinte est un peu plus noirâtre.

Familia MALACODERMATA.

Genus CYPHON Paykull.

39. Cyphon pallicolor Fairmaire.

Long. 3mm.

Ovoideus, postice leviter attenuatus, convexus, fulvus, pubescens, sutura angustissime infuscata, subtus cum pedibus paulo rufescens, antennis brunneis, articulo 1° rufo, prothorace brevissimo, elytris valde angustiore, subtiliter punctato, elytris parum subtiliter dense punctatis.

Ovalaire, légèrement atténué en arrière, convexe, fauve, médiocrement brillant, à pubescence fauve, suture très étroitement brunâtre, corselet vaguement teinté de brunâtre à la base, de chaque côté, dessous du corps un peu roussâtre ainsi que les pattes, antennes brunes, avec le 1er article roux. Tête peu convexe, indistinctement ponctuée. Antennes ayant le 1er article un peu épais, le 2e petit, un peu plus court que le 3e, ces deux articles réunis égaux au 4e. Corselet très court, trois fois aussi large que long, bien plus étroit que les élytres, bord postérieur largement arqué, surface finement ponctuée. Écusson triangulaire, assez aigu, un peu ponctué. Élytres arrondies de chaque côté, à la base, rétrécies après le milieu, à ponctuation peu fine, serrée. Dessous du corps très finement ponctué.

Baie Orange.

Par sa forme ovalaire, rétrécie en arrière, cet Insecte rappelle un peu les *Olibrus*.

Genus **PYRACTOMENA** Solier.

40. Pyractomena obscura Fabricius.

Entom. Syst., I, 2, 99 (*Lampyris*).
Ol., *Ent.*, II, p. 28, 18, pl. II, fig. 13.

Chauliognathus bioculatus Blanchard, *Voy. Pôle Sud*, IV, p. 70, pl. V, fig. 7.

Les deux individus rapportés par M. le Dr Hyades de la baie Orange appartiennent bien à cette espèce, quoique leur coloration soit plus foncée que celle indiquée par le texte et la planche du *Voyage au Pôle Sud* pour l'espèce trouvée à Port-Famine.

M. Hyades a pu conserver cet insecte vivant pendant quelques jours et constater qu'il est lumineux à l'extrémité de l'abdomen.

Je crois que la synonymie n'est pas douteuse, car Fabricius dit :

« Nigra clypeo utrinque macula rufa. Clypeus integer, niger, lateribus depressis macula magna rufa. Elytra fusca immaculata. Abdomen et pedes nigra. — Tierra del Fuego. »

Genus **HAPLOUS** Fairmaire.

Ce nouveau genre présente tous les caractères des *Telephorus* et n'en diffère que par le pénultième article des tarses, qui est entier, non bilobé, avec les crochets petits, simples; le dernier article des palpes est plus ovalaire, obtus. Les élytres sont, en outre, beaucoup plus courtes que l'abdomen chez l'espèce typique, et les trois derniers segments de l'abdomen restent à découvert; mais ce caractère n'a pas l'importance que Lacordaire semble y avoir attachée, car une autre espèce, provenant du détroit de Magellan, a les élytres aussi longues que l'abdomen et ne peut en être séparée génériquement. La tête est conformée comme celle des *Telephorus*, un peu plus courte en avant; les antennes sont insérées de la même manière et leur 2e article est très petit. Le pénultième article des tarses est assez largement et assez for-

tement sillonné en dessus, de sorte qu'en le regardant dans le sens de la longueur, il peut paraître un peu échancré, mais il n'est nullement bilobé et le 5e article est inséré à la base du 4e, à la naissance du sillon.

11. Haplous segmentarius Fairmaire.

(*Pl. I, fig.* 11.)

Long. 7mm à 11mm.

Atrosubcyaneus, nitidus, elytris fere opacis, prothoracis vitta basali angusta, utrinque ad latera paulo dilatata rubra, segmentis abdominalibus angustissime rubro marginatis, capite utrinque foveato, antennis validiusculis, dimidium corporis attingentibus, prothorace elytris parum angustiore, lateribus leviter arcuatis, marginato-reflexis, dorso lævi, medio leviter sulcato, scutello fere lævi, nitido, elytris abdomine brevioribus, postice leviter dehiscentibus, punctulato-coriaceis; ♂ minor, elytris paulo angustioribus, segmento ventrali penultimo profundissime emarginato; ♀ major, segmento ventrali medio elevato et sulcato.

D'un noir un peu bleuâtre, brillant, élytres presque mates, à la base du corselet une bordure étroite, rouge, s'élargissant un peu en avant aux angles postérieurs, segments abdominaux étroitement bordés de rouge à leur extrémité. Tête presque lisse, avec de faibles impressions, une fossette de chaque côté entre les antennes, mandibules d'un brun de poix. Antennes atteignant le milieu du corps, assez épaisses, 2e article court, les suivants à peu près égaux. Corselet transversal un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, côtés légèrement arqués, largement marginés et relevés en arrière, plus étroitement en avant, bord postérieur assez épaissement marginé, largement sinué au milieu; surface lisse, plus ou moins impressionnée transversalement en avant, plus faiblement en arrière, ayant au milieu un sillon court et assez faible, angles antérieurs très arrondis, les postérieurs presque obtusément. Élytres plus courtes que l'abdomen, à peine atténuées et légèrement déhiscentes en arrière, obtusément arrondies à l'extrémité, coriacées-ponctuées, suture et, de chaque côté, deux lignes faiblement saillantes. Pattes médiocres, tibias antérieurs légèrement arqués à la

base, 1er article plus long, le 4e entier, à crochets petits, simples. ♂ plus petit, élytres un peu plus étroites, abdomen plus atténué, avant-dernier segment ventral très profondément échancré. ♀ plus grande, abdomen un peu élargi, avant-dernier segment ventral élevé et sillonné au milieu.

Baie Orange.

Le *Telephorus rubromarginatus* Curtis (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, 1839, p. 201) me paraît rentrer dans ce genre; il ressemble beaucoup à l'insecte précédent, mais il s'en distingue facilement par les élytres recouvrant complètement l'abdomen; sa coloration est aussi moins mate, plus bleuâtre, moins mate sur les élytres, qui sont peut-être un peu moins rugueuses, et les segments abdominaux ne sont pas marginés de rouge. Cet insecte avait été rapporté de Port-Famine par le capitaine King et est le même que le *Telephorus magellanicus* Leguillou (*Rev. Zool.*, 1844, p. 223) du même endroit.

Familia TENEBRIONIDÆ.

Genus CHITONISCUS Waterhouse.

Trans. Ent. Soc. Lond., 1875, p. 331.

Corpus molle, apterum. Caput basi parum angustatum, oculi parum prominentes. Palpi maxillares articulo ultimo secundo duplo longiore, apice latiore, palpi labiales, articulo ultimo subcylindrico. Antennæ modice elongatæ, articulis ultimis gradatim crassioribus. Thorax depressus, ad angulos rotundatus. Elytra abdomen non integre obtegentia, apice dehiscentia. Pedes elongati, coxæ anticæ productæ, fere contiguæ, prosternum anguste depressum et canaliculatum; metasternum brevissimum, medio profunde impresso.

Corps aptère, de consistance molle. Tête médiocrement rétrécie derrière les yeux; chaperon séparé de la partie antérieure par une ligne profondément marquée; à peine une saillie sur la base des antennes; yeux pas très saillants. Mandibules à l'extrémité; menton très petit; languette tronquée en avant avec les angles arrondis; dernier article

des palpes maxillaires deux fois aussi long que le précédent, plus large à l'extrémité, mais non sécuriforme, avant-dernier article pas plus long que large; dernier article des palpes labiaux subcylindrique, presque aussi long que les deux précédents réunis; labre transversal non échancré. Antennes médiocrement longues, 2e article cylindrique, un peu plus long que le premier et plus grêle; les 3e, 5e et 7e articles presque égaux, un peu plus courts que le 2e; les 4e, 6e et 8e un peu plus courts que les 3e, 5e et 7e; les 9e, 10e et 11e devenant graduellement un peu plus forts. Corselet déprimé avec tous les angles arrondis et la base sinuée. Écusson transversal, tronqué à l'extrémité. Élytres couvrant incomplètement l'abdomen, divergentes à l'extrémité. Hanches antérieures saillantes, prosternum étroit, enfoncé entre elles et canaliculé, les intermédiaires un peu séparées; mésosternum tronqué en avant, excavé transversalement entre les hanches; métasternum très court, avec une profonde impression centrale; hanches postérieures largement séparées. Pattes longues, tarses antérieurs ayant les quatre premiers articles subégaux, décroissant insensiblement; 1er article des postérieurs aussi long que les deux précédents réunis.

42. Chitoniscus brevissimus Waterhouse.

Loc. cit., p. 332.

Long. 9^{mm}.

Piceus, depressus, corpore subtus femoribusque piceo-testaceis. Capite sat lato, nitido, irregulariter haud crebre punctulato, clypeo piceo-testaceo. Antennis piceis, articulo 1° et 9°, 10° et 11° piceo-testaceis, his pubescentibus. Thorace dorsim depressiusculo, nitido, sat crebre subtiliter punctato, longitudine vix latiore, lateribus rotundatis. Scutello piceo-testaceo, subtiliter punctulato. Elytris basi thorace paulo latioribus postice ampliatis, striatis, singulo elytro margine interno arcuato. Abdomine supra nitido, impunctato, subtus subtiliter aciculato-punctato, punctis setiferis. Pectore nitido, impunctato.

Tierra del Fuego.

La surface des élytres est faiblement ridée et les stries (pas profondément enfoncées) sont par paires et non ponctuées.

Ce très curieux insecte (dont les antennes à articles peu serrés rappellent celles des Blattes) a été trouvé en nombre par Darwin, sous les pierres au bord de la mer. (Waterhouse.)

L'expédition française n'a pas rencontré cet insecte remarquable, dont les élytres déhiscentes sont anormales dans le groupe des Hélopiens. Il paraît que les pierres qui lui servent d'abri sont recouvertes par la mer à chaque marée. (Waterhouse.)

Dans la partie entomologique du voyage de la frégate *Eugénie*, Boheman a décrit un insecte qui me semble bien se rapporter à l'espèce décrite ci-dessus.

CHANOPTERUS PARADOXUS Boheman.

Loc. cit., p. 98, pl. I, fig. 7.

Long. 8mm.

Oblongus, parum convexus, flavo-testaceus, antennis articulis 2-8 extrorsum leviter infuscatis, capite postice plaga magna fusca signato, prothorace tenuiter marginato, inæquali, dorso leviter infuscato, tenuiter ac breviter carinulato; elytris nigro-fuscis, abdomine multo brevioribus, apicem versus nonnihil ampliatis, ad suturam pone medium dehiscentibus, apice singulatim acuminatis, dorso subdepressis, leviter sulcatis, sulcis irregulariter parum profunde rugoso-punctatis, margine inflexo flavo-testaceo.

Port-Famine (Patagonie).

Le genre suivant, découvert récemment à la Géorgie du Sud, semble former la transition entre les *Chitoniscus* et les *Hydromedion*, se rapprochant des premiers par les élytres plus courtes que l'abdomen, mais allongées et non déhiscentes.

Genus **PERIMYLOPS** Müller.

Deutsch. Entom. Zeits., 1884, p. 419.

Caput triangulare, pone oculos constrictum. Palpi maxillares articulo ultimo ovato, truncato. Labrum transversum, apice leviter emar-

ginatum. Mentum parvum, oblongum. Oculi parvi, transversi, integri, vix prominuli. Antennæ ante oculos insertæ, graciles, articulo secundo elongato. Scutellum magnum, trapezoidale. Pedes graciles, coxæ anticæ subglobosæ, prosterno angusto separatæ. Corpus apterum.

La tête presque triangulaire, brusquement rétrécie derrière les yeux qui sont petits, chaperon tronqué, séparé du front par une impression arquée. Dernier article des palpes maxillaires ovalaire, tronqué. Yeux peu éloignés du corselet, assez petits, peu convexes, entiers. Antennes assez grêles, plus longues que la tête et le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité, 2e article le plus long, d'un tiers plus long que le 3e, le 11e de moitié plus long que le précédent et un peu plus fort. Écusson grand, trapézoïdal, un peu convexe. Élytres allongées, peu plus larges que le corselet, un peu plus courtes que l'abdomen, fortement arrondies en arrière. Pas d'ailes. Pattes grêles, hanches antérieures globuleuses, séparées par la pointe sternale étroite, cavités cotyloïdes antérieures pas tout à fait fermées. Abdomen de cinq segments. Pénultième article des tarses entier. Crochets simples.

43. PERIMYLOPS ANTARCTICUS Müller.

Loc. cit.

Long. $6^{mm},5$ à 8^{mm}.

Elongatus, opacus, niger vel nigro-fuscus, parcius pilosellus; prothorace subquadrato, apice angustato, sparsius punctato; elytris rugulosis.

Noir ou d'un brun noir, allongé, à pubescence courte et grêle; tête et corselet finement et pas très densément ponctués. Corselet à peine plus large que long, fortement rétréci en avant, arrondi sur les côtés, tronqué en arrière, avec les angles postérieurs obtus, côtés très faiblement, à peine distinctement rebordés, surface très faiblement convexe. Élytres un peu plus larges que le corselet, ne couvrant pas tout à fait l'abdomen, fortement rugueuses, avec quelques lignes longitudinales indistinctement élevées; chaque élytre arrondie à l'extrémité.

Sous les pierres et à la base des gazons.

Cet insecte a au premier coup d'œil de la ressemblance avec les *Mylops* avec lesquels on le rencontre, ayant les mêmes mœurs.

Géorgie du Sud.

Genus **HYDROMEDION** Waterhouse

Trans. Entom. Soc. Lond., 1875, p. 333.

Ce genre est identique avec le genre *Mylops* Fairm. (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1883, p. 499). Il a été créé par M. Waterhouse pour deux insectes rapportés jadis par Darwin de la Terre de Feu et du détroit de Magellan, et il a été caractérisé ainsi qu'il suit par le savant entomologiste anglais :

« Antennes longues et grêles, les articles 3-10 diminuant graduellement de longueur, le 10ᵉ à peine d'un tiers plus long que large. Élytres couvrant l'abdomen, non divergentes à l'extrémité, les bords internes se touchant presque jusqu'au bout. Prosternum enfoncé entre les hanches, caréné; mésosternum tout à fait déclive en avant, comprimé entre les hanches, qui ne sont pas très séparées; métasternum court, sillonné postérieurement, hanches postérieures pas très séparées. Le reste, comme dans le genre *Chitoniscus*. » (Waterhouse.)

Il faut ajouter à cela que les hanches antérieures sont contiguës, que les élytres ne recouvrent pas d'ailes et que la mollesse des téguments rend les espèces de ce genre difficiles à caractériser et à reconnaître, car les formes sont variables et parfois les deux côtés du corps ne se ressemblent pas complètement, à cause de leur déformation.

Ce genre, comme les précédents et les suivants, doit être placé à la suite des Hélopides, comme MM. Waterhouse et Müller l'ont proposé. Ne connaissant d'abord que le genre *Hydromedion*, j'avais donné trop d'importance à la saillie et à la connexité des hanches antérieures et suivi trop à la lettre l'opinion de Lacordaire, disant, en parlant des cavités cotyloïdes antérieures fermées et des hanches antérieures saillantes : « Tout Hétéromère qui réunit ces deux caractères doit, à mon avis, être placé dans leurs rangs (Lagriides). » Mais ce caractère des hanches, bien marqué chez les *Hydromedion* et les *Chitoniscus*, disparaît chez les *Parahelops* et les *Brachyhelops*, qui ne sauraient en être éloignés. C'est après les *Nephodes* qu'il me paraît convenable de classer tous ces genres.

44. Hydromedion elongatum Waterhouse.

Loc. cit.

Elongatum, piceo-testaceum, sat nitidum. Capite sat magno, sat crebre subtiliter punctulato. Thorace capite paulo latiore, longitudine vix latiore, sat crebre fortius punctato, leviter convexo, antice omnino rotundato, postice paulo angustato, angulis posticis (plerumque) fere rectis, obtusiusculis. Scutello transverso, basi parce punctulato. Elytris basi thorace paulo latioribus et 2 $\frac{3}{4}$ longioribus, postice ampliatis, sat convexis, fortiter punctato-striatis, interstitiis sat angustatis, leviter convexis, nitidis; singulo elytro ad apicem rotundato. Abdomen subtus parce subtilissime punctulato.

Var. — Tête plus distinctement ponctuée. Thorax avec les côtés plus arrondis et les angles postérieurs plus obtus. Mésosternum seulement faiblement caréné entre les hanches, stries des élytres moins densément ponctuées.

Terre de Feu. (Waterhouse.)

45. Hydromedion magellanicum Fairmaire.

Ann. Soc. Ent. Fr., 1883, p. 500 (*Mylops*).

Long. 7^{mm} à 10^{mm}.

Oblongo-elongatum, piceolo-testaceum, nitidum, interdum capite prothoraceque disco infuscatis, aut piceo-brunneis, vage fulvo-maculosis, pedibus fulvo-piceis, brunneo-tinctis, antennarum articulis brunneo-terminatis, capite sat dense punctato, medio impresso, antennis mediocriter gracilibus, articulis 4-8 æqualibus, prothorace transverso, antice parum arcuato, lateribus cum angulis anticis rotundato, angulis posticis subrotundatis, dorso inæquali, sat dense punctato, scutello lato, punctato, apice lævi, elytris leviter ampliatis, apice separatim obtuse rotundatis, punctato-substriatis, intervallis alutaceis, vix perspicue punctulatis.

Oblong-allongé, d'un fauve brunâtre, brillant, glabre, parfois le disque de la tête et du corselet rembruni, parfois aussi d'un brun roussâtre, parsemé de taches fauves vagues, pattes d'un fauve roussâtre, avec un faible reflet bronzé, articles des antennes ayant une courte teinte brune à l'extrémité. Tête médiocre, assez densément ponctuée, ayant entre les yeux une assez large impression, quelquefois d'autres plus faibles près des yeux. Antennes médiocrement grêles, 2e article à peine plus long que le 3e, les articles 4-8 égaux, les avant-derniers un peu plus épais et un peu plus longs, le dernier plus long, acuminé. Corselet transversal, plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés avec les angles antérieurs, peu arqué en avant, bord postérieur largement et légèrement sinué, avec les angles obtus, presque arrondis, surface inégale, assez densément ponctuée, légèrement biimpressionnée de chaque côté. Écusson large, obtus, densément et assez finement ponctué, lisse à l'extrémité. Élytres oblongues, légèrement élargies au milieu, obtusément arrondies chacune à l'extrémité, à lignes de points formant de faibles stries, ces points s'effaçant en dehors et à l'extrémité, intervalles à peu près plans, alutacés, avec quelques points rares et à peine distincts. Poitrine à ponctuation faible et éparse, abdomen impressionné sur les côtés, ayant vers l'extrémité des points râpeux et des poils fauves.

Baie Orange ; Punta-Arenas, détroit de Magellan.

Les exemplaires assez nombreux recueillis au cap Horn par MM. les docteurs Hyades et Hahn se rapportent bien à l'espèce du détroit de Magellan, mais ils sont plus grands : 9^{mm} au lieu de 8^{mm}.

Cette espèce diffère de l'*H. elongatum* par la taille sensiblement plus faible, les antennes moins longues, assez robustes, ayant leurs trois premiers articles presque égaux, les articles 4 à 8 égaux, les 9e et 10e un peu plus larges et très peu plus longs, le 11e ovalaire, acuminé ; l'extrémité de chaque article est brune ; la tête est ponctuée assez fortement et un peu inégalement, avec deux impressions assez mal marquées ; les angles postérieurs du corselet sont très obtus et non presque droits, sa largeur est notablement supérieure à sa longueur, sa surface est assez inégale, présentant de chaque côté deux impressions qui ne semblent pas exister chez l'*elongatum* et sa ponctuation est un peu

inégale; l'écusson est très densément ponctué à la base, les stries des élytres sont assez fortement ponctuées, mais faibles et ne sont un peu profondes que vers la suture, et elles sont effacées à l'extrémité et sur les côtés; leurs intervalles sont à peu près plans et très finement ponctués.

La coloration est extrêmement variable, ainsi que la forme du corselet et même des antennes.

46. Hydromedion distinguendum Fairmaire.

Long. 10^{mm}.

Je crois devoir séparer sous ce nom un individu plus grand, remarquable par son corselet rétréci seulement en avant, avec les angles antérieurs et le bord très arrondis, et les côtés presque parallèles dans leur moitié postérieure; l'écusson est aussi moins transversal, assez fortement sinué de chaque côté, très densément ponctué, avec l'extrémité lisse et une fine carène longitudinale; en outre, la tête ne présente pas d'impressions entre les yeux et, au-dessus de l'impression arquée de l'épistome, elle a un court sillon longitudinal au lieu d'une faible impression transversale. Serait-ce une variété de l'*H. elongatum?*

Baie Orange.

47. Hydromedion variegatum Waterhouse.

(*Pl. II, fig.* 1.)

Loc. cit., p. 336.

Long. 9^{mm}.

Præcedentibus valde affine; piceum, nitidum, fulvo-guttulatum, antennarum articulis basi fulvis, pedibus fulvis piceo-maculosis, epistomate antice fulvo; capite inter oculos rugosulo, triangulariter impresso, antennis corporis medium fere attingentibus, articulis elongatis, prothorace inæquali et inæqualiter punctato, scutello dense punctato, apice sublævi, elytris medio paulo ampliatis, fortiter lineato-punctatis, vix striatulis, lateribus et apice irregulariter punctatis, striarum intervallis lævibus.

Bien distinct des précédents par la coloration brune maculée de fauve, les antennes ayant leurs articles fauves à la base; la tête rugueusement ponctuée entre les yeux, ayant en avant une impression obtusément triangulaire; les antennes atteignant presque le milieu du corps, à articles allongés, les 2ᵉ et 3ᵉ égaux, les trois derniers un peu plus épais, le corselet très transversal à bords latéraux tranchants, à ponctuation assez forte et inégale, assez fortement impressionné aux angles postérieurs; les élytres un peu élargies au milieu, assez largement marginées, avec les intervalles des stries lisses et alternativement mais peu régulièrement relevés; l'abdomen présente une fine ponctuation râpeuse.

Anse Saint-Martin.

Il faut, je crois, rapprocher de cette espèce celle dont la description suit, et qui a été trouvée par la mission allemande à la Géorgie du Sud.

48. Hydromedion sparsutum Müller.

Deut. Entom. Zeit., 1884, p. 418 (*Mylops*).

Long. 8ᵐᵐ à 11ᵐᵐ.

Oblongum, modice convexum, minus nitidum, subtilissime pubescens, fuscum, maculis sparse conspersum, subtus pedibus antennisque dilutioribus; capite prothoraceque fortiter minus dense punctatis, scutello punctato, elytris subcoriaceis, subtilius sparse punctatis.

Elliptique allongé, convexe, d'un brun de poix, parsemé de taches jaunes très éparses, notamment sur les élytres, peu brillant, très finement pubescent. Bouche, palpes, antennes, dessous du corps et pattes jaunâtres ou d'un brun clair. Yeux petits, peu convexes, ne débordant pas les côtés de la tête. Tête et corselet à ponctuation forte, écartée. Corselet un peu plus large que long, les angles arrondis, les antérieurs plus que les postérieurs. Écusson assez fortement ponctué. Élytres finement coriacées, à ponctuation éparse, peu profonde, formant parfois au milieu de faibles lignes.

Sous les pierres et à la base des herbes.

Géorgie du Sud.

Ressemble beaucoup à l'*Hydromedion magellanicum* Fairm., mais s'en distingue facilement par le dessin et la ponctuation de la tête, du corselet et des élytres. (Müller.)

49. Hydromedion anomocerum Fairmaire.

Long. 9mm.

Hydromedio variegato valde affine, sed dilutius coloratum, maculis rarioribus, minus distinctis et præsertim antennis articulis 3 primis subæqualibus, 4° et 6° quinto brevioribus, 10° præcedenti paulo breviore, 11° nono haud longiore, prothorace angustiore, magis æqualiter punctato, angulis posticis minus rotundis, elytris minus punctatis.

Un seul individu ressemble beaucoup à l'*Hydromedion variegatum*, mais il en diffère par la coloration plus claire, parsemée de taches moins nombreuses et moins distinctes, et surtout par les antennes ayant les trois premiers articles subégaux (le 2e à peine plus long que le 3e), les 4e et 6e plus courts que le 5e, le 10e un peu plus court que le 9e, le dernier pas plus long que le 9e. En outre, le corselet est moins large, plus également ponctué, ne présentant pas de petits espaces lisses; les angles postérieurs sont bien moins arrondis; les élytres sont assez marginées latéralement en arrière, mais à peine vers la base; elles sont un peu moins fortement ponctuées. L'écusson est semblable.

Sommet de l'ile Perrier (New-Year-Sound).

Genus PARAHELOPS Waterhouse.

Trans. Ent. Soc. Lond., 1875, p. 333.

Ce genre ressemble beaucoup au précédent pour le faciès; mais il en diffère notablement par les yeux saillants, la tête rétrécie à la base, les antennes à 3e article ordinairement plus long que le 2e, et surtout par les hanches antérieures et intermédiaires écartées, beaucoup moins saillantes, le prosternum et le mésosternum étant plus ou moins larges.

Les deux espèces décrites par M. Waterhouse ont été retrouvées à la

Terre de Feu par l'expédition française. Comme elles sont peu connues, il est utile d'en redonner les descriptions détaillées, en y ajoutant celles des deux autres espèces découvertes aux îles Malouines, et dont l'une a été rapportée par le *Volage*.

50. Parahelops Darwini Waterhouse.

Loc. cit., p. 334.

Long. 7mm à 9mm.

Oblongus, fusco-piceus, nitidus, antennis, palpis pedibusque rufo-piceis, capite punctato, medio inter oculos anguste lævigato, antennis crassiusculis, apice paulo crassioribus, prothorace transverso, elytris parum angustiore, dense punctato, utrinque antice et medio impressiusculo, angulis posticis obtusis, elytris apice separatim obtuse rotundatis, sat grosse punctato-striatis, striis apice et intus obsolescentibus, intervallis subtiliter punctatis, pectore grosse punctato, abdomine fere lævi.

Oblong, médiocrement convexe, d'un brun rougeâtre foncé, brillant, avec les bords latéraux souvent plus clairs, antennes, palpes et pattes d'un brun rougeâtre. Tête densément ponctuée, ayant en avant une légère impression arquée et entre les yeux deux impressions assez larges, mais à peine marquées, l'espace intermédiaire étroitement lisse. Antennes atteignant la base du corselet, un peu fortes et grossissant un peu vers l'extrémité, 3e article des antennes un peu plus long que le second. Corselet transversal, un peu plus étroit que les élytres, côtés presque anguleusement arqués au milieu, angles antérieurs presque arrondis, les postérieurs obtus, surface densément ponctuée, un peu impressionnée de chaque côté en avant et au milieu. Écusson finement ponctué. Élytres ovales-oblongues, avec l'extrémité de chacune obtusément arrondie, à stries assez grossement ponctuées, les stries et les points s'effaçant en dehors et à l'extrémité, intervalles assez plans, finement ponctués. Poitrine à ponctuation grosse, écartée; abdomen presque lisse, base des segments finement ponctuée.

Baie Orange; New-Year Sound, sommet de l'île Perrier, baie Indienne.

Cet insecte ressemble un peu à l'*Hydromedion elongatum;* mais il est plus court, avec le corselet plus large et plus ponctué; la largeur du prosternum et du mésosternum le distingue d'ailleurs très nettement.

La description de M. Waterhouse convient bien aux insectes rapportés par M. le D[r] Hyades; mais ils présentent le 3[e] article des antennes seulement un peu plus long que le 2[e] et non pas égal aux deux premiers articles réunis.

Cette espèce diffère de la suivante par le corps plus large, plus convexe, le corselet moins transversal, à angles postérieurs obtus, et l'absence de pubescence.

51. Parahelops pubescens Waterhouse.

(*Pl. II, fig.* 2.)

Loc. cit., p. 334.

Long. 7mm.

Fuscus, nitidus, pubescens, subtus cum pedibus, palpis antennisque piceo-rufescens, capite dense punctato, antennis apice paulo crassioribus, prothorace minus transverso, subquadrato, angulis posticis acute rectis, dense punctato, utrinque transversim leviter biimpresso, elytris punctato-substriatis, striis primis profundioribus, intervallis vix perspicue punctulatis, subtus dense sat fortiter punctatus.

D'un brun noirâtre brillant, couvert d'une fine pubescence roussâtre, dessous du corps, palpes, antennes et pattes d'un brun rougeâtre. Tête densément ponctuée, ayant de chaque côté, au-dessus de la base des antennes, une impression transversale. Antennes un peu épaissies vers l'extrémité, leur premier article plus clair que les autres. Corselet un peu carré, moins transversal, les côtés légèrement arqués, bord postérieur presque droit avec les angles droits, pointus, les antérieurs arrondis, surface densément ponctuée, ayant de chaque côté deux faibles impressions transversales. Écusson déprimé, ponctué. Élytres légèrement élargies après le milieu, à faibles stries ponctuées, les pre-

mières plus marquées, intervalles plans, à ponctuation extrêmement fine, à peine distincte.

Canal du Beagle, baie du Naturaliste; cap Horn, sommet de l'île Perrier.

Cette espèce est bien distincte de la précédente par sa forme plus convexe, les angles postérieurs du corselet presque aigus et la ponctuation égale, assez forte, du dessous du corps. Elle est, en outre, remarquable par la fine pubescence rousse qui recouvre le corps en dessus et en dessous, et par ses antennes dont le 3e article est presque deux fois aussi long que le 2e, tandis qu'il est seulement presque égal chez les deux autres espèces.

52. Parahelops quadricollis Waterhouse.

Loc. cit., p. 335.

Long. 6mm,5.

Oblongus, piceo-niger, sat convexus, nitidus, breviter griseo-pubescens. Capite creberrime distincte punctato; oculis prominulis. Thorace parum convexo, creberrime distincte punctato, capite $\frac{1}{3}$ latiori, longitudine $\frac{1}{3}$ latiori, margine antico medio parum producto, angulis anticis rotundatis, lateribus fere parallelis, ante angulos posticos subito parum obliquis, angulis posticis obtusiusculis. Scutello parvo triangulari. Elytris thorace paulo latioribus et $2\frac{1}{5}$ longioribus, sat convexis, postice paulo ampliatis, sat fortiter punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, subseriatim subtilissime punctulatis. Abdomine crebre distincte punctato.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *P. pubescens* et offre la même structure générale, mais elle est relativement plus large. Elle se distingue par la ponctuation plus serrée de la tête et du thorax et par la largeur de ce dernier. Les élytres sont proportionnellement moins allongées, les épaules sont marquées. L'abdomen est moins fortement et moins densément ponctué que chez le *pubescens*, et la pubescence est plus fine. L'extrémité des antennes et les tarses sont d'un brun de poix. Varie pour le corselet dont les côtés sont légèrement arrondis.

Iles Falkland. (Waterhouse.)

53. Parahelops angulicollis Fairmaire.

(*Pl. II, fig.* 3.)

Long. 7^{mm}.

Præcedenti simillimus, sed paulo brevior, haud pubescens, antennis brevioribus, apice crassioribus, articulo 3° secundo parum longiore, ultimo brevi, apice obtuse truncato, prothorace lateribus magis acute marginatis, ante medium leviter angulato-rotundatis, basi obliquatis, margine postico ante angulos leviter sinuato, his acutis, supra depressis, dorso tenuius punctato, ad angulos anticos impresso, elytris similiter striatis, sed striis fortius punctatis, punctis apice vix obsolescentibus, intervallis haud distincte punctulatis, minus planatis, tertio latiore.

Ressemble beaucoup au précédent; d'après la description paraît en différer par le corps plus court, non pubescent, les antennes plus courtes, plus épaisses à l'extrémité, ayant le 3e article un peu plus long que le 2e et le dernier court, obtusément tronqué à l'extrémité. Le corselet a les bords latéraux marginés d'une manière plus tranchante, un peu anguleusement arrondis avant le milieu, rentrant obliquement à la base, le bord postérieur légèrement sinué avant les angles qui sont assez pointus, déprimés en dessus; la surface est plus finement ponctuée, impressionnée aux angles antérieurs. L'écusson est ponctué, mais avec l'extrémité lisse au milieu. Les élytres ont les stries plus fortement ponctuées, les points à peine effacés vers l'extrémité, les intervalles moins plans, non distinctement ponctués, le 3e un peu plus large.

Canal du Beagle, baie du Naturaliste, île Hoste, cap Horn.

54. Parahelops Haversi Waterhouse.

(*Pl. II, fig.* 4.)

Loc. cit., p. 336.

Long. 6^{mm},5.

Ovalis, piceo-fuscus, nitidus, subtus cum pedibus dilutior, subtiliter dense punctatus, antennis gracilibus, articulo 3° secundo fere duplo

longiore, prothorace valde transverso, lateribus cum angulis anticis rotundatis, angulis posticis obtuse rotundatis, supra impressis, elytris ovatis, lateribus explanato-reflexis, fortiter striato-punctatis, intervallis lævibus.

Ovale, convexe, d'un brun de poix, brillant, dessous du corps plus clair ainsi que les pattes. Tête et corselet densément et finement ponctués. Antennes grêles, atteignant à peine la base du corselet, 3ᵉ article presque deux fois aussi long que le second. Corselet très transversal, à peine plus étroit que le milieu des élytres, arrondi latéralement avec les angles antérieurs, bords latéraux marginés et relevés, bord postérieur largement sinué avec les angles postérieurs obtusément arrondis, impressionnés en dessus. Écusson presque tronqué, ponctué. Élytres ovales, tronquées à la base, marginées et relevées sur les bords, fortement striées-ponctuées, les intervalles faiblement convexes, lisses. Dessous du corps densément ponctué.

Iles Malouines ou Falkland.

Comme le dit très bien M. Waterhouse, cet insecte rappelle le *Necrophilus subterraneus* par sa forme ovale, son corselet et ses élytres fortement rebordés; chez ces dernières, le rebord est très large à la base et s'efface peu à peu vers l'extrémité.

Genus **BRACHYHELOPS** Fairmaire.

Corpus breve, apterum. Caput latum, labro emarginato; antennæ graciles, apice tantum et parum distincte crassiores, basin prothoracis superantes, articulis 2-4 subæqualibus, 2° vix distincte sequenti longiore, ultimo præcedenti fere duplo longiore. Palpi maxillares articulo ultimo oblongo, conico, palpi labiales articulo ultimo graciliori, truncato. Tarsi sat lati, articulo 4° bilobo. Prosternum et mesosternum sat lata, coxæ vix globulosæ, haud productæ. Elytra haud connata.

Ce nouveau genre est très voisin des *Parahelops*, mais il en diffère par le corps court et large. La tête est aussi plus large avec le labre échancré; le dernier article des palpes maxillaires est oblong, conique, assez pointu; celui des palpes labiaux, plus grêle et tronqué. Les antennes sont plus grêles, ne grossissant qu'insensiblement vers l'extré-

mité, dépassant notablement la base du corselet, ayant les articles 2-4 subégaux, le 2e à peine distinctement plus long que le suivant, le dernier presque deux fois aussi long que le pénultième. Les élytres ne sont pas soudées, mais ne recouvrent pas d'ailes ; le rebord épipleural est bien plus large. Le prosternum et le mésosternum sont larges entre les hanches, qui sont à peine globuleuses, nullement saillantes. Les tarses sont plus larges, avec le 4e article bilobé.

55. Brachyhelops Hahni Fairmaire.

(*Pl. II, fig.* 5.)

Long. 6mm.

Ovatus, vix oblongiusculus, convexus, rufulo-piceus, nitidus, subtus cum antennis, palpis, pedibus et elytrorum margine reflexo dilutior; capite sat dense punctato, antice obsolete bifoveolato, prothorace transverso, antice vix augustiore, angulis posticis acute rectis, dense punctato, elytris sat fortiter substriato-punctatis, intervallis planiusculis, haud punctatis, prosterno inter coxas utrinque striato, pectore laxe punctato.

Ovalaire, à peine un peu oblong, convexe, d'un brun roussâtre, brillant, dessous du corps, antennes, palpes, pattes et bord réfléchi des élytres plus clairs. Tête large, assez densément ponctuée, presque tronquée en avant et ayant de chaque côté une petite impression à peine marquée et un peu arquée. Corselet transversal, un peu plus étroit que les élytres, plus de deux fois aussi large que long, à peine plus étroit en avant, légèrement arrondi sur les côtés, les angles antérieurs obtusément arrondis, les postérieurs droits, pointus, surface à ponctuation assez serrée mais médiocrement forte, ayant de chaque côté, au milieu, un gros point. Écusson triangulaire, à peine ponctué. Élytres ayant les épaules obtuses, rétrécies en arrière à partir du milieu, obtuses à l'extrémité, à stries ponctuées assez fortes, mais peu profondes, les points s'affaiblissant vers l'extrémité, les trois stries marginales entières, plus profondes et plus fortement ponctuées, les intervalles assez plans, non ponctués. Poitrine à ponctuation écartée,

prosternum strié de chaque côté entre les hanches; abdomen finement et peu ponctué, premier segment finement rugueux à la base.

Baie Orange, sommet des Sentry Boxes (600m d'altitude).

Familia CURCULIONIDÆ.

Genus ANTARCTOBIUS Fairmaire.

Corpus oblongum, lateribus paulo compressum. Rostrum sat crassum. Oculi transversi, breviter ovati. Antennæ sat graciles, basin prothoracis attingentes, scapo gracili, apice sat abrupte incrassato, funiculi articulo 2° primo breviore, tertio longiore, clava oblongo-ovata, acuminata. Elytra extus subcarinata. Coxæ anticæ contiguæ, sat prominentes, intermediæ paulo, posteriores magis distantes. Pedes sat breves, femora clavata, tibiæ anticæ rectæ, sat fortiter mucronatæ, intus denticulatæ, tarsi ciliati, articulo 3° sat late bilobo, unguibus liberis.

Ce nouveau genre est voisin des *Barynotus* qu'il semble remplacer à l'extrémité australe de l'Amérique; il en diffère par le 1er article du funicule plus long que le 2e, le scape très grêle, atteignant ou dépassant un peu le bord postérieur des yeux et assez brusquement renflé à l'extrémité. Il se rapproche davantage du genre *Catoptes*, de la Nouvelle-Zélande, dont il se distingue par les yeux transversaux, brièvement ovalaires, le scape assez brusquement renflé à l'extrémité, le 2e article du funicule plus court que le premier, mais plus long que le suivant, les articles 3 à 6 ovalaires, parfois très courts, le 7e un peu plus gros, parfois transversal; la massue est oblongue-ovalaire, acuminée, articulée. Les hanches antérieures sont contiguës, assez saillantes, les intermédiaires sont peu écartées, les postérieures beaucoup plus. L'écusson est petit, triangulaire ou tronqué. Le corps est oblong, un peu comprimé latéralement; les élytres sont un peu carénées en dehors, à stries faibles, mais parfois fortement ponctuées. Les pattes sont assez courtes, mais médiocrement fortes, les fémurs en massue, les tibias antérieurs droits, denticulés en dedans, assez fortement mucronés à

l'extrémité; les tarses sont ciliés, le 3e article est assez large, bilobé, les crochets sont libres.

Le faciès de ces insectes rappelle assez bien celui des *Barynotus squamosus* et *viridanus* de nos montagnes; ils sont, comme ces derniers, recouverts d'une pubescence extrêmement fine.

56. Antarctobius Hyadesi Fairmaire.

(*Pl. II, fig.* 6.)

Long. 11mm.

Elongatus, fere ellipticus, convexus, rufescenti-brunneus, fusco vage plagiatus, griseo-pubescens, rostro punctato, carinulato, antennis sat gracilibus, funiculi articulo ultimo transverso, prothorace subtiliter dense punctulato, linea longitudinali parum impressa, scutello ovato, obtuso, elytris apice fere oblique truncatis, elongatis, tenuiter punctato-substriatis, intervallis planis, alutaceis, alternatim vix convexiusculis, externo fere carinato; subtus brunneus, nitidior, abdomine basi impresso, pedibus rufo-piceis.

Allongé, presque également atténué en avant et en arrière, convexe avec les élytres comprimées latéralement, d'un brun roussâtre assez brillant, ayant une pubescence grise fine et peu serrée, avec des macules brunes mal arrêtées et la tête d'un brun foncé. Tête assez densément mais peu fortement ponctuée, rostre à ponctuation un peu plus forte, ayant une carène médiane élargie à l'extrémité; antennes d'un brun roussâtre, assez grêles, dernier article du funicule transversal, massue ovalaire. Corselet plus étroit que les élytres, un peu plus large que long, presque également rétréci en avant et en arrière avec les côtés presque parallèles au milieu, le disque à ponctuation fine et serrée, strie médiane longitudinale peu enfoncée. Écusson ovalaire, obtus à l'extrémité. Élytres allongées, plus comprimées latéralement en arrière, presque obliquement tronquées à l'extrémité et, avant cette extrémité, ayant de chaque côté un tubercule conique obtus; disque à fine ponctuation formant presque des stries, les points un peu plus gros

vers la base, intervalles plans, alutacés, alternativement un peu convexes, l'externe presque caréné, strie marginale profonde et fortement ponctuée. Dessous du corps brun, plus brillant; abdomen ayant à la base une impression; pattes d'un brun de poix, les quatre tarses antérieurs ayant le 3[e] article bilobé, tandis qu'il est presque entier aux deux postérieurs.

Canal du Beagle; très rare.

57. Antarctobius lacunosus Fairmaire.

(*Pl. II, fig.* 8.)

Long. 9mm.

Oblongus, minus compressus, brunneo-piceus, sat nitidus, costulis, antennis pedibusque rufopiceis, tenuissime griseo-pubescens, capite infuscato, rostro haud carinato, prothorace lateribus rotundato, antice vix angustiore, sat subtiliter dense punctato, antice transversim leviter impresso, scutello angusto, fere triangulari, elytris substriato-punctatis, sutura elevata, intervallis interdum alternatim elevatis, sæpe interruptis, postice transversim connexis, subtus brunneus, nitidior, metasterno et abdomine basi valde impressis.

Oblong, moins comprimé latéralement que le précédent, d'un brun de poix, assez brillant, avec les côtes, les antennes et les pattes d'un brun rougeâtre, couvert en dessus d'une pubescence grise très fine et peu serrée. Tête rembrunie, assez finement ponctuée, ainsi que le rostre qui n'est pas caréné, une petite fossette entre les yeux. Corselet plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, à peine sensiblement rétréci en avant, disque à ponctuation serrée, assez fine, ayant en avant une impression transversale, parfois plus profonde au milieu, et à la base, de chaque côté, une légère impression transversale. Écusson étroit, presque triangulaire, obtus. Élytres à lignes ponctuées formant presque des stries, les points plus ou moins gros, suture élevée, les intervalles parfois alternativement convexes, souvent interrompus, et se reliant l'un à l'autre en arrière par des rides transversales, ayant de chaque côté, avant l'extrémité, une saillie obtuse peu forte. Dessous du corps

brun, plus brillant que le dessus, métasternum et abdomen ayant une forte impression à la base.

Baie Orange; assez commun.

Cette espèce est plus petite et plus courte que la précédente; le corselet est plus arrondi sur les côtés, plus impressionné en avant; les élytres sont plus courtes, à stries plus fortes, plus ou moins marquées; les intervalles, plus convexes, sont souvent interrompus et forment en arrière des aréoles irrégulières par des anastomoses transversales; la côte externe est toujours plus marquée et d'une teinte un peu plus claire, ainsi que toutes les parties en relief; les tubercules antéapicaux sont aussi plus gros.

Les tibias antérieurs sont très faiblement spinuleux en dedans, et le 3ᵉ article de tous les tarses est fortement bilobé.

58. Antarctobius dissimilis Fairmaire.

(*Pl. II, fig.* 7.)

Long. 6mm,5 à 7mm.

Brunneus, nitidus, prothoracis basi et margine antico, corpore subtus, antennis pedibusque rufo-piceis, capite inter oculos foveato, funiculi articulo 2° primo parum breviore, prothorace subquadrato, lateribus rotundato, sat fortiter dense punctato, postice impresso, elytris ovato-oblongis, fortiter striato-punctatis, intervallis alternatim paulo convexioribus, parte laterali profunde punctato-striata; subtus nitidior, metasterno et abdominis basi fortiter late impressis; ♀ paulo major, prothorace medio vitta longitudinali polita, elytris posticis punctato-striatis, apice breviter caudatis, extus costulatis.

Oblong, d'un brun brillant, base et bord antérieur du corselet, suture et bord externe des élytres, dessous du corps, antennes et pattes d'un brun rougeâtre. Tête densément ponctuée, ayant une fossette entre les yeux et en avant une impression transversale; antennes ayant le 2ᵉ article du funicule un peu plus court que le premier, les suivants courts, massue ovalaire-acuminée. Corselet presque carré, arrondi sur les côtés, assez fortement marginé à la base, densément et assez fortement ponctué, ayant au milieu, en arrière, une impression oblongue,

et en avant une ligne élevée, lisse, qui s'élargit à sa base. Écusson à peine distinct. Élytres ovalaires-oblongues, très arrondies aux épaules, arrondies ensemble à l'extrémité, fortement striées-ponctuées, intervalles alternativement un peu plus convexes, l'externe plus saillant, partie latérale plus fortement ponctuée-striée, strie marginale ayant une forte impression oblongue. Dessous du corps brun, plus brillant, métasternum et base de l'abdomen largement et fortement impressionnés. ♀ plus grande; corselet plus convexe, la bande longitudinale médiane ponctuée à la base, brièvement bisillonnée en avant; élytres plus fortement striées-ponctuées, l'intervalle externe plus costiforme, prolongées à l'extrémité en une sorte de queue tronquée, courte, concave à la suture; partie latérale à lignes de gros points, ligne marginale sillonnée, plus profonde à l'extrémité, ligne antémarginale sillonnée à l'extrémité; dessous d'un brun rougeâtre brillant, abdomen convexe, 2e et 3e segments fortement impressionnés sur les côtés, dernier segment déprimé.

Baie Orange; New-Year-Sound, sommet de l'île Perrier.

Cette espèce, remarquable par la différence des sexes, se distingue de la précédente par sa taille beaucoup plus petite, sa forme plus étroite, les élytres plus atténuées en arrière, à épaules bien effacées et à stries régulières; le corselet est plus fortement ponctué et fortement rebordé à la base.

Genus **ADIORISTUS** Waterhouse.

59. Adioristus sulcatus Fairmaire.

(*Pl. II, fig.* 9.)

Long. 17m.

Oblongus, convexus, niger sat nitidus, pedibus obscure rufis, genubus, tibiarum apice tarsisque nigricantibus, capite inter oculos puncto impresso, rostro apice rugosulo et impresso, prothorace sat parvo, transverso, lateribus sat rotundatis, dorso subtilissime sat dense punctulato, elytris amplis, medio prothorace duplo latioribus, late et profunde sulcatis, sulcis crenatis, intervallis convexis, subtiliter punctatis, haud transversim plicatulis, 3° paulo magis convexo, apice paulo pro-

minulo, pectore parum fortiter punctato, abdomine subtiliter punctulato, basi impressiusculo.

Oblong, atténué en avant, très convexe en arrière, d'un noir assez brillant avec les pattes d'un rougeâtre obscur, genoux, extrémité des tibias et tarses noirâtres. Tête un peu convexe, très finement ponctuée, ayant entre les yeux un point enfoncé; rostre à peine distinctement ponctué, élargi à l'extrémité, un peu rugueux et ayant une impression arquée, presque interrompue au milieu; antennes d'un brun noirâtre à pubescence cendrée. Corselet assez petit, transversal, un peu plus étroit en avant, côtés assez arrondis, angles postérieurs obtus mais marqués, les antérieurs très déclives, dessus très finement et assez densément ponctué. Écusson assez petit, oblong, tronqué. Élytres amples, deux fois aussi larges au milieu que le corselet, tronquées à la base, régulièrement élargies au milieu, obtusément angulées chacune à l'extrémité, largement et profondément sillonnées, ces sillons crénelés avec les intervalles convexes, finement ponctués, le 3e un peu plus convexe, un peu plus saillant à l'extrémité, les 5e et 7e un peu plus convexes, se réunissant et devenant un peu plus saillants à l'extrémité, intervalle sutural élevé, un peu épaissi et plus convexe après le milieu, la suture elle-même déprimée. Poitrine ponctuée peu fortement, abdomen plus finement ponctué, un peu impressionné à la base, saillie intercoxale très obtuse, tous les tibias garnis en dedans de fines soies courtes.

Canal du Beagle.

Cette espèce se rapproche de l'*A. angulatus* Guér.; elle en diffère par le corselet légèrement arrondi et non angulé latéralement; ses élytres, bien plus fortement sillonnées, n'ont pas les intervalles des stries ridés en travers et les épaules ne sont pas aussi anguleuses. Elle est bien plus grande que le *crassirostris* Fairm.; son corselet est à peine distinctement ponctué; ses élytres sont plus amples et fortement sillonnées, avec les intervalles relevés en côtes et l'extrémité ondulée.

Genus **LOPHOTUS** Schönherr.

60. Lophotus vitulus Fabricius.

Cette espèce chilienne se retrouve au détroit de Magellan et a été recueillie à la baie Orange.

Familia CERAMBYCIDÆ.

Genus **MICROPLOPHORUS** Blanchard.

61. Microplophorus magellanicus Blanchard.

Ne paraît pas rare au cap Horn; est du reste assez commun à Punta-Arenas.

Genus **CALLISPHYRIS** Neuman.

62. Callisphyris semicaligatus Fairmaire.

(*Pl. II, fig.* 10.)

Ann. Soc. Ent. Fr., 1859, p. 496.

Ce bel insecte, découvert par M. Germain dans les forêts subandines de Quillan, où il vit sur le *Fagus Dombeyi*, a été retrouvé dans la baie Orange; il existe aussi dans le détroit de Magellan et a été redécrit par M. Philippi, sous le nom de *Callisphyris Schythei*, dans les *Anales de la Universidad de Chile*, 1878, p. 38.

Genus **HORNIBIUS** Fairmaire.

Hornius Fairmaire [*olim* (1)].

Corpus breviter oblongum. Acetabula intermedia extus aperta, coxæ anticæ conicæ, prominentes, extus paulo angulatæ, prosterno angus-

---

(1) Nom changé à cause de sa trop grande ressemblance avec le genre *Hornia*.

tissimo, coxæ posticæ contiguæ. Caput breve, transversum. Oculi reniformes. Antennæ ab oculis paulo distantes, articulo 1° crasso, 2° brevi, ceteris subæqualibus. Prothorax brevissimus, capite paulo latior, sed elytris valde angustior. Mesosternum angustissimum. Tibiæ longe sed leviter sulcatæ, apice inermes, unguibus simplicibus.

L'insecte qui sert de type à ce nouveau genre se rapproche des Dorcasomides par ses cavités cotyloïdes intermédiaires ouvertes en dehors, ses hanches antérieures saillantes, coniques, un peu angulées en dehors, dépassant le niveau de la saillie prosternale qui est très mince et presque nulle entre les hanches, et par ses hanches postérieures contiguës. La tête est dégagée du corselet, courte, transversale, avec les yeux saillants, réniformes, mais à peine échancrés, les antennes insérées en avant et à une certaine distance des yeux, à premier article gros, le 2e court, les suivants subégaux, le dernier ne dépassant pas le milieu du corps; l'épistome est sinué, le labre un peu moins et très court; le dernier article des palpes maxillaires est oblong-ovoïde, obtusément acuminé; le corselet, très court, est un peu plus large que la tête, mais bien plus étroit que les élytres; celles-ci sont assez courtes, angulées aux épaules, arrondies conjointement à l'extrémité. Le mésosternum est très étroit, la saillie intercoxale triangulaire peu aiguë. Les tibias sont légèrement mais longuement sillonnés, inermes à l'extrémité; les fémurs sont faiblement claviformes; les trois premiers articles des tarses sont subégaux, le premier un peu plus long aux tarses postérieurs, le 4e grêle et allongé; les crochets sont simples.

La place de cet insecte est difficile à préciser : son faciès rappelle celui des *Tetraopes* et surtout des *Astathes;* mais la conformation des yeux, des pattes et du prosternum semble le rapprocher des Lepturides et des Dorcasomides auxquels il ne ressemble guère.

63. Hornibius sulcifrons Fairmaire.

(*Pl. II, fig.* 11.)

Long. 8mm.

Alatus, breviter oblongus, subparallelus, fulvus, nitidus, elytris pallidioribus, vage marmoratis, subtus cum pedibus paulo rufescens,

genubus obscurioribus, capite sulcato et bifoveolato, prothorace brevi, lateribus valde rotundato-angulatis, sat fortiter dense punctato, basi et antice transversim obsolete impresso, elytris punctis obscuris irregulariter impressis, basi densius, apice subtilius, stria suturali parum profunda, subtus minus nitidus.

Ailé. Brièvement oblong, presque parallèle, convexe, d'un fauve brillant, élytres plus pâles, mais à marbrures assez vagues d'un fauve obscur, couvert d'une fine pubescence, dessous un peu roussâtre, ainsi que les jambes, genoux plus obscurs. Tête assez finement ponctuée, plus fortement sur les côtés, assez profondément sillonnée au milieu, ayant entre les antennes un sillon transversal, court, fovéolé de chaque côté; antennes un peu villeuses. Corselet plus de deux fois aussi large que long, fortement et anguleusement arrondi sur les côtés, angles postérieurs un peu obtus, surface assez fortement et densément ponctuée, ayant à la base et en avant une faible impression transversale. Écusson ovalaire-triangulaire un peu concave, presque lisse. Élytres ayant la base et les épaules plus pâles, marquées de points obscurs irréguliers, plus serrés à la base, plus rares et plus fins vers l'extrémité, intervalles un peu inégaux, strie suturale peu profonde, repli épipleural très étroit. Dessous du corps moins brillant, métapleures finement coriacées.

Baie Orange.

La coloration de cet Insecte est analogue à celle des *Hydromedion* et des *Parahelops*, bien qu'il soit ailé et que ses mœurs doivent être fort différentes.

Familia COCCINELLIDÆ.

Genus **ERIOPIS** Mulsant.

64. Eriopis connexa Germar.

Var. **magellanica**, *Phil. Stett. Ent. Zeit.*, 1864, p. 402.

Cette Coccinellide est répandue dans tout le Chili, la Patagonie, une partie de la République Argentine, et se retrouve à la Terre de Feu. Le

seul individu rapporté appartient à une variété qui diffère à peine du type, et chez laquelle les taches sont d'une couleur plus pâle et d'une dimension un peu plus faible.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

Fig. 1. *Lissopterus Hyadesi* Fairmaire.
Fig. 1[a]. *Id.* patte antérieure.
Fig. 2. *Cascelius æneoniger* Waterhouse.
Fig. 3. *Cascelius Hyadesi* Fairmaire.
Fig. 4. *Homalodera dorsigera* Fairmaire.
Fig. 5. *Merizodus Macleayi* Bates.
Fig. 6. *Necrodes biguttulus* Fairmaire.
Fig. 7. *Pachymys puberulus* Fairmaire.
Fig. 8. *Macrosoma glaciale* Fabricius.
Fig. 9. *Deromecus canaliculatus* Fairmaire.
Fig. 10. *Corymbites fuegensis* Fairmaire.
Fig. 11. *Haplous segmentarius* Fairmaire.

PLANCHE II.

Fig. 1. *Hydromedion variegatum* Waterhouse.
Fig. 1[a]. *Id.* poitrine.
Fig. 2. *Parahelops Darwini* Waterhouse.
Fig. 3. *Parahelops angulicollis* Fairmaire.
Fig. 4. *Parahelops Haversi* Waterhouse.
Fig. 5. *Brachyhelops Hahni* Fairmaire.
Fig. 6. *Antarctobius Hyadesi* Fairmaire.
Fig. 7. *Antarctobius dissimilis* Fairmaire.
Fig. 8. *Antarctobius lacunosus* Fairmaire.
Fig. 9. *Adioristus sulcatus* Fairmaire.
Fig. 10. *Callisphyris semicaligatus* Fairmaire.
Fig. 11. *Hornibius sulcifrons* Fairmaire.
Fig. 11[a]. *Id.* tête.

HÉMIPTÈRES[1],

PAR

M. SIGNORET.

Le nombre des Insectes de cet ordre est partout moins grand que celui des Coléoptères, mais l'extrême pauvreté de la Terre de Feu s'explique du reste par les conditions de température qui y existent.

SUB-ORDO HETEROPTERA.

Genus **DITOMOTARSUS** Spinola.

1. DITOMOTARSUS HYADESI Signoret.

Long. 8mm à 9mm.

Brun ponctué de noir, la ponctuation plus ou moins confluente, la pointe de l'écusson et quelquefois les deux angles basilaires jaunes, les antennes, le rostre et les pattes brunes, le 1er article des antennes quelquefois jaune avec le sommet brun, le 2e parfois plus clair, les 3e, 4e et 5e presque noirs, surtout chez les individus plus clairs ; les élytres, plus ou moins brunes, sont plus foncées vers le sommet de la corie à l'angle interne ; les pattes, d'un brun de poix plus ou moins foncé, présentent les tibias plus clairs. Tête presque équilatérale, le lobe médian

(1) Les diagnoses des espèces nouvelles ont été publiées dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 1885, p. 64 et suiv.

un peu plus large à l'extrémité et arrondi, à peine plus long que les latéraux, ceux-ci un peu sinueux sur les côtés au-dessus des yeux. Vertex finement strié transversalement, sommet ponctué. Yeux globuleux. Ocelles peu visibles, insérés plus près des yeux que de la ligne médiane. Rostre atteignant les jambes intermédiaires, 2e article plus long que le premier et le plus long, le 3e le plus court. Antennes avec le 3e article le plus court, les 2e, 3e, 4e et 5e les plus longs, presque égaux, le 2e deux fois et demie aussi long que le 3e. Prothorax deux fois plus large que long, les angles huméraux arrondis, les bords latéraux convexes, le disque fortement impressionné transversalement en avant, très convexe en arrière, la ponctuation près du bord antérieur plus fine et plus serrée que sur le disque. Écusson acuminé, ponctué, excepté au sommet qui présente une légère carène se perdant vers le tiers du disque. Élytres très ponctuées, à bords latéraux très convexes, l'espace marginal très large, la membrane longue, hyaline, avec une bande légèrement enfumée et offrant sept nervures longitudinales. Ventre finement ponctué, avec des stries transversales fines; très convexe au milieu, échancré à l'extrémité ♂, arrondi ♀, les 4e et 5e segments très échancrés, le 6e ♂ fortement échancré, ayant au milieu un lobule et, de chaque côté aux angles, un faisceau de poils rugueux représentant un lobe qui dépend de l'organe mâle, lequel est entièrement caché par le 6e segment ventral.

Canal du Beagle.

Cette espèce est assez variable comme couleur; les individus les plus foncés sont d'un brun noirâtre assez uniforme, avec l'extrémité de l'écusson et les deux angles basilaires d'un brun plus clair, jaunâtre, la région odorifique, la base de la tête en dessous, les tibias d'un jaune brun plus clair dans les exemplaires plus pâles. Ce *Ditomotarsus* se rapproche beaucoup du *D. Gayi* Spinola et surtout du *D. punctiventris* qui n'est qu'une variété plus foncée du *Gayi;* mais il en diffère par la tête moins large en avant, par les ocelles presque invisibles insérés plus près des yeux que de la ligne médiane, tandis que chez le *D. Gayi* ils sont aussi éloignés de l'une que des autres, et par la ponctuation de la partie antérieure du prothorax plus fine et plus serrée; la coloration, en outre, est plus foncée.

Genus **ISODERMUS** Erichson.

Les Insectes qui font partie de ce groupe sont des plus anomaux parmi les Hétéroptères, et l'on ne sait au juste à quelle tribu les rapporter. Par le faciès ils ressemblent à certains Aradites, tels que les *Aneurus*, mais l'absence d'un canal rostral, ce qui rend le rostre libre, ne permet pas de le ranger parmi eux et il devient difficile de le placer dans des familles connues, surtout à cause de la brièveté du rostre, de la forme des antennes et de l'aplatissement du corps. Stål (*Énumér.*, Vol. III, p. 147) a créé pour eux la sous-famille des Isodermiens qu'il place dans les Aradites.

2. Isodermus Gayi Spinola.

Hist. de Chile, Zool., VII, p. 216, pl. I, fig. 14 (*Anchomichon*).

Isodermus patagonicus Stål, *Énumér. Hém.*, p. 147.

Long. 6^{mm}.

Corps très déprimé, d'un brun de poix, brillant, les bords latéraux de l'abdomen, le milieu du dos, le dessous du corps, les antennes, les élytres et les pattes un peu plus clairs. Tête finement rugueuse, triangulaire en avant, rétrécie en forme de col à la base, le lobe médian beaucoup plus long que les latéraux; tubercules antennifères un peu saillants. Yeux globuleux, saillants, aussi éloignés du sommet de la tête que de la base. Pas d'ocelles. Rostre très court, libre, 1er article court, le 2e plus long, plus gros et épaissi, le 3e à peine plus long, moins épais, fusiforme, les filets rostraux débordant le rostre. Antennes aussi longues que la tête, le prothorax et l'écusson réunis, le 1er article très court, ne dépassant pas le sommet du lobe médian de la tête, chacun des autres articles le double plus longs et égaux entre eux. Prothorax plus de deux fois aussi large que long, le bord antérieur finement marginé, faiblement échancré et d'un tiers moins large que le bord postérieur, celui-ci presque droit, les bords latéraux sinués, faiblement échancrés vers le bord antérieur; au niveau de l'impression

transverse, sur la ligne médiane, un sillon linéaire longitudinal ne dépassant pas l'impression transverse. Écusson triangulaire, acuminé, plus long que large à la base, le disque très finement rugueux. Élytres courtes, ne dépassant pas l'extrémité de l'écusson et ne consistant qu'en une écaille presque quadrangulaire, tronquée à l'extrémité, ponctuée le long de la suture cubitale et du bord externe. Un rudiment de membrane en place d'aile. Pattes très finement pubescentes, avec l'insertion très éloignée et d'autant plus qu'on s'éloigne des antérieures; cuisses plus ou moins épineuses en dessous, les antérieures présentant au sommet une épine plus forte en forme de dent. Tibias cylindriques, épaissis au sommet, mais sans fossette spongieuse, ayant à la place, à l'extrémité, une rangée de très petites épines en forme de peigne, ce qui permet de laisser ce genre parmi les Aradites dont il a tout à fait le faciès et dont il ferait partie s'il avait un sillon rostral. Tarses de deux articles, le 1er très court, le 2e très long, trois à quatre fois aussi long que le premier; crochets assez forts, accompagnés de ganglions allongés. Poitrine finement striée transversalement entre les pattes antérieures, lisse en arrière. Abdomen très brillant, présentant sur le dos un sillon médian et, de chaque côté, sur chaque segment, quatre plaques cicatricielles, dont deux médianes supérieures ovales près de la base et deux latérales arrondies, plus petites, à l'angle latéral supérieur; en outre, sur chaque segment du connexivum, un stigmate allongé; sur le ventre également des plaques, mais au nombre de six par segment, deux de chaque côté du bord latéral près du connexivum et une de chaque côté de la ligne médiane, celle-ci largement déprimée; dernier segment large et arrondi chez le ♂; chez la ♀, le 5e segment fendu jusqu'au sommet du 4e.

Baie Orange.

Cette espèce se retrouve au Chili et en Patagonie.

Genus **CLIDOCERUS** Westwood.

3. Clidocerus pæcilus Spinola.

Hist. de Chile, VII, p. 149, Pl. I, fig. 15 (*Pachymerus*).

Pachymerus hyalinatus Spin., *loc. cit.,* fig. 16.
Signoret, *Ann. Ent. Fr.,* 1863, p. 563.

Long. 5mm,5.

D'un jaune blanchâtre, ponctué de noirâtre et maculé de brun au milieu et au sommet de la corie, antennes et pattes jaunes. Tête acuminée, lobe médian blanc en avant, ce blanc ressortant d'autant plus que les lobes latéraux sont d'un brun très foncé de chaque côté. Vertex brun avec une bande médiane jaune qui, rejoignant quelquefois de chaque côté deux traits transversaux, forme une espèce d'Y. Yeux grands, longitudinaux, débordant à peine de chaque côté les angles antérieurs du prothorax; ocelles insérés sur la ligne basilaire des yeux et à peine plus rapprochés de ceux-ci que de la ligne médiane. Rostre atteignant le milieu de l'insertion des pattes intermédiaires, d'un brun jaunâtre plus foncé sur les 3e et 4e articles; le canal rostral très petit, recouvrant à peine les côtés basilaires du 1er article qui atteint le bord antérieur du prosternum, le 2e article de même longueur, le 3e un peu plus petit, le 4e le moins long. Antennes brunâtres, le 1er article plus foncé et le plus petit, le 2e deux fois aussi grand et plus pâle, les 3e et 4e d'un tiers moins long que le 2e et égaux. Prothorax deux fois aussi large à la base qu'au sommet, le bord antérieur et les côtés blanchâtres, le disque antérieur plus foncé que le postérieur; la ligne médiane blanchâtre du vertex se continue sur le disque antérieur du prothorax jusqu'à l'impression transverse; bords latéraux obliques, légèrement sinués. Écusson un peu plus long que large à la base, d'un jaune ponctué de brun foncé, surtout au milieu et à la base où les points sont plus ou moins confluents. Élytres plus larges que l'abdomen, jaunes, ponctuées, nuancées de plus pâle, le clavus et les cellules radiales présentant des séries de points plus forts et offrant deux fascies ou

macules brunes, obliques, l'une transverse au milieu et l'autre au bord apical de la corie; quelquefois ces bandes ne forment que des macules ou taches séparées. Membrane d'un jaune hyalin, ayant au milieu une bande longitudinale enfumée. Abdomen brun, recouvert d'une pubescence grisâtre plus ou moins jaune au milieu. Insertion des pattes d'un jaune pâle, ainsi que le bord antérieur du prosternum. Pattes jaunes avec l'extrémité des fémurs brune, ainsi que la base des tibias.

Baie Orange; se trouve aussi au Chili.

Genus **CORIXA** Geoffroy.

1. Corixa quadrata Signoret.

Long. 6mm.

Dessus brun, rayé de jaune, dessous jaune, base de l'abdomen noire. Tête grosse, d'un jaune brun, plus large que le prothorax, le front aplati, pubescent, finement ponctué près des yeux; chaperon brun-noirâtre, pubescent, finement linéolé transversalement de jaune, caréné sur le milieu, cette carène peu visible, se continuant sur le front, mais seulement au sommet. Vertex très large, formant un quadrilatère arrondi en avant, le bord postérieur droit, un peu anguleux au milieu, le disque convexe, presque caréné à la base et présentant de chaque côté de la ligne médiane et le long du bord oculaire une ligne de points enfoncés, les deux séries se réunissant un peu avant le bord postérieur, le vertex égalant environ la largeur des yeux réunis. Prothorax deux fois et demie aussi large que long, droit antérieurement, arrondi postérieurement, les angles huméraux anguleusement arrondis; sur le disque huit ou neuf lignes plus ou moins confluentes, le sommet faiblement caréné. Écusson noir, mais invisible dans l'état naturel. Élytres brunes, finement linéolées de jaune; espace marginal blanc, jaunâtre après le milieu de la corie, la même teinte s'étendant à la naissance de la suture cubitale; les linéoles jaunes, très étroites, sont très distinctes à la base du clavus, puis le deviennent beaucoup moins sur le disque et remontent le long de la côte externe sur l'espace marginal; la partie membraneuse indistincte et confondue avec la corie,

excepté un peu vers l'angle du clavus. Ce caractère distingue cette espèce de toutes les autres *Corixa*, exotiques et européennes. Pas d'ailes. Pattes d'un brun jaunâtre, les antérieures courtes; fémurs épais, aussi longs que le tibia et le tarse réunis; tibias très courts, ayant à peine la moitié de la longueur du tarse ou palette; celui-ci formant un croissant avec des cils très longs au bord externe supérieur, au nombre de seize ou dix-sept, et d'autres beaucoup plus petits au bord inférieur, puis au sommet deux ou trois cils presque aussi longs que les internes supérieurs. Pattes intermédiaires très grêles et longues, les postérieures avec les tarses et tibias plus foncés, le fémur plus fort et à peu près aussi long que le tibia, le tarse très aplati en forme de rame, cilié sur les bords et plus fortement en dedans; crochet large, aplati, plus brun que le reste et d'un tiers aussi long que le tarse. Abdomen noir en dessus et à la base en dessous avec le bord et le sommet flaves.

Deux caractères distinguent cette espèce de toutes ses congénères, d'abord la largeur du vertex, ensuite la membrane confondue avec la corie. Elle se rapproche, pour la taille, du *C. Fabricii;* mais s'en distingue, outre les caractères ci-dessus, par le dessin dont les lignes jaunes transverses sont plus étroites et moins distinctes sur le prothorax et les élytres.

Baie Orange.

NÉVROPTÈRES,

PAR

M. Jules MABILLE.

Peu nombreux sont les insectes névroptères recueillis au cap Horn par la Mission scientifique; le modeste résultat obtenu ne peut s'expliquer que par la difficulté toute particulière qu'offre la recherche des espèces appartenant à cet ordre, à cause de leurs mœurs singulières et du soin que prennent un grand nombre d'entre eux de choisir les retraites les plus obscures, celles qui, trop souvent, sont inaccessibles à l'homme.

Quoi qu'il en soit, trois espèces seulement ont été rapportées, et chacune d'elles appartient à une tribu distincte. Considérées sous leur aspect le plus général, elles semblent présenter des caractères d'uniformité assez marqués; mais si une étude attentive permet de les rapprocher de certaines espèces déjà connues, il n'en est pas moins réel que la connaissance de ce petit nombre de types ne peut donner une idée de la faune de la Terre de Feu; que par cela même aucune relation ne peut être établie entre cette faune et celle des contrées limitrophes, ou celles de régions plus éloignées, mais dont le climat semblerait indiquer une faune analogue ou similaire.

En examinant séparément nos trois insectes, on reconnaît : que l'*Æschna diffinis* a de grandes affinités avec certaines formes euro-

péennes, habitant plus particulièrement les parties tempérées et même méridionales de ce continent, principalement avec les *Æschna affinis* et *mixta*. Comme taille et comme coloration il est voisin de l'*Æs. affinis;* il s'en éloigne, cependant, par certains caractères : le manque de dents aux appendices supérieurs, l'existence de bandes sur les côtés de la poitrine, etc.; ces deux particularités le placent évidemment dans le voisinage de l'*Æschna mixta*. D'autre part, sa coloration, sa villosité, lui donnent une fausse apparence d'*Æschna pratensis,* mais ce n'est bien qu'une apparence, ses réelles affinités se trouvant indiquées par des caractères d'une valeur incontestable, savoir : les yeux contigus sur un espace assez étendu, l'étranglement très caractéristique du second segment abdominal. L'*Æschna diffinis* appartient donc à la deuxième division du genre, et, dans ce genre, au groupe dont les espèces possèdent sur le vertex une tache en forme de T; il devra, par conséquent, être placé entre les *Æschna mixta* et *affinis*, ainsi que nous le disions en commençant. Mais, s'il appartient à un groupe européen, il n'est pas moins vrai que cet *Æschna* offre un facies très particulier ne permettant de le confondre avec aucune espèce européenne.

L'*Halesus Hyadesi* a une apparence encore plus marquée d'espèce des régions polaires, et se rapproche singulièrement de nos formes européennes; les caractères généraux qui l'en distinguent sont les suivants : l'aile supérieure plus obtuse, les fourches apicales plus aiguës au sommet.

Ce genre est représenté dans l'Amérique septentrionale : la constatation de l'existence de ce même genre à l'extrême partie de l'Amérique du Sud offre, par conséquent, un intérêt réel; il assigne à la faune de cette contrée, autant qu'on peut l'affirmer d'après les documents si restreints que nous possédons, le caractère des faunes de contrées froides, surtout si l'on veut bien se souvenir que les *Halesus* en Europe habitent les parties les moins chaudes de ce continent, telles que l'Écosse, l'Angleterre et les portions assez élevées des Alpes.

La *Perla myrmidon* présente un aspect particulier : sa petite taille, ses ailes hyalines à nervures peu nombreuses, lui donnent l'apparence d'une *Nemoura;* mais ses filets abdominaux, les hiéroglyphes peu marqués et cependant apparents du prothorax en font bien incontestable-

ment une Perle; elle ne peut être, à notre connaissance, rapprochée des autres espèces du genre.

INSECTA NEUROPTERA.

SECTIO PSEUDONEUROPTERA.

ODONATA.

Odonata Fabricius.

FAMILIA ÆSCHNIDÆ.

Æschnidæ Burmeister, *Handb. Entomol.*, II, 1839.

Genus **ÆSCHNA** Fabricius.

Gen. insect., 1776.

1. ÆSCHNA DIFFINIS Rambur.

(*Pl.*^e *I*, *fig.* 1.)

Æschna diffinis Rambur, *Histoire des Névroptères*, n° 13, p. 201; 1842.

Æschna diffinis Cl. Gay, *Historia de Chile*, t. VI, p. 16; 1851 (fig. excl.).

Æschna abdomine maculatissimo; appendicibus superioribus maris paululum tortuosis, ad marginem exteriorem breviter hispidis, ad marginem internam dilatatam longe ciliatis, ultimis duobus segmentis minoribus; appendicibus fœminæ ovatis, in medio carina parum elevata, munitis; appendice inferiore, dimidiam partem æquante, triangulari, ad extremitatem attenuato, pilis rudis fimbriato, pagina superna hispida, valde cavata.

Alis hyalinis; radiis plerisque rubescentibus; membranula accessoria mediocri, brunneo albidoque tincta; pterostigmate rhombeo, elongato, angusto, nigro, in medio pallidiore.

Corpore villosissimo; abdomine obscure triquetro, in utroque sexu ad basin inflato, versus segmenti secundi medium attenuato; pedibus nigerrimis.

Habitat in regionem dictam *Terre de Feu*, ubi legit clar. Doctor Hyades præcipue in vicinitatem baie Orange et Oushouaïa. Mares septem unicamque fæminam vidimus.

Tête jaune, le bord de la lèvre supérieure noirâtre, la face et les autres parties de la bouche jaunes; une ligne transverse au milieu du front et une seconde longitudinale sur le vertex en forme de T très court et épais, noires. Les yeux jaunâtres; le vertex, l'espace entre les ocelles, et l'occiput d'un beau jaune; le menton, très poilu, d'un gris jaunâtre.

Corps très velu; prothorax couvert de poils longs, serrés, d'un beau jaune doré, sans taches; thorax brun également velu, portant sur les côtés deux taches jaunes, opaques, un peu empâtées, allongées, obliques, faiblement sinueuses en leurs bords; espace intéralaire tacheté de jaune et de bleu.

Ailes hyalines dans les deux sexes; nervure costale munie en avant de petites dents courtes, mais bien visibles sous le foyer d'une bonne loupe, ce qui la rend manifestement scabre, rougeâtre; la nervure sous-costale, le premier tiers de la nervure médiane également rougeâtres (cette coloration est surtout visible par transparence et avec le secours de la loupe); les autres nervures et les deux tiers de la nervure médiane sont noirs. Pterostigma de forme elliptique allongée, étroit, noir sur les bords, presque clair en son milieu, surmontant environ cinq cellules; cellules nombreuses, petites et très régulières à l'extrémité des ailes et sur le bord postérieur. Le triangle porte quatre cellules, tant aux ailes supérieures qu'aux inférieures; treize à quinze nervules antécubitales. Les ailes inférieures élargies à la base forment un angle bien saillant, lequel correspond, lorsque ces ailes sont bien étendues, à l'étranglement de l'abdomen; membrane accessoire peu développée aux ailes supérieures, entière, d'un blanc opaque, très allongée et un peu étroite aux inférieures, partagée en deux parties parfaitement distinctes, la supérieure blanche et opaque; l'inférieure, noire, se termine en languette étroite sur l'angle anal.

Abdomen un peu déprimé, obscurément triangulaire, parcouru dans toute sa longueur par une ligne carénante, noire, interrompue à chaque segment; d'une coloration générale roussâtre, et orné, en outre, de

taches bleues disposées comme il suit : le premier segment uniformément brun; le deuxième porte un trait longitudinal médian jaune, deux traits transverses de même couleur, et à l'extrémité un anneau bleu; le troisième, le quatrième, le cinquième, le sixième, le septième, le huitième et le neuvième offrent en dessus une tache triangulaire de chaque côté de la carène dorsale, dont la pointe est dirigée en dehors et la base appuyée sur la carène; deux taches marginales ovales se suivent immédiatement; l'extrémité de chaque segment cerclé de noir. Le dixième ou dernier segment présente supérieurement une tache triangulaire noire dont la pointe, très aiguë, est dirigée en bas, une autre tache bleue à l'extrémité sur les côtés du bord anal.

Appendices anals supérieurs plus courts que les deux derniers segments de l'abdomen; ils sont un peu épaissis, et quelque peu rétrécis à la base, sans aucune trace de dents, ensuite étroits; le bord interne garni de longs poils noirs; dilatés inférieurement, relevés et concaves en dessus; le bord externe, épaissi, est finement pubescent; l'extrémité, obtuse, légèrement atténuée de dedans en dehors.

Cette description a été faite sur les individus recueillis par M. le Dr Hyades, par conséquent, sur des individus desséchés; mais dont deux, maintenus dans de l'alcool, avaient presque entièrement conservé leurs couleurs. La description originale donnée en 1842 par le Dr Rambur a évidemment été faite d'après un individu en très mauvais état, puisque ce savant Auteur ne mentionne en aucune manière la villosité si remarquable qui couvre tout le corps de cet *Æschna*. D'après M. Rambur, et sur la foi d'une étiquette de la collection Serville, l'*Æschna diffinis* habiterait le Chili : ce fait constituerait pour cet Odonate une aire de dispersion de grande étendue, mais il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on considère que certaines espèces européennes se trouvent abondamment répandues sur toute la surface de ce continent; la *Libellula quadrimaculata*, par exemple, habite les Iles Britanniques, la France, l'Europe centrale et vit également dans une grande partie de la Sibérie, c'est-à-dire dans toute la largeur de l'ouest à l'est de notre continent et dans une partie de l'Asie. La *Libellula erythræa*, commune aux environs de Paris (Enghien, Moret), descend à travers la France et l'Espagne jusque dans les contrées du bassin méditerranéen, tant au

Nord qu'au Sud et à l'Est, et se retrouve à l'Ouest au Sénégal et même, d'après quelques auteurs, au cap de Bonne-Espérance. Assurément, cette espèce est la seule qui soit répandue sur une aussi vaste étendue.

Nous avons cru devoir faire figurer à nouveau l'*Æschna diffinis*, bien que Claude Gay l'eût représenté dans son *Histoire du Chili*. Mais la figure donnée par cet auteur laisse trop à désirer : la coloration en est uniformément rousse, sans aucune tache; les appendices abdominaux sont très inexactement représentés, ils semblent bien plutôt appartenir à une espèce du genre *Libellula* qu'à un *Æschna*.

Sectio PLECOPTERA.

Burmeister, *Handb. Ent.*, II, 1839.

Familia PERLIDÆ.

Stephens, *Illust. Brit. ent.*, 1836.

Genus **PERLA** Geoffroy.

Hist. Ins., 1764.

2. Perla myrmidon Jules Mabille.

(*Pl. I, fig.* 3.)

Perla capite fusco, luteolo tincto, antennis rubescentibus, nigro articulatis; prothorace quadrangulari, pubescente, litteris parum conspicuis, notato; abdomine gracili, elongato, tereti, superne luteo, inferne nigro, tincto; alis corpore longioribus, angustis, apice acuminatis, pallide grisis, quandoque lutescentibus, ramis vix conspicuis; pedibus luteis, rufo lineolatis.

Cum præcedente legit clar. Doctor Hyades.

Antennes rougeâtres, annelées de noir, finement pubescentes.

Tête peu allongée, brune à reflets jaunâtres, un peu avancée antérieurement, échancrée postérieurement; prothorax quadrangulaire à angles émoussés, non rétréci en arrière, traversé par une ligne longi-

tudinale enfoncée, un peu plus large en avant qu'en arrière; une dépression oblongue transverse occupe le centre de cette partie du corps; il est, en outre, couvert d'une très fine pubescence jaunâtre, et les hiéroglyphes sont à peine visibles. Le mésothorax et le métathorax sont lisses, de coloration jaune, sur laquelle se remarquent quelques taches plus obscures.

Les ailes dépassent l'abdomen d'environ le quart de leur longueur; elles sont oblongues, très atténuées au sommet, étroites, transparentes et parsemées çà et là de légères taches enfumées; la réticulation est très claire, les nervures presque effacées, réunies par quelques nervules transverses.

Abdomen très grêle, allongé, de forme cylindrique, un peu dilaté à l'extrémité anale, jaune en dessus, noirâtre en dessous; filets extrêmement grêles, un peu écartés, courts, jaunâtres et pubescents.

Envergure : 16mm.

Sectio NEUROPTERA.

TRICHOPTERA.

Kirby, *Linn. Trans.*, 1813.

Familia LIMNOPHILIDÆ.

Rambur, *Hist. névropt.*, 1842.

Genus HALESUS Stephens.

Illust. Brit. ent., 1836.

3. Halesus Hyadesi Jules Mabille.

(*Pl. I, fig.* 4.)

Statura *Halesi ligoniferi europæi;* alis anticis hyalinis, rufo-fuscis; membrana subtiliter rugoso-punctata, si lentem adhibueris, secundum

nervos pilis nigris hirta; furcis apicalibus : prima acutiore et retro longius producta; secunda et tertia subacutis; intervallis autem apicalibus secunda et quarta quadratis. Alis posticis hyalinis, subflavidis vel subrufulis margines versus; antennis fuscis, articulo primo ovato, rufo; pedibus rufis, exterius brunneis, palpis rufis.

Ad locum dictum baie Orange legit clar. Doctor Hyades.

Envergure : 40^mm^; longueur du corps : 15^mm^.

Tête d'un roux jaunâtre en avant, finement poilue; la face et le premier article des palpes maxillaires jaunes, les suivants roussâtres ainsi que les palpes labiaux.

Thorax un peu étroit en avant, partagé antérieurement par une ligne transverse enfoncée, teinté de brun dans la partie médiane, presque glabre, et d'une teinte jaunâtre postérieurement.

Abdomen jaune, assez brillant, testacé, de forme cylindrique, très allongé, couvert çà et là de poils peu nombreux un peu longs et couchés. Ces poils sont surtout visibles et relativement abondants sur les flancs.

Les ailes antérieures oblongues, peu rétrécies à la base, élargies vers les deux tiers de leur longueur un peu avant l'apex; ce dernier de forme ovale obtuse; elles sont en dessus d'un roux fauve et finement pointillées ; vues sous le foyer d'une forte loupe, elles présentent, particulièrement dans la région basilaire, des rangées de poils noirs, rudes, complètement appliqués sur la membrane de l'aile, abondants principalement sur les nervures; le centre de l'aile en est presque dépourvu, mais ces mêmes poils reparaissent dans la région apicale, seulement en moins grand nombre que dans la basilaire.

La première fourche apicale est aiguë, longuement prolongée en arrière; la seconde et la troisième moins aiguës, mais non prolongées; le premier espace apical et le quatrième se terminent en un sommet quadrangulaire; les autres sont régulièrement formés.

Les ailes postérieures sont hyalines, non colorées au centre, jaunâtres ou roussâtres à la base et vers les bords apical et postérieur; elles affectent une forme ovale triangulaire; bien développées, elles sont obtuses et arrondies au sommet.

Les pattes sont roussâtres, mais brunes extérieurement; les antennes fauves avec le premier article ovale et roux.

Un seul exemplaire femelle a été recueilli à la baie Orange. De même que l'*Æschna diffinis*, et plus encore que cette dernière, l'*Halesus Hyadesi* a un facies européen bien marqué.

Un seul exemplaire a été rapporté, et malheureusement une femelle.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. *Æschna diffinis* Rambur; mâle.
Fig. 1^{a}. *Id.* extrémité de l'abdomen, dessus.
Fig. 1^{b}. *Id.* extrémité de l'abdomen, dessous.
Fig. 1^{c}. *Id.* extrémité de l'abdomen, profil.
Fig. 2. *Æschna diffinis* Rambur; femelle.
Fig. 2^{a}. *Id.* extrémité de l'abdomen, dessus.
Fig. 2^{b}. *Id.* extrémité de l'abdomen, dessous.
Fig. 2^{c}. *Id.* extrémité de l'abdomen, profil.
Fig. 3. *Perla myrmidon* J. Mabille.
Fig. 3^{a}. *Id.* tête.
Fig. 3^{b}. *Id.* tarse antérieur.
Fig. 3^{c}. *Id.* aile inférieure.
Fig. 4. *Halesus Hyadesi* J. Mabille.
Fig. 4^{a}. *Id.* extrémité de l'abdomen.
Fig. 4^{b}. *Id.* extrémité de l'abdomen, profil.

LÉPIDOPTÈRES,

PAR

M. P. MABILLE.

Au cours de la mission du cap Horn, MM. les Drs Hyades et Hahn, en recueillant de nombreux objets d'Histoire naturelle, n'ont point négligé l'ordre des Lépidoptères. Leurs recherches ont été faites sur cette partie méridionale de l'Amérique dont l'ensemble, composé d'un vaste archipel, peut être désigné sous le nom de *Terres Magellaniques*. Ces terres s'étendent jusqu'au 56° lat. S., et cette situation est particulièrement intéressante en Lépidoptérologie. On connaît assez bien la faune polaire de l'extrémité terrestre opposée, et un vif sentiment de curiosité naît à l'idée d'une faune qui, placée symétriquement à celle que nous connaissons, soulève d'importantes questions d'influence de climat et de latitude. Nous ne pouvons dire que les insectes recueillis répondent à toutes les difficultés; cependant MM. Hyades et Hahn ont eu le soin de récolter tout ce qu'ils ont rencontré, et les individus représentent les principales familles des Lépidoptères : on peut avoir ainsi, en raccourci, une idée sommaire de la faune de ces contrées froides, mais non déshéritées pour l'entomologiste, comme on pourrait le croire. Ce n'est pas même s'avancer beaucoup que de les dire riches; en effet, en tenant compte de la difficulté des chasses dans un pays désolé, les types recueillis ne peuvent être isolés. Ils sont l'indice que beaucoup d'autres existent, qu'iront rechercher les voyageurs quand, rassasiés de l'éclat éblouissant des espèces tropicales, les amateurs

auront reconnu tout l'intérêt d'une obscure Noctuelle ou d'une Géomètre des terres polaires.

Notre faune, au reste, doit en beaucoup de points rappeler celle du Chili, et c'est peut-être des Andes que lui sont venues la plupart de ses espèces. Sur cinq diurnes, l'un appartient aux plateaux du Pérou; un seul nous a paru nouveau; les autres se retrouvent sur les côtes du Pacifique.

Quant aux nocturnes, ils rappellent ceux de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Plusieurs espèces sont tellement caractérisées, qu'on serait tenté de créer des genres pour chacune d'elles, s'il n'était prématuré de délimiter des groupes avant de connaître la majorité des êtres qui les constituent. Nous avons dû cependant, dans certains cas, nous départir de cette réserve; il nous a semblé peu sage de forcer les affinités, en faisant entrer certaines espèces dans des genres connus, quand les caractères principaux manquaient ou s'y opposaient. Un nocturne remarquable est le *Cercophana Frauenfeldii* Feld., espèce chilienne et dont M. Hyades a obtenu un bel exemplaire du cocon. Dans un temps éloigné de nous, on comprendra plus vivement l'importance et l'intérêt d'une récolte comme celle dont nous traitons aujourd'hui, quand on pourra comparer les faunes de la Suède, de l'Amérique du Nord et de la Sibérie avec celle des seules Terres antarctiques qui peuvent posséder de nombreuses espèces.

LISTE DES ESPÈCES RECUEILLIES.

Diurnes ou *Rhopalocères*.

Neosatyrus Hahni Mab.
Argynnis Anna Blanch.
— *Cytheris* Drury.
Pieris xanthodice Luc.
— *theodice* Boisd.

Nocturnes ou *Hétérocères*.

Hepialus fuscus Mab.
Dasychira platyptera Mab.
Saturnia Hyadesi Mab.
Cercophana Frauenfeldii Feld.
Agrotis typhlina Mab.
— *xanthostola* Mab.

Agrotis frigida Mab.
— *gravida* Mab.
— *carbonifera* Mab.
— *bicolor* Mab.
— *corticea.*
Orthosia mollis Mab.
Hadena tetragona Mab.
Anarta trisema Mab.
Eunomos Hyadesi Mab.
Salpis antennata Mab.
Aspilates glyphicarius Mab.
Synneuria virgellata Mab.
Hypoplectis distictaria Mab.
Psodos quadrisectaria Mab.
Lobophora stenopterata Mab.
— *oculata* Mab.
Cidaria perornata Mab.
— *mutabilis* Mab.
Larentia multivirgulata Mab.
— *semilotaria* Mab.
Crambus biradiellus Mab.
Tinea galeatella Mab.

DIURNES.

Sous-famille des SATYRINES.

Genre **NEOSATYRUS** Butler.

1. Neosatyrus Hahni Mabille.

(*Pl. I, fig.* 3, 3ª.)

Bull. Soc. philom., août 1884, p. 55.

Parvus, niger; discus alarum rufescens. Alæ subtus dissimiles : anticæ disco fulvo, apice et margine fuscis; in apice duplex ocellus niger, albo-bipupillatus, luteo cinctus. Alæ posticæ griseæ; basis intensius grisea, ultra medium, linea transversa, acute dentata limitatur; infra eam spatium cinereum et margo sat late rufus, et seriem quinque punctorum alborum offerens.

Cette espèce est voisine du *N. minimus* Butl. Elle a 28ᵐᵐ d'envergure. Les ailes sont en dessus d'un brun luisant, avec une éclaircie rougeâtre, entre les rameaux des nervures, et toujours plus vive sur les secondes ailes. En outre, la côte est blanchâtre et marquée de petites hachures noires souvent géminées. Les franges sont brunes.

En dessous, les ailes supérieures ont tout le disque rouge vif, la côte brune avec des hachures noires, séparées par des intervalles cen-

drés, le bord externe brun semé d'écailles grises et un grand ocelle apical noir, cerclé de jaune pâle et marqué de deux points superposés blancs. Les ailes inférieures ont la base jusqu'au milieu d'un brun noir; cette partie foncée est limitée sur le milieu du disque par une ligne anguleuse formant deux dents obtuses plus prononcées et éclairée de gris blanc. La partie terminale de l'aile est grise, semée d'écailles blanches et traversée par une rangée de cinq points blancs. On en voit parfois un sixième chez quelques individus, placé sur l'angle anal.

Le corps est noir en dessus; l'abdomen, cendré en dessous; les antennes ont la massue ovoïde et rougeâtre en dessous. Les palpes ont les articles indistincts et sont hérissées de longs poils flexueux à extrémité grise. Les pattes sont rousses et les tarses sont courts et ont des éperons rudimentaires.

La femelle ne diffère du mâle que par l'éclaircie du dessus des ailes, qui est plus large et plus vive.

Trois exemplaires de Punta-Arenas, 10 novembre. (Dr Hahn.)

Sous-famille des NYMPHALINES.

Genre **ARGYNNIS** Fabricius.

2. Argynnis Anna Blanchard.

Gay, *Faune Chili*, VII, 1852, p. 23.

En dessus, le mâle a les ailes d'un fauve rouge; les supérieures sont un peu plus pâles que les inférieures et ont trois rangées de points noirs qui vont de la côte au bord interne, et quatre taches noires dans la cellule dont l'inférieure est annuliforme. La côte est noirâtre et le bord externe est suivi d'une fine ligne noire. Les secondes ailes sont plus rouges et offrent deux rangées de points noirs, quelques zébrures sur la base et un liséré qui suit la frange; en outre, l'attache dès ailes est noirâtre. Une zébrure blanche est à l'apex, à la naissance de la deuxième ligne de points qui naît en même temps que la première.

Le dessous des ailes antérieures est d'un jaune fauve, avec l'apex rouge brique; les lignes de points sont oblitérées et ne se voient bien qu'à l'angle interne. L'apex porte un petit trait oblique blanc, et la frange en face est coupée de la même couleur. Les ailes inférieures sont d'un rouge brique plus intense à la base avec trois mouchetures blanches, une à chaque angle et une plus forte et courbe le long du premier rameau de la composée postérieure.

Le corps est noir en dessus, roux foncé en dessous. Les palpes, très développées, sont rousses; les antennes, rousses également, avec la massue ovoïde et brune.

Le mâle seul est connu et se prend toujours en compagnie de la *Cytheris;* aussi nous croyons que, par la suite, il faudra réunir ces deux espèces, car toutes les *Cytheris* que j'ai vues sont des femelles.

Deux mâles pris à Oushouaïa (Dr Hyades). Un mâle, canal du Beagle à la baie Banner, en mars. Un mâle, baie Orange, en janvier. (Dr Hahn.)

3. Argynnis Cytheris Drury.

Papilio Cytheris Drury, *Illustr. exot. Entom.*, II, 1773, pl. IV, fig. 3, 4.
Argynnis siga Hubner, *Zutr. exot. Schmetterl.*, 1832, fig. 677, 678.

En dessus, les ailes sont fauves comme dans la précédente, mais d'un ton plus chaud. Tous les dessins noirs sont exactement les mêmes, seulement les points sont plus marqués ou plus gros et le bord externe aux ailes supérieures est plus profondément sinué. Le dessous présente des différences plus sensibles : les ailes supérieures sont plus fauves et les points noirs des lignes sont assez nettement reproduits. Il y a un trait blanc à l'apex doublé de fauve rouge.

Les ailes inférieures sont marbrées de fauve feuille morte sur le disque; au bord antérieur il y a trois taches d'un blanc un peu nacré; trois autres semblables sur le milieu du disque, dont l'extérieure courbe, étroite et allongée, et finissant en face de l'angle décrit par le bord externe en son milieu. Ce trait blanc coupe une bande feuille morte, allant du bord antérieur au bord interne, éclairée de jaune et marquée entre les nervures d'une petite tache jaune fauve.

Le corps est comme dans l'espèce précédente.

Nous n'avons vu que des femelles et, l'époque d'apparition comme les localités concordant pour les deux espèces, nous pensons que l'*Anna* est le mâle de la *Cytheris*, car nous n'avons vu nulle part les deux sexes de l'une ou de l'autre.

Nous rapportons à la *Cytheris* une chenille d'*Argynnis* recueillie par M. Hyades et dont la parure est remarquable. Elle est noire et elle a sur les flancs et sur la tête une pubescence gris jaunâtre. Sur chaque anneau on voit un rang transversal de huit épines ramifiées d'un rouge de corail; les quatre épines médianes sont moitié plus longues que les autres. Leurs ramifications sont toutes terminées par une soie déliée et jaune; les deux terminales, plus allongées que les autres, sont lavées de noir, surtout sur les premiers et les derniers anneaux. Le ventre et les pattes sont noirs. Les stigmates sont visibles à une forte loupe et noirs (1).

Chenille. — Beaucoup d'exemplaires, baie Orange.

Imago. — Un exemplaire, canal du Beagle, île Picton, 2 nov. — Un exemplaire, baie Orange, 4 janvier. (Dr Hahn.)

PAPILIONIDES.

Sous-famille des PIÉRINES.

Genre PIERIS Schranck.

4. Pieris xanthodice Lucas.

(*Pl. I, fig.* 1.)

Rev. zool., 1852, p. 337.

Cette Piéride a les ailes blanches; les supérieures ont un trait noir dans la cellule qui est joint à la côte également noire; il y a sur le milieu des rameaux une série de points qui s'arrête un peu au-dessous de

(1) Plusieurs autres Argynnes ont été signalées au sud du 50° lat. S. Entre autres, la *Lathonides* et la *Dioides* qui, comme leur nom l'indique, rappellent des espèces européennes.

la cellule, et l'extrémité de chaque rameau en face de cette ligne de points est marquée d'un long trait noir triangulaire. Les ailes inférieures sont blanc jaunâtre et ont les nervures un peu rembrunies. En dessous les ailes supérieures sont blanches, et l'apex est jaune à partir de la ligne de points noirs. La côte est noirâtre et le trait cellulaire est plus foncé. Les ailes inférieures sont jaunes avec toutes les nervures suivies d'une ombre noirâtre sur laquelle elles se détachent en blanc.

Le corps est noirâtre en dessus, hérissé de poils brillants; il est blanc en dessous, les palpes sont frangées de noir.

Un mâle : Punta-Arenas, en décembre.

5. Pieris theodice Boisduval.

(*Pl. I, fig.* 2.)

Voy. Astrol., *Lép.*, p. 51, 1832.
Blanchard, Gay, *Faune Chili*, 1852, p. 12, pl. I, fig. 1 (*a*, *b*).

Les ailes sont en dessus d'un blanc luisant plus ou moins teinté de jaune soufre; les supérieures ont les nervures noires et leur extrémité est chargée d'un trait sagitté noir et épais qui s'appuie sur un liséré noir terminal, la frange est blanche. La côte est étroitement noire et un trait épais clôt la cellule. Enfin une raie noire, formée de traits sagittés, court sur les rameaux. Les ailes inférieures ont le même dessin, mais les traits sont moins forts et ceux de la raie du disque sont séparés. Le dessous reproduit tous les dessins du dessus, mais l'apex des ailes supérieures est lavé de jaunâtre. Les ailes inférieures ont les nervures rayées de noir, et entre chacune le fond est lavé de jaune orangé. Le corps est noir et fortement hérissé de poils luisants à reflet argenté. Cette espèce, trouvée d'abord au Pérou, semble répandue dans tout l'extrême Sud de l'Amérique australe.

Deux mâles : baie Orange. — Deux mâles : canal du Beagle, en janvier et février. (Dr Hahn.) — Deux mâles : canal du Beagle, en novembre et décembre. (Dr Hyades.)

HÉTÉROCÈRES ou NOCTURNES.

Famille des HÉPIALIDES.

Genre **HEPIALUS** Fabricius.

6. Hepialus fuscus Mabille.

(*Pl. I, fig.* 6.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 56.

H. fusco-niger; alis anticis intense fuscis, basi rufescentibus, in medio gerentibus maculam griseam punctis nigris duobus notatam, e fasciam latam antemarginalem.

Les ailes de cet Hépiale sont en dessus d'un noirâtre foncé. Leur base est un peu rousse et l'on voit d'une manière confuse un espace triangulaire assez étendu, placé sur le milieu de l'aile, mêlé de gris foncé et de roux, limité extérieurement par une ligne noire brisée et renfermant au centre une éclaircie grise, marquée de deux points noirs. Quelques autres points semblables sont semés sur le bord interne et sur la côte.

Les ailes inférieures sont uniformément noirâtres et toutes les nervures se détachent sur elles en noir foncé. Le dessous des ailes est noirâtre sans aucun dessin. Le corps est roussâtre, l'anus est roux, ainsi que la tête. Les antennes sont pectinées à lames assez fortes.

Un mâle : baie Orange. (Dr Hyades.)

L'exemplaire est en mauvais état et la description doit être incomplète. Deux autres Hépiales se trouvent dans les récoltes de M. le Dr Hahn, mais ils sont si détériorés qu'il est impossible de les décrire; peut-être appartiennent-ils à l'espèce que je viens de faire connaître. Ils en ont le port et la taille. Quoi qu'il en soit, le genre Hépiale existe sans modification en Patagonie et, d'après les trois exemplaires pris au hasard de la rencontre, il y est peut-être très bien représenté.

Famille des LIPARIDES.

Genre **DASYCHIRA** Stephens.

7. Dasychira platyptera Mabille.

(*Pl. I, fig.* 5.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 58.

D. paulo major *D. abietis* et ei vicina. Alæ anticæ fusco-griseæ; signum nigrum in extrema cellula; spatium terminale magis fuscum et duabus lineis tremulis, cinereo-albidis, divisum, altera e costa, altera ex apice orientibus. Alæ posticæ cinereæ, umbra fusca marginem præcedente.

Cette grande espèce ressemble à notre *Abietis* d'Europe, mais elle est plus grosse; ses ailes sont plus larges. Les antérieures sont gris noirâtre; il y a un fort trait noir dans la cellule et deux raies gris clair partant de la côte sont presque parallèles au bord externe et viennent aboutir au bord interne près de l'angle, en se confondant presque. Leur intervalle est comblé de noir. Deux ombres noirâtres semblent se détacher de ce dessin et parcourent les ailes inférieures, qui sont d'ailleurs d'un gris cendré avec la frange blanchâtre.

En dessous les ailes supérieures sont noirâtres. On y voit reproduit le trait cellulaire, et une ligne vague et blanchâtre suit le bord, répondant à celle du dessus. Les ailes inférieures sont d'un blanc cendré. On y voit les deux ombres noirâtres de l'autre face, mais l'extérieure est divisée en taches allongées, placées entre les rameaux.

Le corps est de la couleur des ailes, les antennes sont courtes, brièvement pectinées et roussâtres.

Une femelle : canal du Beagle. (Dr Hyades.)

Famille des SATURNIDES.

8. Saturnia Hyadesi Mabille.

(*Pl. I, fig.* 4.)

Bombyx Hyadesi P. Mabille, *Bull. Soc. philom.*, 1885, p. 58.

Major *B. quercus.* Alæ anticæ maris nigrescentes, rufo-variegatæ, habent lineam basilarem nigram, maculam discoidalem aurantiacam et duas lineas nigras subterminales. Posticæ concolores, duabus lineis post medium ornatæ, nigris, interiori magis spissa. Antennæ plumulatæ, rufæ. Thorax rufus, pilis rigidis antice hirsutus.

Fæmina similis, sed pallidior, lineis paulum dilutis.

Cette espèce égale la taille du *Bombyx quercus* femelle et les deux sexes diffèrent peu. Le mâle est d'un roux jaunâtre mêlé de brun. Les ailes antérieures présentent trois lignes transversales noires : une basilaire faible et dentée; une deuxième oblique, passant sur les rameaux des nervures et une troisième partant de l'apex, sinueuse et dentée. Il y a au bout de la cellule un gros point orangé, entouré de rougeâtre. Les nervures sont écrites en noir. Les ailes inférieures sont de la même couleur; très atténuées au bord antérieur, elles n'offrent que les deux bandes extrêmes, affectant ici la forme d'ombres plus ou moins accusées suivant les individus. Le dessous des ailes est plus rouge et l'on ne voit aux supérieures qu'une raie noire partant de l'apex, droite et allant au bord interne près de l'angle. Les inférieures offrent les mêmes dessins qu'en dessus.

Le corps est hérissé de poils rouges; l'abdomen est noir sur le dos des quatre derniers anneaux, et les flancs comme le ventre sont couverts de poils denses et roux. Les ptérygodes sont très amples et hérissés de poils longs, rouges, entremêlés de poils raides à extrémité claviforme et d'un noir luisant. La tête est d'un rouge vif et les antennes pectinées ont des lames longues, munies de petits cils cendrés. Les tibias sont noirs et portent des ongles moyens.

La femelle diffère peu du mâle; les ailes supérieures sont teintées

de gris obscur, les raies noires sont plus accusées et un peu fondues sur leurs bords. Le corps est plus noirâtre. Les antennes sont noires et seulement crénelées : les lames qui forment les crénelures n'excèdent pas beaucoup l'épaisseur de la tige. Elles finissent en une pointe assez aiguë.

Mâles et femelles : baie à Oushouaïa. (Dr Hyades.) — Canal du Beagle, du 10 au 20 mars. — Ile Gebel, 15 mars. — Baie Orange, 15 janvier. (Dr Hahn.)

D'après les dates de capture, cette espèce volerait pendant trois mois consécutifs. Elle n'est pas la seule dans ce cas, mais nous ne pouvons savoir encore si le fait doit être généralisé. S'il en était ainsi, la biologie des Lépidoptères nous réserverait en Patagonie des singularités dignes d'une longue étude.

Genre **CERCOPHANA** Felder.

9. Cercophana Frauenfeldii Felder.

Voyage Novara, Atlas.

Cette remarquable espèce est de taille moyenne. Les ailes supérieures sont d'un jaune pâle teinté de brun feuille morte par places. On voit d'abord une ligne brune dentée, foncée à la côte, puis au delà de la cellule une bande, formée d'une raie denticulée rougeâtre, doublée d'une autre bande maculaire et enfin d'une ligne extérieure brune, à grosses dents arrondies. L'espace terminal est teinté de couleur feuille morte et il y a un petit point discoïdal noir.

Les ailes inférieures sont plus foncées, un peu rougeâtres; elles offrent un point discoïdal noir assez gros et trois lignes au delà de la cellule peu marquées et à peu près équidistantes; la plus interne est rougeâtre et les deux autres brunes. Le bord externe, très arrondi à l'angle antérieur, fournit à l'angle anal une sorte de lobe terminé par une pointe divergente.

Le dessous des ailes est d'un jaune sale uniforme; les inférieures offrent deux lignes transversales, l'interne rougeâtre, l'autre brune.

Le corps participe de la couleur des ailes. Les antennes sont brunes et fortement pectinées; leurs lames, minces et un peu flexueuses.

Nous n'avons vu qu'un mâle.

Dans un des tubes à alcool se trouve contenu un cocon remarquable; nous avons pensé qu'il pouvait se rapporter à la présente espèce, sans cependant pouvoir l'affirmer.

Ce cocon est ovoïde et se termine brusquement en un col assez étroit, et rappelle assez bien celui de notre *Saturnia pyri*. Il est d'un gris foncé et se trouve suspendu aux rameaux du *Fagus betuloides*. Sa contexture est d'une finesse singulière et l'on ne peut voir, même avec une forte loupe, ce lacis de fils de soie que présentent les cocons des Saturnides. Il semble formé d'une membrane ou pellicule mince, mais très résistante, et il égale en grosseur celui de l'espèce européenne que j'ai citée. Il faut dire aussi que ce cocon ne me semble pas de l'année où il a été recueilli, mais être plutôt une vieille dépouille; on est tenté de le croire, en remarquant sur un de ses flancs une sorte de végétation en petit groupe qui a l'aspect d'un Lichen du genre *imbricaria*.

Le *C. Frauenfeldii* a été pris à la baie Orange par M. le Dr Hyades.

Famille des NOCTUÆ.

Genre **AGROTIS** Ochsenheimer.

10. Agrotis Typhlina Mabille.

(*Pl. II, fig.* 5.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 58.

Alæ anticæ griseo-brunneæ, nervis infra cellulam radio nigro duplicatis, ramisque nervorum umbra nigranti separatis; series virgularum sagittatarum fimbriam præcedit. Maculæ ordinariæ nullæ. Alæ posticæ nigrantes. Antennæ maris usque ad apicem pectinatæ et mucrone flabelliformi terminatæ.

Cette espèce semble s'éloigner beaucoup des vraies *Agrotis;* elle a tout l'aspect d'une *Leucania*, les palpes très allongées, longuement

hérissées, les antennes des *Cladocera;* mais ses tibias antérieurs, fortement épineux, la reportent parmi les *Agrotis* non loin d'*Obesa*.

Les ailes antérieures sont d'un cendré clair, plus foncé sur le disque où il y a trois grands traits noirs placés sous les nervures, un dans la cellule, un à la base même de l'aile et un sous la nervure simple postérieure. Une série de traits sagittés de la même couleur précède le bord externe et en sont séparés par une bandelette gris perle. Les ailes inférieures sont d'un brun noirâtre uni, avec la frange blanchâtre.

En dessous les ailes supérieures sont noirâtres et les inférieures un peu plus claires qu'en dessus, avec un petit trait discoïdal, arqué et brun.

La femelle est semblable au mâle et n'en diffère que par les antennes sétacées, à articles distincts, munis d'un double cil très fin.

Cette *Agrotis* paraît variable : un exemplaire a les ailes supérieures d'un brun rouge uniforme, avec deux nervures blanches et quelques traits sagittés éclairés de la même couleur.

Le corps est de la couleur des ailes; la tête et le vertex sont rougeâtres.

Cinq exemplaires : baie Orange, en mars. (Dr Hyades.)

11. Agrotis xanthostola Mabille.

Bull. Soc. philom., 1885, p. 61.

Habitu *Noctuæ;* alæ anticæ colore coriaceo, maculis ordinariis flavido scriptis, claviformi nulla. Linea punctorum nigrorum e costali macula nigra per medios ramos decurrit. Præterea discus aliquot maculis nigris distinguitur. Alæ posticæ albidæ, fimbria lutescenti. Corpus concolor, ano lutescente. Antennæ maris rufæ, lamellis sat longis munitæ, apice deficientibus.

Les ailes supérieures sont d'un jaune de cuir, uniforme; une petite tache brune, costale, précède l'apex et il en naît une série de petits points noirs qui n'atteint pas le bord interne. Une foule de petits points bruns épars couvrent toute l'aile et quelques-uns sont plus gros, deux surtout placés à la base de l'aile et qui sont superposés, puis deux autres à la côte.

Les ailes inférieures sont blanches, poudrées d'atomes jaunâtres, surtout vers l'angle antérieur. Le dessous des ailes est tout à fait uni, jaunâtre aux supérieures, blanc aux inférieures.

La tête est blanchâtre, le corselet et les ptérygodes sont d'un gris foncé. La poitrine et les pattes sont rougeâtres. Les antennes sont brièvement pectinées, à lames courtes qui vont en décroissant jusqu'au sommet. Les tibias antérieurs sont fortement épineux.

Un mâle de la baie Orange. (Dr Hyades.)

Deux tubes contiennent des chenilles qui sont des *Agrotis*. On sent qu'il est impossible de deviner l'espèce à laquelle elles appartiennent; elles semblent toutes être de la même espèce, bien qu'il ne faille jamais trop affirmer sur ce point dans le genre *Agrotis*. D'un gris clair, avec la tête très forte, comme chez notre *crassa*, et de plus rouges, elles rappellent tout à fait leurs congénères d'Europe. Leurs points verruqueux sont très saillants, peut-être à cause de leur séjour dans l'alcool, et surmontés d'un poil long et fin.

12. Agrotis frigida Mabille.

(*Pl. II, fig.* 2.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 61.

Alæ anticæ rubidæ, disco intensius colorato, basique in luteum vergenti. Maculæ ordinariæ testaceæ, in medio brunneæ; alæ posticæ griseæ. Subtus alæ anticæ fuscæ; posticæ albidæ in disco cum arcu nigro in extrema cellula. Thorax rubidus; scapulæ rubræ nec non et caput.

Cette espèce a un aspect ambigu et il lui faut les caractères du genre aussi accusés qu'elle les offre pour n'être pas tenté de la placer ailleurs. Elle rappelle à beaucoup d'égards notre *N. xanthographa*. Elle est de la même taille : ses ailes supérieures sont d'un brun rouge, plus foncé sur le disque. Leur base est jaune et marquée de deux points brun rouge. Les deux taches ordinaires sont grandes et écrites en jaune, avec le centre brun; la claviforme est nulle. Une raie vague, à peine indiquée par un peu de noirâtre, passe sur les rameaux et isole l'espace

terminal, qui est beaucoup plus clair et tire sur le jaunâtre. Quelques points noirs précèdent la frange, qui est d'un gris rougeâtre. Les ailes inférieures sont d'un gris clair, plus foncées sur les bords, et la frange est un peu rougeâtre. En dessous, les ailes antérieures sont d'un gris foncé avec un petit point discoïdal brun; les inférieures sont beaucoup plus claires, presque cendrées, avec le bord antérieur plus foncé et un point discoïdal plus gros et noirâtre.

L'abdomen est d'un gris brun; le thorax rougeâtre; les ptérygodes, le collier et la tête d'un rouge sombre.

Le dernier article des palpes est très allongé, presque nu et rougeâtre. Les pattes sont brunes et les cuisses et la poitrine couvertes de poils denses et brun rouge.

Le mâle ne diffère de la femelle que par les ailes inférieures plus claires et les antennes pectinées dans toute leur longueur, à lames courtes.

Un mâle et une femelle : baie Orange, en mars. (Dr Hyades.)

13. Agrotis gravida Mabille.

(*Pl. II, fig.* 4.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 59.

Alæ anticæ rubidæ, luteo ad costam tinctæ cum duabus lineis transversis nigris. Duæ maculæ ordinariæ luteo rubræ, spatio nigranti quadrato separatæ. Alæ posticæ griseæ, fimbria rosea. Thorax antice rubidus abdomenque rufo-griseum.

Voici la plus belle *Agrotis* de l'archipel et la plus vivement colorée, mais elle ne ressemble pas aux espèces ordinaires : on dirait d'une *Noctua* ou plutôt d'une *Orthosia*. Les ailes supérieures sont d'un rouge sombre; la côte est, depuis la base jusqu'à la tache réniforme, d'un jaune rougeâtre; les taches sont de la même couleur et séparées par du noir violâtre. On remarque à la base une petite ligne transversale qui ne dépasse pas le milieu de l'aile, puis deux autres d'un brun violet, la première sinuée et touchant presque la tache orbiculaire, la deuxième décrivant un grand sinus en face de la réniforme, brune comme les deux

autres et doublée de plus clair. Il y a en outre une éclaircie à l'apex, et sur l'origine de la frange se trouvent des points noirâtres, alignés et entourés de ferrugineux clair.

Les ailes inférieures sont d'un gris rougeâtre avec la frange large et rougeâtre.

En dessous, l'aile supérieure est noire, avec la côte rouge et le bord externe lavé de la même couleur. L'inférieure est d'un gris foncé, avec un point discoïdal triangulaire, une ligne courbe de traits noirs sur le disque et un liséré terminal noirâtre.

Le collier est rouge; le thorax est un peu plus clair; l'abdomen gros, très long, gris sombre et lavé de rougeâtre.

Les antennes sont filiformes, le troisième article des palpes long et cylindrique. Les tibias antérieurs sont hérissés de fortes épines rouges.

Une femelle de la baie Orange. (D[r] Hyades.)

14. Agrotis carbonifera Mabille.

(*Pl. II, fig.* 3.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 60.

Alæ anticæ saturate nigræ; maculæ ordinariæ tantum indicatæ lineis nigerrimis. Alæ posticæ adumbratæ, disco sordide albido. Licium testaceum fimbriam quatuor alarum præcedit. Mas a fæmina differt alis posticis albis, margine leviter infuscato. Antennæ maris pubescentes.

Cette espèce se rapproche beaucoup plus de nos espèces que toutes les autres; elle a les couleurs de *nigricans* et l'organisation de *segetum*. Le mâle que nous avons sous les yeux a les ailes détériorées, aussi est-ce la femelle que nous décrirons en détail; les antennes sont seulement pubescentes et très longues; les ailes inférieures sont d'un beau blanc avec l'angle antérieur un peu rembruni, surtout le long des rameaux.

La femelle a les ailes supérieures d'un noir foncé comme chez notre *D. pinastri*. Le bord de l'aile est suivi par un liséré rougeâtre ou gris clair. Les trois taches sont écrites en noir profond par une ligne très

fine; elles sont d'une grandeur singulière : la réniforme est peu marquée, la claviforme ovale et l'orbiculaire piriforme. En outre, un trait noir va de la claviforme à l'attache de l'aile.

Les ailes inférieures sont d'un gris noirâtre luisant.

Le dessous des quatre est noirâtre sans dessin, avec la portion interne des supérieures et le disque des inférieures d'un blanc luisant.

Le corps est d'un gris foncé; le thorax très noir; le vertex est gris et les antennes filiformes.

Un mâle d'Oushouaïa; une femelle : canal de Beagle, en décembre. (Dr Hyades.)

15. Agrotis bicolor Mabille.

(*Pl. II, fig.* 1.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 59.

Alæ anticæ brunneo-violaceæ, costa late cinerea usque ad maculam reniformem, dein usque ad apicem subrubida. Discus niger, maculaque claviformis linearis, obsoletior. Nervus subcostalis albus [1]. Maculæ ordinariæ carneæ. Caput rufum, collare cinereum.

Les ailes supérieures sont d'un brun violâtre. La côte est d'un cendré luisant; il se produit ainsi une large bandelette costale, qui va inférieurement jusqu'à la claviforme et s'appuie sur les deux autres taches qu'elle ne dépasse pas. Les taches ordinaires sont d'un cendré carné. La claviforme est en forme de trait; tout autour, le fond de l'aile est presque noir. Les bords sont plus clairs et l'on y voit une petite ombre formant une bandelette subterminale et mal indiquée.

Les ailes inférieures sont d'un gris foncé uni. En dessous, les quatre ailes sont noirâtres et sans dessins.

Le corps est, en dessus, de la couleur des ailes inférieures. La tête et la partie antérieure du thorax sont d'un brun rouge clair; le collier est

---

(1) Nos diagnoses publiées dans le *Bulletin de la Société philomathique* ont été tellement défigurées par l'impression qu'elles n'ont plus de sens. Aussi nous les reproduisons pour chaque espèce.

gris cendré : l'opposition de ces deux couleurs, si elle est constante, fera toujours distinguer cette espèce. Les palpes et les poils des pattes sont d'un roux clair.

Une femelle : baie Orange. (Dr Hyades.)

16. Agrotis corticea S. V.

Hubner, *Europ. Schmetterl.*, fig. 145.

Nous rapportons à cette espèce européenne un mâle défraîchi et en mauvais état. Peut-être constitue-t-il une espèce séparée, quoique voisine de la nôtre, mais il est impossible de se prononcer sur un seul exemplaire et aussi incomplet.

Un mauvais mâle : Oushouaïa. (Dr Hyades.)

Genre **ORTHOSIA** Treitschke.

17. Orthosia mollis Mabille.

(*Pl. I, fig.* 7.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 62.

Alæ anticæ dilute rufæ; macula reniformis nigra, cæteræ obsoletæ. Umbra nigrans, evanida, e macula costali fusca descendit ad marginem internum. Alæ posticæ albæ. Thorax cinereus, rufo lotus. Collare intense nigrum. Antennæ pubescentes.

Cette espèce est un peu obscure et n'a pas de caractères bien saillants; elle peut faire partie des Orthosides, comme nous le croyons; elle a aussi le faciès d'une *Noctua,* mais ne présente pas les caractères du genre. Son thorax velu, carré, ses pattes antérieures inermes, le troisième article de ses palpes cylindrique et court, nous ont déterminé à la considérer comme une *Orthosia*.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un brun rougeâtre très clair. On voit à la côte une tache noirâtre, triangulaire un peu avant l'apex; il en part une bandelette à peine accusée par un peu de brun foncé et

quelques points sur les rameaux. La tache réniforme, la seule visible, est comblée de noir.

Les ailes inférieures sont d'un blanc pur, un peu teintées à l'angle antérieur. Le dessous des ailes supérieures est noirâtre; les inférieures sont blanches avec leur bord antérieur gris.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont filiformes et paraissent pubescentes. Cette pubescence est formée par deux pinceaux de cils placés de chaque côté des articles.

Un mâle : canal du Beagle. (Dr Hyades.)

Genre **HADENA** Treitschke.

18. Hadena tetragona Mabille.

(*Pl. I, fig.* 8.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 63.

Alæ anticæ nigræ, griseo-variegatæ. Macula lata, quadrata in cellula, lineaque alba, contorta in basi, et altera macula ex apice usque ad angulum internum, albida. Alæ posticæ cinereæ, fimbria alba. Subtus alæ anticæ griseæ, posticæ albidæ arcu medio griseo.

Cette remarquable espèce a les ailes supérieures noires, avec une grande tache en carré long sur la cellule, et une autre qui part de l'apex et s'étend le long du bord, toutes les deux blanches. Cette dernière est limitée des deux côtés par du noir profond. Les ailes inférieures sont d'un gris blanc. En dessous les ailes antérieures sont grises, les postérieures blanches avec un arc noir. Le corps est de la couleur des ailes, avec le thorax varié d'écailles grises, le collier est blanc. La poitrine et les pattes sont rousses.

Nous n'avons vu qu'un mâle dépourvu d'antennes et de palpes.

Canal du Beagle. (Dr Hyades.)

Genre **ANARTA** Treitschke.

19. Anarta trisema Mabille.

(*Pl. 1, fig.* 9.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 64.

Alæ anticæ basi cinereæ; mediaque ala spatium nigrum gerens in angulum obtusum linea alba productum quo cernuntur tres virgulæ albæ; cætera ala grisea, albido inter ramos radiata. Alæ posticæ albido ad margines sensim adumbratæ. Corpus nigrum, pilis flexuosis obsitum.

Nous avions l'intention de créer un genre pour cette jolie espèce; mais nous y renonçons, n'ayant qu'un seul mâle à notre disposition. Il nous faudrait la femelle et plusieurs exemplaires pour être sûr que les caractères indiqués sont constants et pour pouvoir leur assigner leurs véritables limites. Nous laissons donc l'espèce présente dans le genre *Anarta*, dont elle présente en partie l'organisation, mais tantôt exagérée et tantôt atrophiée. Nous regrettons, en outre, de n'avoir pas un exemplaire à disséquer, car certaines particularités de la tête et des pattes rappellent beaucoup les *Nyssia*. L'on voit que nous faisons beaucoup de réserves, mais l'insecte mérite une attention particulière, et c'est une des plus intéressantes pièces qui ont été rapportées.

Les ailes supérieures sont amygdaliformes, étroites, d'un gris de poussière. Une grande tache ovale noire, coupée en deux par le tronc de la nervure sous-médiane qui est blanc, s'étend sur le tiers médian de l'aile; elle porte quatre taches inégales ou traits d'un blanc pur. Trois d'entre elles sont plus marquées. L'espace terminal est occupé par des éclaircies cendrées qui rayonnent entre les rameaux et sont plus marquées à l'apex et en face de la cellule. La frange est cendrée, légèrement entrecoupée par du gris.

Les ailes inférieures, un peu prolongées, sont blanchâtres et ombrées de noirâtre vers les bords.

Le dessous des ailes est d'un gris foncé, plus clair sur les ailes infé-

rieures. Sur les supérieures il y a une petite raie blanche vers le bord interne.

Le corps est noir, varié de gris, très hérissé de longs poils flexueux.

Les antennes sont ciliées, à cils courts et très fins. Les palpes à articles indistincts sont hérissées de longs poils noirâtres.

Un mâle, pris le 1[er] janvier à 530[m] d'altitude, sous les pierres : baie Orange. (D[r] Hyades.)

Famille des GÉOMÈTRES.

Genre EUNOMOS Treitschke.

20. Eunomos Hyadesi Mabille.

(*Pl. II, fig.* 6.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 65.

Eunomos alis anticis rubide flavis, angulatis; linea obliqua in ramis; alis posticis flavis.

Cette espèce est représentée par un seul échantillon, et qui est fort maltraité. Les antennes sont filiformes. Les ailes coupées à l'apex ont une dent assez prononcée au bord externe, elles sont très minces et l'insecte nous a paru avoir des rapports avec l'*E. angularia* d'Europe.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un jaune rougeâtre, plus vif sur les bords et le disque. Une ligne fine, oblique et brune, traverse le limbe sur les rameaux. Les ailes inférieures sont d'un jaune pâle.

Le dessous des ailes est à peu près de la même couleur, un peu lavé de gris vers le corps; le bord externe est lavé de rougeâtre.

Le corps est de la couleur des ailes. Les palpes sont longues, grêles et rapprochées en bec.

Cet insecte, probablement une femelle, est trop incomplet pour que l'on ait une opinion arrêtée sur sa place. Je le laisse parmi les *Eunomos*, où sa couleur semble le ranger, mais plusieurs de ses caractères indiquent une Larentide.

Genre **SALPIS** Mabille.

Bull. Soc. philom., 1885, p. 65.

Ailes larges : les supérieures triangulaires, entières; les inférieures arrondies.

Tête petite; antennes sétacées, épaisses, égalant presque la longueur de l'aile. Palpes très longues, projetées en avant, droites; 2e article très long, hérissé de poils denses en dessous; 3e article égalant la moitié du second, cylindrique, puis renflé en massue et dépassant beaucoup le front.

Tibias postérieurs très épais dans toute leur longueur, à une paire d'éperons et munis du côté interne d'un fort pinceau de poils flexueux, aussi long que le tibia.

Nervure costale des secondes ailes soudée par approche à la sous-costale jusqu'au premier tiers, puis libre et très écartée.

Nous avons établi ce genre sur un bel exemplaire du sexe mâle, dont l'organisation nous a semblé très caractérisée. Les antennes et les palpes sont celles d'une Noctuelle quadrifide, mais l'ensemble des autres caractères, le port de l'insecte, l'absence d'ocelle, nous font placer l'espèce parmi les Géomètres, dans la division des Eunomides. Nous avons rangé dans le même genre deux autres Géomètres de Patagonie, qui n'ont pas tous les caractères aussi prononcés que l'espèce présente et qui ont le port des *Scodiona* d'Europe.

21. Salpis antennata Mabille.

(*Pl. II, fig.* 8; *Pl. III, fig.* 1.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 65.

Alæ fuscæ : anticæ umbra nigra, sinuata, sectæ. In cellula arcus niger; fimbria concolor, non dentata et licio testaceo separata. Alæ inferiores magis fuscæ ad marginem abdominalem. Punctum nigrum in cellula. Thorax rotundatus, villosus.

Les ailes sont en dessus grises et luisantes comme dans notre *Odontopera bidentata;* les supérieures sont traversées par une ombre antémarginale peu distincte, qui décrit un coude en son milieu; il y a un trait noir au bout de la cellule. Les ailes inférieures sont un peu moins foncées et portent un gros point noir discoïdal. Au-dessous se voient des vestiges d'une bande noire répondant à celle des premières ailes.

Le dessous des ailes est d'un gris blanchâtre luisant; les ombres ou bandes du dessus sont marquées aux quatre ailes. Le corselet est presque carré, un peu plus sombre que les ailes, à ptérygodes munis de longs poils fins, qui s'allongent jusque sur les ailes inférieures. Les tibias postérieurs n'ont qu'une paire d'éperons et leur face interne est creusée pour recevoir un fort pinceau de poils flexueux qui en égale presque la longueur. Les tarses, au contraire, sont très grêles et terminés par un crochet double.

Un mâle : Oushouaïa. (Dr Hyades.)

22. Aspilates glyphicarius Mabille.

(*Pl. II*, *fig.* 10.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 66.

Alæ anticæ fusco-nigræ, dentatæ, duas lineas albidas offerentes, alteram antemarginalem, alteram per ramos currentem, quæ sinum ante cellulam describit. Macula fusca in extrema cellula. Alæ posticæ albido-griseæ, linea nigra per medium sectæ. Corpus fuscum. Antennæ pectinatæ. Abdomen alis longius.

Les ailes sont noirâtres, luisantes, avec l'apex aigu; une raie noire, éclairée de blanchâtre en dehors et atteignant l'angle interne. Au milieu du limbe est une grande tache comblée de noir, polygonale, à côtés sinueux; à la côte juste au-dessus un trait noir, et le long du bord interne une ligne noire dentée naît de la base et va mourir près de l'angle, d'où elle passe sur les ailes inférieures; elle y est faible, fine, droite.

Le dessous des ailes est noirâtre, luisant, et les ailes supérieures ont un trait noir costal; la ligne des inférieures est plus nette qu'en dessus.

Le corps est de la couleur des ailes. Les palpes sont longues, grêles, frangées. Les antennes, pectinées, à lames longues et spatulées.

La place de cette espèce nous paraît très incertaine. Ses ailes soyeuses rappellent celles de certaines *Scotosia* ou même des Ligides. Les ailes inférieures ont une interne et une indépendante bien marquées. Cette dernière est insérée sur le milieu de la disco-cellulaire.

Deux mâles d'Oushouaïa. (Dr Hyades.)

Genre **HYPOPLECTIS**.

23. Hypoplectis distictaria Mabille.

(Pl. II, fig. 7.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 67.

Alæ anticæ flavidæ, atomis nigris adspersæ et tribus lineis fuscis ornatæ, basilari tenui, media e costa in cellulam producta, tertia obliqua per ramos et ad medium marginem internum accedente. Duo puncta nigra ad marginem externum inter ramos mediani nervi, duoque alia minima in extrema cellula. Alæ posticæ albidæ, linea media sectæ.

Les ailes supérieures ont l'apex un peu falqué; elles sont d'un jaune pâle, parsemées d'atomes bruns plus serrés à la côte. On voit une ligne basilaire brune, un peu ondulée, une seconde qui s'arrête avec la cellule et une troisième en oblique, partant de l'apex et aboutissant au milieu du bord interne. Cette dernière est plus forte et presque noire. Au bord externe sont deux points noirs superposés. Les ailes inférieures sont plus pâles et la raie oblique des premières se continue sur elles et les traverse par le milieu.

En dessous les ailes sont plus pâles, avec les mêmes lignes, et sont parsemées de fins atomes bruns.

Le corps est d'un jaune plus foncé que les ailes; les tibias postérieurs égalent les tarses et ont une paire d'éperons courts.

Une femelle en mauvais état : Oushouaïa. (Dr Hyades.)

Genre **SYNNEURIA** Mabille.

Caractères généraux du genre *Aspilates*.

Ailes supérieures à deux aréoles et offrant une indépendante.

Les rameaux costaux naissent de l'aréole supérieure.

La costale des secondes ailes est jointe à la sous-costale, de façon à sembler une seule nervure à trois rameaux. La discocellulaire est en forme de V, et reçoit l'insertion d'une indépendante. Pas d'interne.

24. Synneuria virgellata Mabille.

(*Pl. II, fig.* 9.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 68.

Alæ anticæ apice acuto, margine externo convexo, margaritaceæ, cum virgula argentea apicali. Posticæ elongatæ, griseæ, lucentes, strigis quinque argenteis inæquis.

Subtus alæ griseæ cum virgula apicis et eisdem strigis posticarum, sed nitidius scriptis, pure argenteis, nigro limitatis et præterea linea longa abdominali, argentea.

Les ailes supérieures sont très développées au bord externe qui est très arrondi. Elles sont luisantes et satinées, d'un gris de perle; leur apex porte un trait oblique, argenté. Les ailes inférieures sont de la même couleur, très prolongées dans le sens des nervures et ornées de cinq raies inégales, blanc d'argent.

Le dessous des quatre ailes est un peu plus gris. Les supérieures ont le même trait apical qu'en dessus, et la côte plus foncée. Les postérieures sont aussi d'un gris plus prononcé, ont les cinq raies d'argent et, en plus, une sixième très longue qui suit le bord abdominal; toutes sont d'un blanc d'argent pur et limitées sur leurs bords par du noir.

Le corps, à peine plus long que les ailes, est de la même couleur.

Deux exemplaires en débris, pris au canal du Beagle en novembre. (Dr Hyades.)

Nous avons décrit cette jolie espèce sur de très bons exemplaires pris par M. Lebrun en Patagonie.

Genre **PSODOS** Treitschke.

25. Psodos quadrisectaria Mabille.

(*Pl. III, fig.* 8.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 68.

Alæ anticæ albidæ, quatuor fasciis, latis, nigris sectæ; tres priores obtuse angulatæ, quarta autem leviter rufescens et exterius dentata, margo denique infuscatus. Alæ posticæ tribus fasciis sectæ. Alæ subtus magis albidæ, fasciis obsoletis. Corpus nigrum.

Cette espèce a le fond des ailes d'un gris cendré et coupé de quatre bandes noires transversales. La première est placée contre le corps, les deux suivantes sont dentées extérieurement et la dernière, la plus large de toutes, va de la côte à l'angle interne. Les ailes inférieures ont la base noire, une bande sinuée médiane qui répond à la quatrième des premières ailes, et une seconde plus étroite qui fait bordure.

En dessous, le fond est plus blanc, luisant. La base des quatre ailes est noire et l'on ne voit avant le bord qu'une seule bande noire; celui-ci est bordé de noir.

Le corps est noir de part et d'autre; les antennes sont filiformes.

Les palpes très longs, gris, et hérissés de longs poils pendants.

Cette espèce a tout le facies de nos espèces européennes.

Une femelle de la baie Orange. (Dr Hyades.)

Genre **LOBOPHORA** Curtis.

26. Lobophora stenopterata Mabille.

(*Pl. III, fig.* 6, 6^a^.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 68.

Alæ anticæ elongatæ, angustæ, griseæ, rubido leviter lotæ, cum linea basilari curva. Dein fascia media latissima ad costam in ultimo ramo nervi submediani coarctatur et lineola nigra interrumpitur. Spa-

tium terminale rubescens, virgulis nigris distinctum. Alæ posticæ angustæ, albidæ, lobum e margine abdominali nascentem, fimbriatum offerentes.

Alæ subtus rubescentes, corpus prælongum. Antennæ simplices.

Nous avons sous les yeux deux espèces de ce genre européen, ou du moins qui peuvent en faire partie, bien que leurs caractères les rangent dans une section spéciale. La nervulation ne présente rien d'anormal. La costale est soudée à la sous-costale dans son premier tiers; mais la sous-médiane, ou composée postérieure, est atrophiée; son tronc est détruit et il ne reste plus qu'un fort pli traversant la cellule qui se trouve ainsi agrandie. La discocellulaire est forte et soutient les rameaux; le quatrième, devenu très court, aboutit au milieu du bord abdominal. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la modification du lobe. Ce n'est plus une écaille ou un renflement de la membrane : le bord abdominal est fendu brusquement vers son deuxième tiers supérieur et produit une languette obtuse, frangée des deux côtés, et qui n'est libre qu'à son extrémité. Une troisième espèce se rapproche davantage des espèces d'Europe.

Les ailes supérieures de la *stenopterata* sont amygdaliformes, longues et à bord externe très oblique. Elles sont d'un gris clair lavé de rougeâtre et parcourues à la base par une raie courbe et noire. Puis on voit deux autres lignes noires obliques qui vont se réunir sur la nervure sous-médiane par un fort trait noir transversal : elles servent de limites à un grand triangle comblé de gris rougeâtre. Au-dessous du trait noir, les deux lignes se continuent très faiblement, en s'écartant de nouveau, et atteignent le bord interne. L'espace terminal est lavé de rougeâtre, traversé depuis l'apex par une éclaircie blanchâtre et par une rangée de traits noirs placés sur les nervures et coupés par un petit trait blanc.

Les ailes inférieures sont très réduites; elles sont d'un gris uniforme un peu plus foncé près des bords. Elles émettent vers le premier basilaire du bord abdominal un lobe obtus, presque spatulé et frangé des deux côtés.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, lavé de rougeâtre et les supérieures reproduisent le triangle du dessus en noirâtre fondu.

Le corps est de la couleur des ailes et l'abdomen est beaucoup plus long que les ailes inférieures. Les tibias postérieurs sont plus longs d'un tiers que le tarse et ont deux paires d'éperons.

Les antennes sont sétacées, noirâtres, et les palpes longues, conniventes, à dernier article redressé.

Quatre exemplaires mâles : baie Orange. (Dr Hyades.)

27. Lobophora oculata Mabille.

(*Pl. III, fig.* 7.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 70.

Cette espèce nous paraît bien voisine de la précédente et pourrait n'en être qu'une variété; mais la forme des ailes est très différente : les supérieures moins longues à fond blanchâtre, traversées par quatre bandes parallèles : la première ou basilaire est en forme d'anneau; la seconde, formée de deux ombres noirâtres, s'efface sur le bord interne; la troisième, composée de trois lignes noires, à intervalles gris foncé, est coupée sur le dernier rameau de la sous-médiane d'un double trait noir, éclairé de blanc vif en dehors; la quatrième est marginale, plus noire au-dessous de l'apex, divisée dans toute sa longueur par une ligne blanche, ponctiforme; à l'angle interne elle s'épaissit en un double trait noir bordé de blanc en dehors. La frange est coupée de mouchetures noires appuyées sur deux petits points noirs. Les ailes inférieures sont blanchâtres avec une ombre vague au milieu.

Le dessous des ailes est d'un blanchâtre soyeux uniforme, avec la moitié basilaire plus foncée. Le lobe est semblable à celui de l'espèce précédente.

Le corps est plus foncé que les ailes; le vertex est d'un gris clair.

Les pattes sont annelées de noir.

Un mâle : baie Orange. (Dr Hyades.)

28. Lobophora multivirgulata Mabille.

(*Pl. III, fig.* 5, 5[a]).

Larentia multivirgulata P. Mabille, *Bull. Soc. philom.*, 1885, p. 70.

Alæ albidæ, quatuor fasciis griseis subrufescentibus sectæ. Fasciæ omnes latæ, multis virgulis nigris, transversis, nervo quoque impositis; fascia exterior virgulis crassioribus ad costam, et duabus spissis ante cellulam. Alæ posticæ albæ, vix ad fimbriam fumatæ.

Cette espèce rappelle beaucoup par ses dessins la *Lar. multistrigata*, et nous l'avions d'abord regardée comme une *Larentia;* mais, en l'examinant de plus près, elle offre tous les caractères du genre où nous la plaçons.

Les ailes supérieures sont d'un gris mêlé de blanc et les nervures avec leurs rameaux, ainsi que la côte, sont couvertes de traits courts et noirs. Ces traits sont ramassés en deux bandes principales, transverses, partant de la côte et atteignant le bord interne. La première de ces bandes passe sur la cellule et ses stries se confondent en arrière avec celles de la base. La deuxième passe sur les rameaux; elle est composée de quatre rangs de traits noirs et suivie, sur l'espace terminal, d'une troisième bande bien accusée à la côte et finissant par une série de traits superposés. Deux traits plus forts sont placés en face de la cellule et accompagnés d'écailles grises formant deux petites taches brunes. Le bord même est précédé contre la frange d'une rangée de points noirs, réunis deux par deux et séparés par des écailles noirâtres qui coupent la frange. Les ailes inférieures sont blanches, et la frange est coupée de cendré. Le bord abdominal présente tout près du corps une petite vésicule due au renflement de la membrane, et non un lobe.

En dessous, les ailes supérieures sont grises; les inférieures ont un point noir discoïdal. Le corps est d'un blanc cendré soyeux; le front blanc.

Un mâle : baie Orange. (Dr Hyades.)

Genre **CIDARIA** Treitschke.

29. Cidaria citrinaria Mabille.

(*Pl. III, fig.* 3.)

Aspilates citrinarius P. Mabille, *Bull. Soc. philom.*, 1885, p. 67.

Alæ anticæ citrinæ, sericeæ, duabus strigis brunneis longitudinalibus, et aliquot punctis fuscis ad margines. Alæ posticæ immaculatæ. Subtus anticæ plumbeæ, posticæ concolores. Corpus lutescens, abdomenque alis longius.

Les ailes supérieures sont d'un jaune citron avec deux stries brunes assez longues, placées dans le sens des nervures, l'une au-dessous de la cellule et l'autre à son extrémité et allant jusqu'à l'apex; quelques points noirs, peu constants du reste, se voient auprès du bord interne. Les ailes inférieures, un peu prolongées, sont blanches et sans dessins.

Le dessous des supérieures est noirâtre, avec un point noir très fort dans la cellule.

Les deux sexes sont semblables.

Le corps est blanc jaunâtre; les palpes et le front sont blancs.

L'abdomen dépasse les ailes inférieures.

Cette espèce, que nous avions rapprochée d'abord des *Aspilates*, est une vraie *Cidaria*.

Trois exemplaires : baie Orange. (Dr Hyades.)

30. Cidaria perornata Mabille.

(*Pl. II, fig.* 11.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 69.

Alæ anticæ griseæ, nigro quadrifasciatæ et leviter viridi lotæ. Spatium terminale magis viride et duplici linea nigra sectum, interiori continua, exteriori maculari. Alæ posticæ griseæ.

Les ailes supérieures sont amples et parcourues par quatre bandes qui vont de la côte au bord interne. Ces bandes sont formées de plu-

sieurs lignes; leurs intervalles sont comblés de noir et l'espace qui les sépare les unes des autres est plus clair et un peu lavé de vert, surtout l'espace terminal. La bande basilaire est convexe; la seconde est un peu lavée de roux; la troisième est formée de quatre raies, dont l'extérieure est dentée; et sur le bout de la cellule il y a un point noir. Sur l'espace terminal court une dernière bande, composée d'abord d'une raie noire, puis de quelques gros points noirs placés en ligne contre elle. Deux d'entre eux sont plus forts et placés en face de la cellule: celui de l'angle interne est aussi fort et également double. La frange est d'un gris jaunâtre et précédée d'un rang de points noirs.

En dessous, les quatre ailes sont d'un gris plombé; on voit une raie médiane brune sur le milieu du limbe.

Le corps est gris foncé et le front cendré.

Cette espèce a quelques rapports avec notre *Miata*.

Une femelle : canal du Beagle, en novembre. (Dr Hyades.)

Genre **YPSIPETES** Stephens.

31. Ypsipetes mutabilis Mabille.

(*Pl. III*, *fig.* 2.)

Cidaria mutabilis P. Mabille, *Bull. Soc. philom.*, 1885, p. 69.

Colore mutabili : nunc alæ anticæ sunt coriaceæ cum puncto discoidali nigro; fascia nigra in basi; alia media lata, fusco adumbrata punctumque includens exterius dentata est; e costa denique prope apicem nascitur lineola alba et ante punctum desinit in ramis subcostalis nervi. Nunc alæ nigrantes, lineamentis confusis; lineaque alba tantum servatur, punctiformis et usque ad angulum internum descendit.

Alæ posticæ griseæ, puncto medio nigro.

Elle a la taille et l'aspect de notre *impluviata* et semble varier beaucoup. Les ailes supérieures sont brunes ou rousses, à dessins confus. Quelques exemplaires ont le fond jaune cuir ou roux pâle; il y a une tache basilaire brune, puis sur le milieu de l'aile une très large bande

formée par deux lignes dentées et ombrées extérieurement de noirâtre. Il y a un point noir au bout de la cellule. Un commencement de bande noirâtre naît de la côte près de l'apex, et elle est doublée extérieurement d'une ligne blanche dentée allant jusqu'à l'angle interne. La frange est précédée d'une série de traits bruns. Les ailes inférieures sont d'un blanc soyeux un peu enfumé vers les bords.

Le dessous est d'un gris noirâtre. Il y a un point noirâtre cellulaire à chaque aile, et le milieu des inférieures porte une ombre brune.

Chez une variété, les ailes supérieures sont d'un brun noir; un point cellulaire noir et quelques vestiges de lignes plus claires traversant le limbe. La raie blanche antémarginale est conservée. Les ailes inférieures sont d'un gris foncé.

Quatre exemplaires : baie Orange. (Dr Hyades.)

Genre **LARENTIA** Treitschke.

32. Larentia semilotaria Mabille.

(*Pl. III, fig.* 4.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 70.

Alæ anticæ griseæ habent dimidium interius rubido lotum, et fascias nigrantes interruptas et ita dispositas ut tantum ad costam videantur. Media fascia triangulum efformat puncto cellulæ nigro innisum. Alia fascia subterminalis divisa est linea alba quæ angulum tangit. Alæ posticæ griseæ, cum puncto nigro et lineis albidis, exilibus. Antennæ subpectinatæ.

Les ailes supérieures sont d'un gris foncé à la côte, puis lavé de rouge jusqu'au bord interne; elles sont traversées par des lignes noires fines presque effacées sur le disque. A la côte, ces lignes forment des commencements de bande dont la médiane est un triangle costal s'appuyant sur un point noir cellulaire; la subterminale est plus longue, noire et divisée par une fine ligne blanche qui forme un point plus fort à l'angle interne.

Les ailes inférieures sont grises, ont un point discoïdal noir, et sont

parcourues par plusieurs fines lignes, interrompues sur le disque, excepté une subterminale qui est continue et coupée de petits points blancs. Tout l'espace abdominal est lavé de rougeâtre.

Le dessous des ailes est d'un gris foncé, zébré par les lignes du dessus reproduites en noir. Le point cellulaire est très fort aux quatre ailes.

Les antennes sont pectinées. Leurs lames sont courtes, hérissées de cils blancs. Les palpes sont très longues, écartées. La trompe est longue. Les tibias postérieurs ont deux paires d'éperons.

Un exemplaire : baie Orange. (Dr Hyades.)

Plusieurs autres Géomètres se trouvent dans la collection ; mais leur mauvais état de conservation ne permet pas de les décrire d'une manière suffisante. Il y a une *Cidaria* voisine de notre *perornata*, et qui n'en est peut-être qu'un individu brossé ; deux autres à ailes supérieures aiguës et qui sont des Larentides. Leurs ailes supérieures devaient être lavées de rouge. Enfin une *Eupithecia* à apex sali de noir. Mais aucune de ces pièces n'est assez complète pour que l'on ait une juste idée de l'espèce.

MICROLÉPIDOPTÈRES.

La collection de MM. Hyades et Hahn renferme quelques Microlépidoptères assez bien conservés et qui appartiennent à deux grandes familles. Nous n'avons vu aucune *Tortrix,* ce qui paraît surprenant.

Genre **CRAMBUS** Fabricius.

33. Crambus biradiellus Mabille.

(*Pl. III, fig.* 9, 9a.)

Bull. Soc. philom., p. 70.

Alæ anticæ angustæ, albæ, margine interiore obscuriori. Duæ strigæ nigræ, sat latæ in medio limbo, altera superior et longior. Alæ posticæ obscure albidæ.

Les ailes supérieures sont d'un blanc farineux teinté au bord interne et à l'apex de petits nuages roussâtres; deux traits noirs assez épais se voient au milieu du limbe; ils sont superposés : le supérieur traverse la cellule et parfois est presque interrompu au milieu; le second est placé au-dessous et moins long. Les ailes inférieures sont d'un gris blanchâtre uniforme. Le dessous des quatre ailes est du même gris luisant. La frange est plus claire avec un reflet argenté.

Deux exemplaires : baie Orange. (Dr Hyades.)

Genre **TINEA** Linné.

34. Tinea galeatella Mabille.

(*Pl. III, fig.* 10.)

Cette Tinéide, qui ne diffère point de nos espèces d'Europe par le port ou la taille, a les ailes supérieures d'un brun noirâtre tirant sur le roux; le bord interne est jaune depuis la base jusqu'au milieu de l'aile, et cette portion claire est séparée de l'autre par une ligne un peu sinueuse et plus foncée que le limbe; on remarque deux petites taches noirâtres et confuses entre la cellule et l'apex.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre et luisant. La tête est couverte de poils touffus d'un jaune roux; le thorax est d'un gris ocracé pâle.

Un exemplaire : baie Orange. (Dr Hyades.)

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche I.

Fig. 1. *Pieris xanthodice* Lucas.
Fig. 2. *Id. theodice* Boisd.
Fig. 3. *Neosatyrus Hahni* P. Mabille.
Fig. 3a. *Id. Id.* aile supérieure.
Fig. 4. *Saturnia Hyadesi* P. Mabille.
Fig. 5. *Dasychira platyptera* P. Mabille.

Fig. 6. *Hepialus fuscus* P. Mabille.
Fig. 7. *Orthosia mollis* P. Mabille.
Fig. 8. *Hadena tetragona* P. Mabille.
Fig. 9. *Anarta trisema* P. Mabille.

PLANCHE II.

Fig. 1. *Agrotis bicolor* P. Mabille.
Fig. 2. *Id.* *frigida* P. Mabille.
Fig. 3. *Id.* *carbonifera* P. Mabille.
Fig. 4. *Id.* *gravida* P. Mabille.
Fig. 5. *Id.* *typhlina* P. Mabille.
Fig. 6. *Eunomos Hyadesi* P. Mabille.
Fig. 7. *Hypoplectis distictaria* P. Mabille.
Fig. 8. *Salpis antennata* P. Mabille.
Fig. 9. *Synneuria virgellata* P. Mabille.
Fig. 10. *Aspilates glyphicarius* P. Mabille.
Fig. 11. *Cidaria perornata* P. Mabille.

PLANCHE III.

Fig. 1. *Salpis antennata* P. Mabille, tête.
Fig. 2. *Cidaria mutabilis* P. Mabille.
Fig. 3. *Id.* *citrinaria* P. Mabille.
Fig. 4. *Larentia semilotaria* P. Mabille.
Fig. 5. *Id.* *multivirgulata* P. Mabille.
Fig. 5[a]. *Id.* *Id.* aile inférieure.
Fig. 6. *Lobophora stenopterata* P. Mabille.
Fig. 6[a]. *Id.* *Id.* aile inférieure.
Fig. 7. *Id.* *oculata* P. Mabille.
Fig. 8. *Psodos quadrisectaria* P. Mabille.
Fig. 9. *Crambus biradiellus* P. Mabille.
Fig. 9[a]. *Id.* *Id.* tête.
Fig. 10. *Tinea galeatella* P. Mabille.

DIPTÈRES,

PAR

J.-M.-F. BIGOT.

Parmi les Diptères recueillis aux environs de la baie Orange, dans le sud de la Terre de Feu, par M. le D[r] Hyades, on trouve un très grand nombre d'espèces nouvelles. Ceci n'a rien qui doive surprendre, quand on connaît le dédain professé par la plupart des entomologistes pour cet ordre intéressant à tous égards, quand, surtout, on voit le soin judicieux avec lequel le savant et zélé voyageur a procédé à leur recherche, consacrant principalement son attention aux espèces de petite taille et aux Némocères, trop souvent négligés.

Soit dit incidemment, en dépit des *Faunes* ou *Monographies locales*, il est certain que bon nombre de Types propres à ces lointaines régions se retrouveront tôt ou tard (comme cela, d'ailleurs, s'est déjà présenté pour quelques-uns), en Patagonie ou dans les parties méridionales du Chili et de la République Argentine (1).

(1) Qu'il me soit permis d'exprimer ici toute ma gratitude à M. G.-A. Poujade, préparateur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, auteur des excellents dessins qui enrichissent le présent travail, pour les bons avis qu'il a bien voulu me donner et dont j'ai fait mon profit.

Les Diptères décrits ici font partie des Collections du Muséum de Paris, comme toutes les Collections rapportées par la Mission du cap Horn.

NEMOCERATÆ [1].

(Nemoceres Macquarti et auctorum.)

CHIRONOMIDI.

(Chironomides Westwood.)

Genus CAMPTOCLADIUS Van der Wulp.

Tijdschrift voor Entomologic., Deel XVI, XVII et LXX, 1874.

1. Camptocladius nigripectus *sp. nov.*

(*Pl. I, fig.* 1.)

♂ Long. 3mm. (2 spécimens.)

Flavidus. Segmentis antennarum, vittis thoracis tribus, scutello, vittis abdominis numerosis, latis, maculis pleurarum, coxis femoribusque late in medio, pedum intermediorum et posteriorum tibiis apice, late, tarsis cunctis, omnino, occipite, fronte, antice, fuscis, pectore ejusdem coloris; halteribus flavis; alis fere hyalinis.

Jaunâtre. Base des segments antennaires, occiput, front, trois larges bandes longitudinales sur le *Tergum*, les latérales raccourcies en avant, l'écusson, la poitrine saillante, une large bande transversale sur chaque segment abdominal, le milieu des hanches intermédiaires et postérieures, l'extrémité de tous les tibias, largement, les tarses, entièrement, le tout d'un noir brunâtre; balanciers jaunes; les ailes presque hyalines, nervures brunes.

---

(1) Les noms proposés pour désigner les subdivisions de l'ordre où doivent figurer les Espèces sont la reproduction des dénominations dont je me sers, dans un *Essai* (encore inédit) de classification générale et synoptique des *Diptères*, que j'espère publier un jour aux lieu et place de celui dont les premiers fascicules ont paru dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, 1852, p. 58.

Genus CHIRONOMUS Meigen.

Illiger's Magazine, II, 1803, p. 260, pt.
Auteurs qui ont adopté le genre : Schiner, Rondani, Van der Wulp.

2. Chironomus villosus *sp. nov.*

♂ ♀ Long. 3^{mm}.

Niger, toto corpore longe albido-villoso; alis claris, venis longitudinalibus, prima (Rondani), costali basi, et, transversis, parum infuscatis, macula quadam male determinata, transversa, pallide fusca, prope apicem locata; femoribus, basi, anguste flavido-tinctis; halteribus pallidis, clava fusca; aliquando abdomine, basi, late pallido.

Noir, corps clairsemé d'un long duvet blanc; base des cuisses jaunâtre, ainsi que la tige des balanciers dont la massue est brune; ailes hyalines, nervure costale, vers sa base, 1re longitudinale (Rondani), ainsi que sa bifurcation et les transversales, entièrement brunâtres, une demi-bande transversale, plus ou moins distincte, diffuse, d'un gris pâle, sise vers l'extrémité. Chez quelques échantillons, l'abdomen est un peu roussâtre vers son milieu.

Plusieurs spécimens en mauvais état, tous manquant d'antennes.

Genus TANYPUS Meigen.

Illiger's Magazine, II, 1803, p. 261.
Auteurs qui ont adopté le genre : Schiner, Rondani, Vander Wulp.

3. Tanypus pilosus *sp. nov.*

(*Pl. I, fig.* 2.)

♂ ♀ Long. 2^{mm},5. (Un ♂, plusieurs ♀.)

♂ Niger, parce et sat longe cinereo-villosus; pedibus sordide testaceis, villosulis; alis fere hyalinis, immaculatis, breviter ciliatis.

♀ Simillima, minus villosa.

♂ D'un noir assez luisant, clairsemé de longs poils gris; pieds jaunâtres et brèvement villeux; ailes claires, sans macules, étroitement frangées.

Je regarde comme des femelles quelques spécimens, recueillis simultanément, ou du moins inclus dans le même flacon, et ne différant que par une villosité beaucoup moins développée.

PSYCHODIDI.

(**Psychodides** Zetterstedt.)

PSYCHODIDÆ.

(**Psychodidæ** Schiner.)

Genus **PSYCHODA** Latreille.

Précis des caractères des Insectes, 1796.

Auteurs ayant adopté le genre : Schiner, Rondani, Van der Wulp.

4. Psychoda hyalinata Blanchard.

Gay, *Historia de Chile; Fauna, Dipteros*, p. 351.

5. Psychoda dubia *sp. nov.*

Long. 2mm. (3 spécimens.)

Obscure castanea; pedunculis segmentorum antennalium pallidis, sicut ac incisuræ abdominis; alis hyalinis, ad marginem brevissime villosulis.

D'un brun foncé; les pédoncules des segments antennaires d'un jaunâtre pâle, ainsi que les incisions abdominales; côtés antérieurs du thorax un peu roussâtres; ailes claires, très brièvement bordées de poils peu distincts.

TIPULIDI.

(Tipulariæ Latreille.)

TIPULIDÆ.

(Tipulinæ Schiner.)

Genus TIPULA Linné.

Systema Naturæ, 1735.

Auteurs ayant adopté le genre : Schiner, Osten-Sacken, Van der Wulp.

6. Tipula rufirostris *sp. nov.*

(*Pl. I, fig.* 3.)

♂ Long. 17^{mm}. (1 spécimen.)

Antennis fusco-segmentatis, basi testaceis; palpis fuscis, testaceo-pictis; rostro pallide fulvo, labro fusco; fronte subtus fuscana, superne, in medio, obscure fulvo-tincta; thorace rufo, tergo nigro-opaco, antice angustissime cinereo-trilineato, postice et scutello cinereo-tincto, pleuris superne fulvis, inferne cinereis, in medio fusco-nigris; halteribus fuscis; abdomine fulvo, anguste trilineato, apice fusco-nigro; hypopygio fulvo; coxis fulvis cinereo-pruinosis, pedibus fulvis, femoribus apicem versus, tibiis apice, parum infuscatis; alis fuscanis, basi vittis duabus longitudinalibus, apice divaricatis, vitta apicali longitudinali, et, media brevi, albido ornatis.

Antennes d'un jaunâtre pâle, les quatre segments suivants plus ou moins teintés de brun aux articulations; palpes bruns avec les articulations pâles; *museau* rougeâtre, lèvres noirâtres; front fauve en dessous, le reste ainsi que la tête, rougeâtres, une large macule noirâtre; thorax rougeâtre, *Tergum* noirâtre, marqué de trois lignes peu distinctes grisâtres en avant de la suture, écusson et *Metanotum* couverts d'une pruinosité grise, flancs, sous les ailes, teintés de rougeâtre, noirâtres au milieu, gris en dessous; balanciers brunâtres; abdomen d'un testacé

roussâtre avec trois lignes, très étroites, et l'extrémité, noire; organes ♂ roussâtres; hanches jaunâtres avec une pruinosité grise; pieds jaunâtres, un étroit anneau vers l'extrémité des cuisses, et l'extrémité des tibias, brunâtres; ailes d'un gris brunâtre, plus pâles intérieurement, nervures noirâtres, deux larges bandes longitudinales blanchâtres, partant de la base, divergeant vers les bords qu'elles atteignent au tiers de la longueur; une bande semblable située vers le milieu, allant de la cellule discoïdale à l'extrémité, enfin, au-dessus de cette dernière, extérieurement, une macule fenestrée blanchâtre.

L'insuffisance et l'obscurité des descriptions publiées par la plupart des auteurs ne permettent généralement pas de reconnaître clairement l'identité des espèces de Tipules dont ils ont voulu parler.

Genus **NEPHROTOMA** Meigen.

Illiger's Magazine, II, 1803, p. 262.
Auteurs ayant adopté le genre : Schiner, Van der Wulp.

7. Nephrotoma varineura *sp. nov.*

(*Pl. I, fig.* 4.)

Long. ♂ 13^{mm}, ♀ 19^{mm}. (12 spécimens.)

♂ Antennis nigris, segmento secundo fulvo, capite, rostro palpisque nigris; thorace et abdomine nigris, cinereo-pruinosis, vitta laterali lata obscure rufa, ab humeris usque ad alam ducta; halteribus rufis, clava fusca; coxis fulvis, subtus apice nigro-punctatis; pedibus nigris, femoribus basi late rufis; alis pallide cinereis, venis fuscis et anguste fusco-limbatis, longitudinali secunda (Rondani) fulva et fusco-variegata, quinta (Rondani) parum infuscata, macula stigmatica parva, fuscana.

♀ Simillima; abdomine, extremo apice, oviducto brevi et acuminato, fulvis.

♂ Antennes noires, le 2e segment fauve; palpes, tête, *museau,* noirs. Corps entièrement noir et recouvert d'une pruinosité grise, une bande

rougeâtre allant de l'épaule à l'insertion des ailes; balanciers fauves à massue brune; hanches fauves avec un point noir situé à l'extrémité; pieds noirs, base des cuisses largement fauve; ailes grisâtres, légèrement teintées de blanchâtre entre les nervures, celles-ci brunes et très finement bordées de brunâtre, la 5e longitudinale (Rondani) plus foncée et plus largement bordée, la 2e (Rondani) fauve, variée de brun, macule stigmatique brunâtre, diffuse.

♀ Semblable; extrémité du dernier segment abdominal et oviducte, courts, conoïdes, d'un rougeâtre luisant.

Genus **ISCHNOTHRIX**, *gen. nov.*

('Ισχνός, Θρίξ.)

♂ Generi *Trichoceræ* sat vicinum. Antennis setiformibus, corpore duplice vel triplice longioribus, 13 vel 14 (?) segmentatis, segmento 1° brevi, crasso; 2° vix perspicuo, ceteris elongatis, cylindricis, apicalibus attenuatis; rostro fere capite æquilongo, horizontali, apice abrupte truncato; palpis quinque segmentatis, 5° cæteris haud multo longiore, obscure sulciolato; ocelli tres; pedibus longissimis, glabris, haud incrassatis; alis tomento brevi marginatis, abdomine duplice longioribus, venis 1a et 2a longitudinalibus (Rondani), apice separatis; tribus venis ex cellula discoidali, pentagona, orientibus, basi late disjunctis, haud furcatis, e prima cellula basali duabus, externa furcata; organo ♂ parvo, forcipato; abdomine utrinque parce villosulo.

8. Ischnothrix æthérea *sp. nov.*

(*Pl. II, fig.* 1.)

♂ Long. 8mm. (1 spécimen.)

Antennis testaceis, late apice infuscatis; palpis nigris; rostro rufo, apice nigro tincto; capite rufo, vitta media frontis fusca; thorace rubido, obscure fusco tincto, scutello ejusdem coloris; halteribus albidis; abdomine testaceo, incisuris infuscatis; pedibus testaceis; alis fere hyalinis, in medio parum albido tinctis, macula stigmatica parva, nigra; venis transversis, tribusque longitudinalibus, basi, fusco-marginatis.

Antennes d'un jaunâtre-pâle à la base (au moins deux fois et demie

plus longues que le corps), brunâtres sur les deux tiers de leur longueur; palpes noirs; museau rougeâtre, teinté de noir à l'extrémité; tête rougeâtre, une courte bande longitudinale noirâtre sur le front; thorax d'un rougeâtre obscur, légèrement teinté de brun; écusson rougeâtre; balanciers blanchâtres; *Metanotum* brun; abdomen jaunâtre pâle avec les incisions brunâtres; pieds et hanches d'un jaunâtre pâle, ces dernières avec un point noirâtre à leur extrémité; ailes presque hyalines, un peu blanchâtres transversalement vers leur milieu, macule stigmatique petite, noire, s'élargissant en une nuance plus pâle, jusqu'à atteindre la cellule discoïdale; les nervures transversales, la base des 3e, 5e et 7e longitudinales, bordées de brunâtre.

LIMNOBIDÆ.

(Limnobidæ, Schiner.)

Genus LIMNOBIA, Meigen.

Systematische Beschreibung., t. I, 1818, pt.

Auteurs ayant adopté le genre : Schiner, Rondani, Osten-Sacken, Van der Wulp.

9. Limnobia lineicollis ♀ (?) Blanchard.

Gay, *Historia de Chile*, 1852; *Fauna, Dipteros*, p. 341.

La description est telle, qu'il n'est pas possible, sans voir le type, d'arriver à une détermination rigoureuse.

10. Limnobia longicollis *sp. nov.*

(*Pl. II, fig.* 2.)

♂ Long. 8^{mm}. (1 spécimen.)

Antennis, rostro, capite parum longiore, castaneo pallido; collo anguste elongato. Thorace fusco; scutello fulvo; pleuris ejusdem coloris; halteribus lividis; abdomine fusco, utrinque sinuoso, vitta dorsali media, apice tenui, testacea, forcipe sordide fulvo, pedibus pallide testaceis, geniculis fuscanis; alis abdomine longioribus, hyalinis, maculis

duabus externis, stigmaticalibus, fuscanis, basali minuta, venis transversis fusco-limbatis.

L'allongement assez insolite du rostre horizontal, un peu plus long que la tête, l'étroitesse et l'allongement du prothorax, en forme de col, pourraient peut-être motiver ici la création d'une nouvelle coupe générique?

Antennes brunes avec les segmentations d'un jaunâtre pâle; palpes et museau bruns; prothorax, épaules, flancs, écusson, roussâtres; *Tergum* et *Metanotum* bruns; balanciers livides, l'abdomen duveteux, rétréci à la base, ainsi qu'au milieu de chaque segment, de façon à produire des saillies latérales prononcées brunâtres, porte une bande médiane, longitudinale, testacée, acuminée à ses extrémités; l'organe copulateur est armé d'un forceps épais et rougeâtre; hanches et pieds d'un blanc jaunâtre, genoux bruns; ailes hyalines, deux macules près du stigmate, d'un gris brunâtre; la plus rapprochée de la base notablement plus petite que l'autre; les nervures transversales et trois des longitudinales bordées de brunâtre.

Genus **LIMNOPHILA** Macquart.

Suites à Buffon. Hist. nat. des Diptères, t. I, 1834.

Auteurs ayant adopté le genre : Schiner, Rondani, Osten-Sacken, Van der Wulp.

11. Limnophila eutæniata *sp. nov.*

(*Pl. II, fig.* 3.)

♂, long. 16^{mm}. (2 spécimens.)

Antennis fuscis; palpis et rostro castaneis; thorace fusco opaco; halteribus pallide testaceis, clava apice fusco-tincta; abdomine obscure rufo, basi, apice, lineis duabus angustis, obscure fuscis; hypopygiis rufis; pedibus testaceis, geniculis nigris; alis albidis, basi, apice, vittis duabus latis, transversis, sinuosis, fuscis, albo fenestratis.

Antennes, aussi longues que la moitié du corps, brunes, tomenteuses; palpes, avec le dernier segment, à peu près égal aux autres, châtain; le museau, de cette même nuance, ne dépasse pas la longueur de la tête; thorax, écusson, d'un châtain foncé, opaque; balanciers

blanchâtres avec l'extrémité de la massue brunâtre; hanches, pieds fort allongés, d'un jaunâtre pâle, genoux noirs; ailes blanchâtres, la base brunâtre, ainsi qu'une macule apicale et deux très larges bandes transversales, médianes, irrégulières, largement fenestrées de blanc; nervures noirâtres.

La première nervure, issue extérieurement de la cellule discoïdale, bifurquée, mais sans pétiole.

Genus **TRICYPHONA** Zetterstedt.

Insecta Laponica, 1838-40, p. 552.

Auteur ayant adopté le genre : Schiner.

12. Tricyphona pusilla *sp. nov.*

♂, long. 3^{mm},5. (1 spécimen.)

Fusco-opaco, parce et brevissime tomentosa; pedibus halteribusque testaceis; alis fere hyalinis, venis testaceis.

Les diagnoses que nous possédons ne mentionnent que par exception la disposition des nervures alaires chez les petites espèces de Némocères exotiques, et, l'exemplaire que nous avons sous les yeux ayant perdu ses antennes, il est impossible d'affirmer qu'il constitue une espèce nouvelle.

Entièrement d'un brun opaque, clairsemé de duvet grisâtre; hanches, pieds et balanciers d'un jaunâtre pâle; ailes presque hyalines, nervures jaunâtres.

Genus **PŒCILOSTOLA** Schiner.

Wiener Entomologische Monatschrift, t. VII, 1863, p. 222.

Limnobia pt. Meigen.

13. Pœcilostola flavicauda *sp. nov.*

(*Pl. II, fig.* 4.)

♀, long. 8^{mm}. (1 spécimen.)

Nigro-opaco; antennis, rostro brevi, pallide fuscanis; halteribus

fere albis; segmentis ultimis abdominis flavis; coxis pedibusque flavidis, segmentis parum infuscatis; alis pallide flavidis.

Malgré l'absence de la courte nervure transversale de l'aile, joignant la bifurcation externe de la première nervure longitudinale postérieure avec la deuxième longitudinale (Rondani), nous croyons devoir rapporter cet insecte au genre *Pœcilostola*, plutôt que de former pour lui une coupe nouvelle.

D'un noir opaque; antennes, museau et palpes brunâtres; balanciers blanchâtres; le dernier segment abdominal, ainsi que l'oviducte court, acuminé, d'un jaune pâle; les hanches, les pattes antérieures et intermédiaires, d'un jaunâtre clair, tibias et tarses avec quelques nuances brunâtres (les autres pieds manquent); ailes d'un jaunâtre très pâle.

RHYPHIDI.

(**Rhyphidæ** Schiner.)

Genus **RHYPHUS** Latreille.

Dictionnaire d'Histoire naturelle, t. XXIV, 1804.

14. Rhyphus fuscipennis Macquart.

Diptères exotiques, t. I, Part. I, 1838, p. 80.

MYCETOPHILIDI.

(**Mycetophilides** Westwood.)

Genus **MYCETOPHILIDÆ**.

(**Mycetophilidæ** Schiner.)

Genus **BOLETINA**.

(**Mycetophila. Leia**, pt. Meigen.)

Staeger, *Kröjerslidskr.*, III, 1840, p. 234.

Auteurs ayant adopté le genre : Van der Wulp, Schiner, Rondani.

15. Boletina antarctica *sp. nov.*

(*Pl. III, fig.* 1.)

Long. : ♂, 4mm ; ♀, 5mm.

♂. Antennis fuscis, basi testaceis; capite nigro; palpis pallide fulvis, incisuris infuscatis; thorace fulvo-nitido, pallide castaneo trivittato; abdomine fuscano, incisuris et apice pallide fulvis; halteribus albis; pedibus pallide flavidis, coxis, extrinsecus, fusco-tinctis, tarsis fuscis; alis pallide flavidis, venis longitudinalibus tertia, et, cæteris, apice, fusco-marginatis, maculis magnis costalibus, vitta transversali brevi, interna, denique, macula longa, intus incurvata, externe basi locata, fuscanis.

♀. Simillima, antennis brevioribus, vittis thoracis obscurioribus, lateribus abdominis pallide testaceis.

♂. Antennes brunes, les deux segments basilaires d'un jaunâtre pâle; palpes de cette nuance, avec l'extrémité des segments brunâtre; tête noire; thorax roussâtre, avec trois bandes longitudinales d'un brun rougeâtre, l'intermédiaire raccourcie postérieurement, et les latérales antérieurement; abdomen brun, avec les incisions d'un blanc jaunâtre, organe ♂ d'un blanc jaunâtre; balanciers de même couleur ainsi que les pieds; hanches largement teintées en avant d'un brun beaucoup moins foncé aux antérieures; articulations des genoux et des tarses brunes ainsi que les extrémités des tibias, dont les longues épines terminales sont blanchâtres; ailes jaunâtres, les nervures longitudinales 4-7 (Rondani), plus ou moins bordées de brunâtre; deux larges macules brunâtres, en forme de demi-bandes transversales, situées extérieurement, l'une vers le milieu, l'autre avant l'extrémité; une autre demi-bande élargie, transversale, sise au delà du milieu, atteignant seulement le bord interne, souvent enfin une dernière macule allongée, légèrement courbée, sise entre les nervures longitudinales 6 et 7 brunes.

♀. Semblable, si ce n'est que les antennes sont un peu plus courtes, que les bandes du thorax sont beaucoup plus foncées, et que les côtés de l'abdomen portent une large bande longitudinale blanchâtre.

Les bandes alaires varient notablement de forme et de coloration; les nuances générales sont souvent plus obscures.

16. Boletina obscuriventris *sp. nov.*

♂, long. 3mm,5. (1 spécimen.)

Antennis fuscanis, palpis et epistomate flavidis; thorace pallide rufo, superne, breviter, ter fusco vittato; capite fuscano; halteribus pallidis; abdomine obscure fusco; alis pallidissime flavidis; pedibus testaceis.

Antennes brunâtres, palpes et organes buccaux jaunâtres; tête brunâtre; thorax d'un roux pâle avec, en dessus, trois bandes étroites, noirâtres, n'atteignant pas le bord postérieur; balanciers d'un blanc jaunâtre; pieds testacés, tarses et macrochætes bruns; abdomen noirâtre; organe ♂ d'un testacé pâle; ailes d'un jaunâtre très pâle avec la nervure transversale bordée d'un peu de brunâtre pâle, un peu de gris pâle vers l'extrémité du bord externe.

Genus **SCIOPHILA** Meigen.

Systematische Beschreibung, I, 1818, p. 245.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner, Van der Wulp.

17. Sciophila chilensis Blanchard.

Gay, *Historia de Chile. Fauna chilena, Insectos Dipteros,* Blanchard, p. 347.

18. Sciophila tristis *sp. nov.*

(*Pl. III, fig.* 2.)

♂, long. 5mm. (1 spécimen.)

Antennis fuscis, segmento primo, palpis, omnino, pallide flavidis; thorace testaceo, superne late sed obscure fusco-vittato, pleuris utrinque fusco late notatis; halteribus pallide flavidis; abdomine cinereo-fusco, incisuris anguste fuscis; coxis pedibusque, omnino, pallide testaceis; alis pallidissime flavidis.

Ailes, la cellule basilaire extérieure un peu plus courte que l'interne, la discoïdale petite, terminée obliquement en arrière, les bifurcations de la première nervure longitudinale (Rondani) égales entre elles et au pétiole, la bifurcation externe de la deuxième longitudinale un peu plus longue que l'interne, mais, toutes les deux à peu près égales au pétiole, leur séparation naissant au niveau de la base de la cellule discoïdale; antennes un peu plus longues que la tête et le thorax réunis, métatarses des pieds antérieurs égaux aux tibias.

Tête brune; antennes brunes, premier segment jaunâtre; palpes entièrement d'un jaune fort pâle; thorax testacé, *Tergum* paraissant entièrement brun, à cause du rapprochement intime de trois larges bandes diffuses; de chaque côté, au-dessus des hanches, trois grandes macules brunes, allongées; balanciers d'un blanc jaunâtre; abdomen de nuance indécise entre le grisâtre et le jaunâtre livide, les incisions très finement teintées de brun; hanches et pieds d'un jaunâtre fort pâle, sauf l'extrémité des tarses teintée de brun; ailes jaunâtres, très pâles, nervures d'un brun foncé.

19. Sciophila calopus *sp. nov.*

(*Pl. III, fig.* 3).

♂, long 3^{mm},5. (2 spécimens.)

Nigra; antennis anguste, basi, pedibus et halteribus, flavis; coxis femoribusque, basi et apice, tibiis, feretotis, tarsis, omnino, nigris; clava halterum fusca; alis pallide fuscanis.

Noire. Premier et deuxième segments des antennes, palpes, pieds, tige des balanciers, d'un jaunâtre clair; base et extrémité des hanches et des cuisses, tibias, presque en entier, tarses, entièrement, noirs; massue des balanciers brune; ailes d'un brunâtre très pâle.

Nota. — Dans le même *flacon* se trouvait un Diptère, que je rapporte, mais avec doutes, à la même espèce; les tibias et la base des tarses sont jaunâtres.

L'insuffisance des descriptions publiées sur les nombreuses espèces rapportées, tant bien que mal, à ce genre presque universellement

répandu, ne me permet pas d'affirmer que la *Sciophila calopus* n'ait pas été trouvée déjà en Europe, ou dans d'autres contrées.

Genus **SIMULIUM** Latreille.

Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes, t. III, 1802.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner, Van der Wulp.

20. Simulium fulvescens Blanchard.

Gay, *Historia de Chile. Fauna chilena, Insectos Dipteros*, Blanchard.

21. Simulium chilense Philippi.

Verhandlungen kaiser. kœnig. zoologic. botanic. Gesellschaft, Wien, XV, 1865, p. 634.

22. Simulium anthracinum *sp. nov.*

♂ ♀, long. 2mm,5. (Nombreux spécimens.)

♂. Omnino, nigro opaco; alis vitreis.

♀. Parce et breviter cinereo-setosa, pedibus castaneis, halteribus fuscis, ventre flavido.

♂. D'un noir profond, un peu velouté, avec quelques vestiges d'un léger duvet grisâtre; ailes hyalines; balanciers bruns; pieds moins noirs que le corps.

♀. D'un noir grisâtre, avec quelques poils gris sur le corselet; pieds d'un châtain clair; ventre jaunâtre.

23. Simulium antarcticum *sp. nov.*

♀, long. 3mm,5.

Subnudum. Capite nigro; antennis basi fulvis; palpis fuscis; haustello brevissimo, rufo; thorace rufo, parum nitido, tergo, late, obscure fusco; scutello rufo; halteribus fulvis, clava apice fuscana; abdomine nigro-fusco opaco; coxis fulvis, extrinsecus late fuscanis; pedibus tes-

taceis, tibiis, basi et apice, tarsis, apice, fusco-tinctis; alis omnino hyalinis; metatarsis posticis tibiis æquilongis.

Les antennes manquent, sauf le premier segment de nuance rougeâtre comme le rostre, ce dernier très court, palpes bruns, tête noire; thorax, écusson, rougeâtres; *Tergum* très largement teinté d'un noir brunâtre un peu luisant; balanciers roussâtres avec l'extrémité de la massue brune; hanches jaunâtres, largement teintées de brun en avant; pieds jaunâtres, la base et l'extrémité des tibias, comme aussi la face antérieure de la première paire et l'extrémité des tarses, brunes; le métatarse postérieur aussi long que les tibias; corps presque glabre, quelques soies sur l'écusson; ailes entièrement hyalines.

Genus **DITOMYIA** Winnertz.

(**Mycetobia** auctorum.)

Entomologische Zeitung zu Stettin, VII, 1846, p. 15.

Auteurs ayant adopté le genre : Schiner, Osten-Sacken, Van der Wulp.

24. Ditomyia incerta *sp. nov.*

♀, long. 8mm. (1 spécimen.)

Antennarum segmentis duobus basalibus testaceis; palpis et capite fuscanis; thorace fusco, scapulis, scutello et metanoto, obscure testaceis; halteribus, id.; abdomine fusco, oviducto fulvo; coxis pedibusque testaceis, tarsis fuscis; alis subalbis, venis fusco-marginatis.

Les antennes manquent en partie, sauf les deux premiers segments jaunâtres; tête et palpes noirs; thorax d'un brun foncé, épaules, écusson, *Metanotum,* d'un roussâtre obscur; balanciers d'un jaunâtre pâle; abdomen d'un brun pruineux avec un peu de duvet gris, la base un peu roussâtre; oviducte acuminé, fauve pâle; hanches et pieds d'un jaunâtre pâle, tarses brunâtres; ailes d'une nuance un peu blanchâtre, très légèrement teintées de gris à l'extrémité, les nervures bordées de brunâtre, si ce n'est les deux longitudinales médianes, issues de la cellule basilaire.

BIBIONIDI.
(Bibionides Westwood.)

BIBIONIDÆ.
(Bibionina Rondani.)

Genus DILOPHUS Meigen.

Illiger's Magazine, II, p. 264.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner, Van der Wulp.

25. Dilophus nigripes Blanchard.

Gay, *Historia de Chile. Fauna chilena, Insectos Dipteros*, Blanchard, 1852, p. 354.

Genus ACANTHOCNEMIS Blanchard.

Gay, *Historia de Chile. Fauna chilena, Insectos Dipteros*, Blanchard, 1852, p. 355.

26. Acanthocnemis castanipes *sp. nov.*

♀ Long. 7mm. (15 spécimens.)

Nigro-opaco, præter discum thoracicum, magnum, fulvum, nitidum; scutello nitido; pedibus, halteribus, præter clavam fuscam, obscure castaneis; alis albidis, macula stigmaticali fusca.

D'un noir opaque, sauf le dessus du thorax d'un orangé brillant; cuillerons, pieds, d'un châtain foncé, luisant; tiges des balanciers brunâtres, massue plus obscure; ailes un peu blanchâtres avec la macule stigmatique ovale, noirâtre.

BRACHYCERATÆ.

(**Brachocera** Macquart.)

EMPODIATA.

Tabanidi, Stratomydi, Nemestrinidi, Cyrtidi, Leptidi (*Hexachœtes* et *Tetrachœtes*, pt. Macquart).

TABANIDÆ.

(**Tabanii** Latreille.)

Genus **TABANUS** Linné et auctor.

Linné, *Fauna Sueciæ*, 1761.

27. Tabanus magellanicus Philippi.

Verhandlungen kaiser. kœnig. zoologico-botanisch. Gesellschaft Wien, t. XV, 1865, p. 717.

♀ Détroit de Magellan.

ANEMPODIATA.

(**Tetrachætes** et **Dichætes**, pt. Macquart.)

EMPIDI.

(**Empides** Latreille. **Empidæ** Rondani et Schiner.)

HYBOTIDÆ.

(**Hybotinæ** Meigen. **Hybotidina** Rondani.)

Genus **SPHICOSA** (?) Philippi.

Verhandlungen kaiser. kœnig. zoologico-botanisch. Gesellschaft Wien, t. XV, 1865, p. 751.

28. Sphicosa (?) bicolor *sp. nov.*

♀ Long. 5mm. (Plusieurs spécimens.)

Antennarum segmento 3°, elongato, conico, basalibus parvis, cheto longo, subcylindrico. Antennis nigris segmentis basalibus pallide fulvis; haustello palpisque ejusdem coloris; capite et thorace fulvis, nitidis; macula ocellifera nigra; abdomine castaneo, apice pallide fulvo; pleuris ante, utrinque, nigro unipunctatis; pedibus pallide fulvis; alis pallide flavidis; halteribus albis.

Cette espèce, que nous rapportons avec doute au genre *Sphicosa*, en diffère par la longueur du troisième segment antennal et du chète. Les deux premiers segments des antennes égaux entre eux et relativement courts, troisième conoïdal, allongé, élargi vers sa base, chète égal au troisième segment, cylindroïde. Antennes noires, les deux premiers segments d'un fauve pâle ainsi que la trompe; palpes fauves; une macule ocellifère noire au vertex; yeux noirs, tête et thorax nus, assez luisants, d'un fauve orangé; abdomen brun avec les incisions et l'extrémité jaunâtres; balanciers blancs; un point brun sis de chaque côté, au-dessous des épaules; pieds d'un jaunâtre pâle, tarses un peu brunâtres; ailes jaunâtres.

EMPIDÆ.

(Empidii, pt., Fallen. Empidina Rondani.)

Genus EMPIS Linné.

Fauna Sueciæ, 1763, pt.

Auteur ayant adopté le genre : Meigen, *Systematische Beschreibung*, III, p. 15, pt.

29. Empis anthracina *sp. nov*

♂ Long. 5mm. (1 spécimen.)

Omnino nigro parum nitente. Cheto brevi; haustello thorace breviore; pedibus parce setosis; halteribus elongatis, flavidis; alis infumatis, macula stigmaticali elongata, nigra.

Chète fort court; trompe moins longue que la tête et le thorax réunis; ailes dépassant notablement l'abdomen; pieds de forme et de dimensions normales avec des soies clairsemées. Entièrement d'un noir un peu luisant avec quelques poils noirâtres; balanciers fort allongés, jaunes; ailes enfumées, une macule stigmatique allongée, noire.

Genus **HILARA** Meigen.

Systematische Beschreibung, III, 1, 1822.

30. Hilara magellanica *sp. nov.*

♀ Long. 4^{mm}. (1 spécimen.)

Segmento tertio antennarum conico, basi parum incrassato, cheto elongato; haustello capite æquilongo; alis abdomine multo longioribus; pedibus parce et brevissime pilosis; corpore undique, sed parce, setosulo. Nigra; halteribus castaneis, clava fusciore; coxis fuscis, pedibus fulvis, tarsis apice infuscatis; alis infumatis, extrinsecus obscurioribus.

Troisième segment des antennes conoïdal, assez élargi à sa base, chète légèrement épaissi, un peu moins long que ledit segment; trompe longue comme la tête; ailes notablement plus longues que l'abdomen; corps presque glabre, quelques soies courtes et rigides, clairsemées, sur l'abdomen; pieds grêles, nus, sauf les tibias postérieurs munis de quelques soies fort petites; cuisses grêles. Entièrement d'un noir opaque, si ce n'est hanches qui sont brunes, les pieds fauves, les tarses légèrement brunâtres à l'extrémité; ailes enfumées, notablement plus foncées extérieurement, principalement vers le stigmate; balanciers roussâtres à massue brune.

31. Hilara laticornis *sp. nov.*

♀ Long. 4^{mm}. (1 spécimen.)

Nigra. Pedibus obscure fuscis, nudis; segmento tertio antennarum, basi, lato; abdomine nudo; alis obscure cinereis, immaculatis; thorace, superne, parce nigro-setosulo.

Diffère surtout de *H. brachyrhyncha* Thomson (Patagonie), par ses ailes dépourvues de la macule marginale externe. D'un noir opaque; pieds d'un brun obscur, nus, ainsi que l'abdomen; thorax clairsemé de soies rigides et noires; base du troisième segment antennal notablement élargie; ailes d'un gris obscur, un peu plus foncé extérieurement.

Genus **LEPTOPEZA** Macquart.

Diptères du Nord de la France. Empidæ, I, 1828, p. 143.

Lemtopeza Macquart, *Suites à Buffon. Diptères,* t. I, 1834, p. 320.

32. Leptopeza rivosa *sp. nov.*

♀ Long. 3mm. (2 spécimens.)

Nigra, nitens. Antennarum, basi, palpis haustelloque, flavis; halteribus apice infuscatis; ventro flavido; basi tarsorum, pallide fulva; tibiis, apicem versus, parum infuscatis, tarsis fuscis, basi pallidis; alis pallidissime infuscatis.

D'un noir assez luisant. Tête et antennes d'un noir mat, les deux premiers segments antennaires, les palpes, la trompe, d'un jaune pâle; ventre et oviducte jaunes; balanciers jaunâtres à massue brune; hanches et pieds d'un fauve pâle, genoux, extrémité des tibias intermédiaires et postérieurs, milieu des tibias antérieurs, teintés de brunâtre, tarses noirâtres, sauf le métatarse d'un fauve pâle; ailes très légèrement brunâtres.

Genus **OCYDROMIA** Meigen (*melius* **OCYDROMYIA**).

Systematische Beschreibung, II, 1820, p. 351.

Auteur ayant adopté le genre : Schiner.

33. Ocydromyia elegans *sp. nov.*

(*Pl. III, fig.* 5)

♂ Long. 3mm. (1 spécimen.)

Nigro-opaco. Abdomine albido, vittis transversis, superne et inferne latis, nigris; oculis rubidis; pedibus flavidis, tarsis tibiisque anticis,

apice, pallide infuscatis; alis fere hyalinis, macula stigmaticali pallide fusca.

D'un noir brunâtre, opaque. Yeux rougeâtres; les incisions abdominales et la bande latérale, larges, blanchâtres; pieds d'un jaune pâle, extrémités des tarses et des tibias antérieurs, teintées de brun; ailes presque hyalines avec une macule stigmatique ovalaire, brunâtre.

Nota. — La largeur très notable des incisions et des bandes latérales abdominales ne nous semble pas normale, elle pourrait avoir été augmentée par le séjour dans l'alcool ?

Genus **HELEODROMIA** Haliday.

Entomological Magazine, 1833.

34. Heleodromia ochracea *sp. nov.*
(*Pl. III, fig.* 4.)

♂ ♀ Long. 5mm,5. (13 spécimens.)

Crocea. Segmento tertio antennarum, chœto, macula ocellifera, vitta lata sub origine alarum, segmentis ultimis abdominis, vitta thoracis unica, nigris; femoribus, superne et apice, tibiis, extrinsecus, tarsis, omnino, fuscanis; halteribus pallide fulvis; alis flavidis.

Antennes assez allongées, troisième segment piriforme; chète, aussi long que ce dernier, sensiblement épaissi; corps paraissant glabre, mais clairsemé de très petites soies à peine distinctes; le dessus des cuisses postérieures avec quelques poils clairsemés, les tibias munis extérieurement de fort petites soies assez denses; organe ♂ court, érigé, terminé par deux petits crochets.

Entièrement d'une belle couleur orangée, sauf la trompe, les palpes et les balanciers, qui sont jaunes, les yeux, les trois derniers segments des antennes, le chète, la macule ocellifère, une ligne longitudinale, et, parfois, deux autres bandes interrompues sur le *Tergum*, une large bande diffuse sur les flancs, sous l'articulation des ailes, enfin, les derniers segments de l'abdomen, qui sont noirs; le dessus et l'extrémité

des cuisses, les tibias, extérieurement, et les tarses, plus ou moins teints de brunâtre; ailes jaunâtres, y compris le stigmate; organe ♂, fauve, crochets noirs.

Parmi les spécimens, un mâle présentait à l'aile droite une anomalie de nervation consistant en une petite nervure transversale, droite, sise entre les quatrième et cinquième longitudinales (Rondani), formant ainsi, à leur base, une deuxième petite cellule discoïdale.

DOLICHOPODI.

(**Dolichopodes** Latreille. **Dolichopidæ** Rondani. **Dolichopidæ** Schiner.)

DOLICHOPODÆ.

(**Dolichopina** Rondani.)

Genus **CHRYSOTUS** Meigen.

Systematische Beschreibung, IV, 1824, p. 40.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Lœw, Schiner.

35. Chrysotus luctuosus *sp. nov.*

♀ (?) Long. 3mm,5. (2 spécimens.)

Niger. Femoribus, anguste, tibiis tarsisque, late, basi, flavidis; halteribus flavis; alis cinerascentibus.

Entièrement d'un noir opaque, si ce n'est, les balanciers d'un jaune clair, la base des cuisses, étroitement, les tibias, la base des tarses, largement, jaunâtres, les ailes un peu grisâtres; deux rangées de macrochètes occupent la moitié antérieure du *Tergum;* abdomen paraissant nu; tibias brièvement épineux.

Nota. — Les couleurs semblent obscurcies par le séjour dans l'alcool?

SYRPHIDI.

(Syrphiæ Latreille. Syrphidæ Rondani. Syrphidæ Schiner.)

ERISTALIDÆ.

(Eristalina Rondani, pt. Syrphidæ, pt., Schiner.)

J. Bigot, *Annales de la Société entomologique de France*, 1883, p. 131.

Genus ERISTALOMYIA Rondani.

Prodromus, vol. II, Pars 1ª, 1857, p. 40.

Eristalis, pt., Latreille et auctor.

Auteur ayant adopté le genre : J. Bigot.

36. Eristalomyia testaceoscutellata Macquart.

Diptères exotiques, 4ᵉ Supplément, 1850, p. 138.
Chili (*vide* Genus *Eristalis*).

HELOPHILIDÆ.

J. Bigot, *Annales de la Société entomologique de France*, 1883, p. 131.

Eristalina Rondani; Syrphidæ Schiner.

Genus HELOPHILUS Meigen.

Illiger's Magazine, II, 1803.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner, J. Bigot.

37. Helophilus Hahni *sp. nov.*

(*Pl. III, fig.* 6.)

♂♀ Long. 12^{mm}. (2 spécimens.)

♂. Parce villosus. Antennis nigris, basi rufis; haustello nigro, elongato; fronte lata, superne nigra; facie testacea; thorace nigro, humeris

vittisque duabus latis, cinereis; pleuris dense flavido-villosis; scutello testaceo-nitido, basi anguste nigro; calyptris et halteribus fere albis; abdomine nigro, utrinque dense flavido, villoso, maculis basalibus lunulatis, sex, albidis, ad apicem fulvo-tinctis; pedibus fulvis, coxis tarsisque posticis castaneo fulvis; alis pallide cinerascentibus. Facies subtus conica, leviter callosa.

♀ Mari simillima.

Cette espèce pourrait trouver place dans le genre *Adasymyia* de Schiner, que, plus tard, nous avons appelé genre *Eurhymyia;* ce dernier nom n'est donc plus qu'un synonyme.

♂ Couvert de poils peu denses, si ce n'est sur les côtés; face conique, légèrement calleuse, dirigée en bas. Antennes noires, les deux premiers segments fauves; trompe allongée, noire; face d'un jaunâtre pâle, à poils blanchâtres; front d'un gris jaunâtre, vertex noir à duvet noir; thorax d'un noir velouté, côtés et flancs densément villeux-jaunâtre; épaules et deux larges bandes longitudinales d'un blanc grisâtre; écusson fauve pâle, luisant, base étroitement noirâtre, sa villosité jaunâtre; abdomen d'un noir velouté, côtés à poils denses, d'un jaunâtre fauve, sur chaque segment deux macules ovaloïdes, latérales, allongées, blanchâtres, les deux basilaires teintées de fauve à leur extrémité extérieure; cuillerons et balanciers blanchâtres; hanches brunes; pieds fauves, le dessous des cuisses postérieures et tous les tarses, entièrement d'un brunâtre pâle; ailes d'un gris fort pâle.

Nous considérons comme la femelle de cette espèce un individu qui ne diffère des autres que par la couleur fauve, luisante, de la face et de la partie inférieure du front, le dessus de ce dernier grisâtre, avec le vertex noir comme chez le ♂, ainsi que par la nuance brune des pieds, dont les genoux sont teints de fauve.

Dédiée au savant Dr Hahn, membre de l'expédition.

SYRPHIDÆ J. Bigot.

Annales de la Société entomologique de France, loc. cit.

Syrphina Rondani, pt.

Syrphidæ, Schiner, pt.

Genus **SYRPHUS** Fabricius.

Systema antliatorum, 1775.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner, Osten-Sacken, J. Bigot, etc.

38. Syrphus fenestratus Macquart.

Diptères exotiques, t. II, Part. II, 1842, p. 103.

CALYPTERIDI J. Bigot.

SARCOPHAGIDA J. Bigot.

(**Sarcophagii** Macquart, 1835. — **Dexinæ** pt. Rondani. — **Sarcophaginæ** Schiner.)

Genus **AGRIA** Robineau Desvoidy.

Myodaires, 1830, p. 376.

Sarcophaga pt., Macquart.

39. Agria fuscipennis Macquart.

Diptères exotiques, t. II, 1843, Part. III, p. 109.

♂ et ♀ du Chili.

MUSCIDI J. Bigot.

(**Muscides** Latreille, *Histoire naturelle des Insectes*, 1802).

Genus **HYADESIMYIA** *nov. gen.*

Apex antennarum usque ad medium faciei attingens, segmento tertio vix secundo longiore, chæto omnino nudo; facies haud carinata, villositate setosa usque ad apicem antennarum munita; setæ frontis breves, usque ad radicem antennarum insertæ; haustellum abbreviatum, labris latis; venæ alarum 4 et 5 longitudinales (Rondani),

apice, vel *conjunctœ*, vel *disjunctœ*, 4ª sat acuminate cubitata, postea concava, haud appendiculata, transversa externa in medio cellulæ discoidalis inserta, interna obliqua, bis sinuosa.

Genre dédié à M. le Dr Hyades.

La *nudité du chète* semble rapprocher ce genre des *Tachinida* J. Bigot, mais l'absence de *vrais macrochètes* aux segments abdominaux, la nature de la *villosité faciale*, nous décident, entre autres caractères, à le ranger chez les *Muscida* J. Bigot.

40. Hyadesimyia clausa *nov. sp.*

(*Pl. III, fig.* 7.)

♂ Long. 12mm. (1 spécimen.)

Frons dimidiam partem oculorum haud adæquans; venæ alarum 4 et 5 longitudinales prope apicem junctæ; abdomen, prope apicem, setis parvis instructum. Antennæ nigræ, segmento primo rufo; vitta frontalis ejusdem coloris; palpi nigri; facies cinereo-flavido-villosa; thorace scutelloque rufo-castaneo, velutinis, utrinque vitta lata albida et nigromarginata, retro, vitta mediana angusta, abbreviata, albida; pleuris nigris, vitta transversali pallide rufa ornatis; scutello setis numerosis, longis, apice, munito; calyptris albis, halteribus castaneis; abdomine nigro, velutino, utrinque maculis trigonis latis, male determinatis, cinereo-albido; pedibus rufis, femoribus, basi late, apice, superne, anguste, nigris; tarsis apice late fuscis; alis cinerascentibus, venis fulvis, anguste fusco-pallido limbatis.

Le front moins large que la moitié de l'œil; ailes, les nervures 4e et 5e longitudinales soudées à leur extrémité très près du bord; abdomen paraissant dépourvu de vrais macrochètes, sauf sur les derniers segments. Antennes noires, premier segment rougeâtre, bande frontale de même couleur, vertex gris pâle ainsi que les côtés supérieurs de la face, cette dernière et les joues d'un jaune pruineux grisâtre; palpes velus, noirs; thorax, écusson, densément veloutés, d'un rougeâtre châtain foncé; de chaque côté du *Tergum*, une large bande blanche lisérée de noir, et, en arrière, une autre bande médiane blanchâtre, atteignant à peine la suture; flancs noirs, veloutés, ornés d'une large bande trans-

versale d'un gris jaunâtre; écusson bordé de longues soies noires; cuillerons blancs, balanciers d'un brun rougeâtre; abdomen pruineux, noir, largement teinté de chaque côté et à la base des segments, de reflets blanc grisâtre; pieds fauves avec les macrochètes noirs, ainsi que les cuisses, si ce n'est en dessous vers leur extrémité, tarses noirâtres sauf à la base, pelotes jaunâtres; ailes un peu grisâtres avec la base et les nervures teintées de fauve, ces dernières étroitement bordées de brun pâle.

41. Hyadesimyia sarcophagidea *nov. sp.*

(*Pl. III, fig.* 8.)

♂ ♀ Long. 12^{m}. (6 spécimens.)

♂ Priori sat vicina; differt : fronte angustiore, venis alarum longitudinalibus 4 et 5 apice disjunctis, macrochetis abdominis elongatis; antennis nigris; palpis fuscis; fronte nigra; facie sordide albida, epistomate rufo marginato; corpore nigro, velutino; humeris vittisque *Tergi* duabus obscure albidis; calyptris pallide testaceis, halteribus fulvis, clava fusca; segmentis 2, 3 et 4 abdominis, utrinque, basi, macula longa cinerascente, notatis; pedibus nigris, tibiis obscure castaneis, posticis rufis; alis fere hyalinis, basi venisque pallide et anguste fusco marginatis.

♀ Mari simillima, sed fronte latiore.

♂ Front plus étroit que chez la précédente espèce; nervures longitudinales 4 et 5 de l'aile séparées près de son extrémité; des soies assez nombreuses et assez allongées situées au bord, ainsi qu'au milieu des segments abdominaux. Antennes et front noirs; palpes bruns; côtés du front et de la face blanchâtres, joues brunes, bords de l'épistome rougeâtres; corps noir, brièvement velouté; épaules, côtés du *Tergum* et deux lignes longitudinales étroites, sises en son milieu, blanchâtres; cuillerons d'un blanc testacé, balanciers fauves à massue brune; abdomen avec, de chaque côté de la base des 2e, 3e et 4e segments, une large bande d'un blanc un peu grisâtre; pieds noirs, tibias châtains, les postérieurs rougeâtres; ailes presque hyalines, la base teintée de grisâtre, les nervures bordées de cette même couleur.

♀ Semblable au mâle, seulement, le front un peu plus élargi.

Nota. — Les particularités organiques, propres à la nervation alaire, qui séparent les deux grandes et belles espèces ci-dessus décrites, sembleraient peut-être autoriser une subdivision générique nouvelle. En effet, la disposition de ces nervures les différencient curieusement, et détruisent, à cet égard, l'harmonie des classifications établies par Meigen, Macquart, Rondani, Schiner, etc. Mais, d'autre part, leurs frappantes ressemblances ne me paraissent pas exiger la fondation d'un nouveau genre. Toutefois, on ne peut attribuer ce fait à quelque anomalie accidentelle ou spéciale.

ANTHOMYZIDA J. Bigot.

Annales de la Société entomologique de France, 1882, p. 5-9.

Macquart, *Suites à Buffon. Diptères*, t. II, p. 278, pt.

Anthomyzides pt. Latreille, 1829.
Mesomydæ pt. Robineau-Desvoidy.
Anthomyna Rondani.
Anthomynæ pt. Schiner, etc.

Genus **OPHYRA** Macquart.

Suites à Buffon. Diptères, t. II, 1835, p. 308.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner, J. Bigot.

42. Ophyra cærulea Macquart.

Diptères exotiques, t. II, Part. II, 1845, p. 165.
Chili.

Genus **HOMALOMYA** Bouché (*melius* HOMALOMYIA).

Naturgeschichte den Insecten, t. I, p. 88, 1834.

Auteurs ayant adopté le genre : Schiner, Rondani, J. Bigot.

43. Homalomyia erythropsis *nov. sp.*

(*Pl. IV, fig.* 1.)

♂ ♀ Long. 5mm. (Nombreux spécimens.)

♂ ♀ Nigra; abdomine obscure ænescenti; facie cinereo-pruinosa; oculis purpureis; fronte nigro-opaco; calyptris cinerascentibus, fusco-marginatis; halteribus cinereis, clava fusca; alis hyalinis.

♂ ♀ Entièrement noire avec une légère pruinosité grisâtre; yeux pourprés; front entièrement d'un noir opaque; face un peu grisâtre; abdomen médiocrement luisant, avec des reflets d'un bronzé obscur; cuillerons gris, bordés de brun; balanciers gris à massue brune; ailes hyalines. La femelle a le front un peu plus large que le mâle.

ACALYPTERIDI J. Bigot.

(Scatophagida, Scyomyzida J. Bigot.)

Genus SCHŒNOMYZA Haliday.

Entomologist (?), 1833.[1]

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani (*Prodromus*, 1877), J. Bigot.

44. Schœnomyza fenestrata *nov. sp.*

♀ Long. 4mm. (1 spécimen.)

Antennis nigris, cheto nudo; palpis fuscis, apice pallide testaceis; facie flavida; fronte castanea, utrinque rufo anguste limbata; thorace scutelloque nigris, castaneo-pruinosis, tergo, ante, nigro breviter lineato; calyptris fere albis, halteribus fulvis; abdomine nigro opaco, apice cinerascente; coxis pedibusque nigris; alis pallide fuscanis, venis fusco anguste limbatis, apice, punctis duobus minutis albidis, inter venas 4 et 5 locatis.

Antennes noires, chète nu; palpes bruns avec l'extrémité largement teintée d'un blanc jaunâtre; face d'un jaune rougeâtre; front châtain,

finement bordé de rougeâtre; thorax, écusson, noirs, couverts d'une pruinosité roussâtre foncé; en avant du *Tergum*, deux petites bandes très courtes, noires; cuillerons d'un blanc un peu jannâtre, balanciers roussâtres; abdomen d'un noir opaque, derniers segments grisâtres; hanches et pieds très noirs; ailes un peu roussâtres, les nervures finement bordées de brunâtre, l'extrémité blanchâtre; entre les 4e et 5e longitudinales (Rondani), deux points de la même nuance.

Nous croyons utile d'inscrire ici quelques considérations sur la classification de deux groupes encore mal définis en dépit des efforts des savants diptéristes, Schiner, de Vienne, et Rondani, de Parme, c'est-à-dire, de ces deux proches voisins, les *Scatophagides* et *Sciomyzides;* ce dernier groupe a servi à Schiner pour établir ses *Hétéronèvres* et *Dryomyzes*, entre lesquels nous n'apercevons pas de caractères suffisamment tranchés. Ceux que le savant auteur donne (*Fauna austriaca, Diptera*, T. II, p. v, vii, etc., Wien, 1864) à ses *Scatophaginœ* et *Helomyzinœ* ne permettent pas de les séparer; les caractères que Rondani (*Dipterologiœ italicœ Prodromus*, t. I, Parma, p. 24, 1856) a cru devoir choisir pour distinguer ses *Scatophaginœ* et *Sapromyzinœ* n'ont pas non plus une valeur suffisante à nos yeux, et, en outre, ils séparent quelques genres dont l'étroite parenté n'en demeure pas moins irrécusable à notre avis.

Quoi qu'il en soit, nous adopterions de préférence le système de Rondani, si nous n'avions le nôtre, qui, nous le souhaitons du moins, permettra d'établir un classement plus rationnel, ou plus naturel, des genres actuellement compris dans ces deux familles.

Nous acceptons les divisions de Rondani (*Scatophaginœ, Sciomyzinœ*), mais en ne laissant à la première que les genres chez lesquels le 3e *segment antennal affecte une forme plus ou moins allongée avec, soit, une trompe rigide, munie de lèvres fort petites, soit, des macrochètes distincts à l'épistome.*

En conséquence, nous caractériserons comme il suit ces deux groupes:

1° *Scatophagida.* — Antennes, 3e segment relativement allongé,

tantôt avec une trompe mince, rigide, à lèvres fort réduites, tantôt avec des macrochètes distincts à l'épistome.

2° *Sciomyzida*. — Antennes, 3e segment antennal tantôt ovaloïde et relativement court, tantôt orbiculaire, tantôt avec une trompe épaisse, molle, munie de lèvres normalement développées, tantôt avec un épistome dénué de macrochètes.

De cette manière, plusieurs genres maritimes, très analogues de facies, de mœurs et sans doute d'organisation, trouveront à se placer les uns auprès des autres, dans notre deuxième subdivision.

Pour séparer nos *Sarcophagida* et *Sciomyzida* de nos *Anthomyzida*, nous ajouterons que les premières *n'ont pas les cuillerons normaux* des secondes; qu'en outre, *les mâles ont toujours les yeux largement séparés par un front à bords parallèles,* contrairement à ce qu'on voit chez nos *Anthomyzida*.

Avouons cependant que de telles différences sont loin d'offrir certitude et netteté; d'où il appert qu'une revision générale, un classement complet de tous les genres, deviennent de plus en plus urgents. Malheureusement, le plus grand nombre des familles ou groupes dont se compose l'ordre des Diptères est dans le même cas. Mais, ce n'est point ici qu'il convient de traiter une question aussi étendue.

Voici donc un Tableau Synoptique tracé à seule fin de reconnaître plus aisément quelques genres, dits *maritimes;* il pourra servir à motiver la coupe nouvelle que nous proposons, et dont nous donnons plus loin la diagnose.

Face perpendiculaire, ou très peu inclinée en arrière, parfois très concave, plus ou moins villeuse, joues médiocrement développées; antennes de formes variées........................ 1

Face très inclinée en arrière, sans concavité et presque nue, joues notablement élargies au-dessous des yeux; antennes, 3e segment orbiculaire, aussi long que le 2e, chète nu........... ORYGMA.

(Meigen, *Systematische Beschreibung*, t. VI, 1830, p. 6. Genus *Psalidomyia* Doumerc.)

1. Face droite, ou très légèrement concave, épistome sans saillie; chète antennal nu, 3e segment au moins égal au 2e. 2

Face très concave, épistome fort saillant; antennes, le 3e segment plus court que le 2e, chète parfois tomenteux. 3

2. Face très villeuse, surtout chez le ♂; tarses intermédiaires, ♂ munis en dedans d'un rang de courtes et fortes épines. . . . PARACTORA.

(J. Bigot, *genus novum.*)

Face médiocrement villeuse, ou sétigère, ♂ et ♀; tarses intermédiaires dépourvus, en dedans, de fortes épines. . . . . . . ACTORA.

(Meigen, *loc. cit.,* t. V, 1826, p. 403. Genus *Helcomyza* Curtis.)

3. Antennes, 3e segment au moins aussi long que le 2e, chète nu; face parfois à peu près nue; parfois, une forte touffe de poils sise au-dessous de la base des cuisses postérieures. 4

Antennes, 3e segment un peu plus court que le 2e, chète brièvement tomenteux; face, épistome, notablement villeux ou sétigères; cuisses postérieures sans touffe de poils en dessous. . . CÆLOPA.

(Meigen, *loc. cit.*, t. VI, 1830, p. 194. = Genus *Fucomyia* Haliday.)

4. Épistome fortement villeux ou sétigère; front muni de macrochètes seulement à sa partie supérieure; cuisses postérieures sans touffe de poils en dessous. . . . . PHYCODROMA.

(Stenhammar, *Copromyzidæ Scandinaviæ,* 1855. = *Cœlopa* pt. Zetterstedt et Meigen.)

Épistome à peu près nu; front muni de macrochètes jusqu'à la base des antennes; cuisses postérieures pourvues, au-dessous de leur base, de touffes de poils bien distinctes. . . . . FUCELLIA.

(Robineau-Desvoidy, *Annales de la Société entomologique de France,* 2e série, t. X, 1841, p. 269. = Genus *Halithea* Haliday.)

Genus **HELOMYZA**.

Helomyza pt. Fallen, *Diptera Sueciæ*, 3, 1830.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner, etc.

45. Helomyza Veneris *nov. sp.*
(*Pl. IV, fig.* 2.)

♀ Long. 7mm,5. (1 spécimen.)

Antennis nigris; palpis fuscis; haustello castaneo; oculis obscure purpureis; capite fulvo, vertice nigro; thorace scutelloque fulvis, nitidis, vitta media, lata et longa, nigra, vittis, utrinque, parvis, obsoletis, fuscanis; calyptris et balteribus fulvis; abdomine fusco-nigro; pedibus nigris, tibiis obscure fulvis; alis pallidissime flavidis.

Chète nu, cuisses munies en dessous de longues soies rigides; cils du bord externe des ailes à peine distincts. Antennes et palpes noirs; trompe brunâtre; yeux d'un pourpre foncé; tête d'un rouge fauve, côtés de la face un peu noirâtres au bord interne des yeux; vertex largement noirâtre; poils et soies noirs; thorax, écusson, d'un rouge fauve, le premier avec une large bande longitudinale, médiane, noire, et, de chaque côté de celle-ci, deux petits traits brunâtres, peu distincts; balanciers, écusson, d'un fauve pâle; abdomen presque noir, un peu luisant; pieds noirâtres, tibias d'un roussâtre obscur; ailes d'un jaunâtre fort pâle.

Genus **LERIA** Robineau-Desvoidy.

Myodaires, 1830, p. 653.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner.

Helomyza pt. Fallen, *Diptera Sueciæ*, 3, 1820.

46. Leria (Helomyza) pallidiceps (?) Blanchard.

Gay, *Historia de Chile*, *Fauna Chilena*, *Insectos Dipteros*, Blanchard, p. 451.

♀ Du Chili.

47. Leria rufifrons *nov. sp.*

♀ Long. 6mm. (2 spécimens.)

Cheto nudo; antennis fulvis, apice late fuscis; palpis castaneis; fronte lata, fulvo-croceo; thorace cinereo-fulvo; scutello fulvo; halteribus testaceis, clava, apice, albida, calyptris albis, fusco-limbatis; abdomine fusco, basi parum fulvido; coxis pedibusque obscure flavis; alis pallide flavidis.

Chète nu; antennes rougeâtres, 3e segment orbiculaire, largement teinté de noirâtre à son extrémité, chète noir; palpes châtains; trompe fauve; front large, d'un rouge orangé, finement liséré de blanchâtre, macule ocellifère brunâtre; face jaunâtre; thorax d'un gris roussâtre pruineux; écusson fauve; flancs, épaules, un peu grisâtres; cuillerons blancs liserés de brun, balanciers jaunâtres, extrémité de la massue blanchâtre; abdomen d'un brun pruineux, la base un peu roussâtre; hanches et pieds jaunâtres; parfois un peu de brun à l'extrémité interne des cuisses; ailes d'un jaunâtre très pâle.

48. Leria picticornis *nov. sp.*

♂ Long. 2mm,5; ♀ long. 3mm.

♂ Antennis nigris, basi, basi segmenti tertii, fulvis; palpis fulvis, fronte et facie fulvo-rufo, vertice late nigro; thorace, scutello, abdomine nigro-cinerascente, calyptris et halteribus fulvis, clava nivea; hypopygio et ventre fulvidis; coxis pedibusque fulvis, femoribus, tibiis in medio, tarsis, apice, late fusco-nigro; alis pallidissime flavidis.

♀ Simillima; vertice antennisque minus infuscatis; abdomine, apice, anguste fulvido.

♂ Antennes fauves, extrémité du 3e segment et chète, noirs; face rougeâtre, teintée de brun en son milieu, vertex largement noirâtre; palpes fauves; thorax, écusson, abdomen, d'un noir pruineux grisâtre; cuillerons d'un jaunâtre pâle ainsi que les balanciers, massue blanche; organe ♂ jaunâtre ainsi que tout le dessous de l'abdomen; hanches jaunâtres; pieds d'un fauve pâle, sauf le milieu des cuisses et des tibias,

largement teint de noirâtre, ainsi que l'extrémité des tarses; ailes d'un jaunâtre fort pâle.

♀ Semblable au mâle, mais avec un peu moins de noirâtre aux antennes et au vertex; dernier segment abdominal fauve à son extrémité.

Genus **SAPROMYZA** Fallen.

Diptera Sueciæ, pt., 1820, p. 29.

Auteurs ayant adopté le genre : Macquart, Schiner, etc.

49. Sapromyza geniculata Macquart.

Diptères exotiques, T. II, III, 1843, p. 190.
♀ Du Chili.

Genus **PALLOPTERA** Fallen.

Loc. cit., 1820, p. 23.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner.

50. Palloptera guttipennis *nov. sp.*

(*Pl. IV, fig.* 3.)

♀ Long: 2mm,5. (1 spécimen.)

Obscure cinerea. Antennis nigris; tibiis pallide fuscanis; halteribus subalbidis; alis cinereis, albido maculatis.

D'un gris obscur. Antennes noirâtres; face d'un gris clair; les yeux rougeâtres; tibias d'un brunâtre peu foncé; balanciers jaunes; ailes grises, avec quelques larges macules arrondies, blanchâtres; chète, bord externe de l'aile, glabres, et ce bord profondément échancré entre l'extrémité des deux premières nervures longitudinales (Rondani), lesquelles sont intimement soudées, à partir de ce point, jusqu'à la base.

Cette espèce, que nous rapportons au genre *Palloptera*, pourrait toutefois trouver place dans le genre *Sapromyza* Meigen, si tous ses tibias n'étaient dépourvus de *la soie préapicale*.

Genus **ACTORA** Meigen.

Systematische Beschreibung, t. V. 1826, p. 403.

Auteurs ayant adopté le genre : Macquart, Rondani, Schiner.

51. Actora cinerascens *nov. sp.*

(*Pl. IV, fig.* 4.)

♂ Long. 8mm. (2 spécimens.)

Fusco cinereo-pruinoso tincta; antennis, basi, palpis, haustello, fronte antice, pedibus, halteribus, pallide fulvis; thorace, superne, vittis tribus longitudinalibus obscuris.

Brune, entièrement couverte d'une pruinosité grisâtre; base des antennes, palpes, trompe, partie antérieure du front, balanciers et pieds d'un fauve pâle; vertex noirâtre, troisième segment des antennes brunâtre, ventre rougeâtre; trois lignes brunes sur le *Tergum;* ailes d'un gris clair, nervure costale munie de très courtes épines; cuisses teintées de brun en dessus; pieds très brièvement villeux.

52. Actora (?) rufina *nov. sp.*

♂ ♀ Long. 4mm-5mm. (Spécimens ♀ 7, ♂ 1.)

♂ Antennis obscure testaceis, superne et apice fuscis; palpis testaceis; capite rubescente; thorace, scutello, halteribus, pallide rufis; abdomine nigro, basi obscure rufo; pedibus rufis, femoribus anticis fusco leviter tinctis; alis pallidissime flavidis.

♀ Antennes d'un jaunâtre pâle, largement brunâtres en dessus et à l'extrémité; palpes jaunâtres; face d'un rougeâtre pâle, vertex, front, d'un rouge légèrement pourpré; thorax rougeâtre avec quelques macrochètes noirs, clairsemés; balanciers jaunâtres; abdomen noirâtre, largement teint de rougeâtre à sa base, et brièvement villeux; pieds roussâtres, extrémité des tarses brune; ailes d'un jaunâtre fort pâle.

Quelques-uns des spécimens sont d'une nuance plus pâle.

Le mâle diffère de la femelle par la taille plus grande, les couleurs

plus rougeâtres, presque pourprées, avec, sur le *Tergum*, quelques lignes obscures, peu distinctes, interrompues, villosité assez épaisse recouvrant l'abdomen et les pieds, les cuisses assez renflées.

Cuisses légèrement épaissies ; chète antennal nu ; face nue, quelques poils très courts à l'épistome ; vertex et front munis de longs macrochètes noirs jusque vers le milieu de ce dernier ; tibias dépourvus de la *soie préapicale*, pieds brièvement villeux, dessous des cuisses, principalement aux antérieures, muni de longues soies noires ; bord externe des ailes mutique.

Nota. — Quoique cette espèce semble avoir certains rapports avec le genre *Palloptera* Fallen, son *facies* et quelques autres caractères plus précis nous portent à la ranger dans le genre *Actora* Meigen.

Chez un exemplaire en mauvais état, et de plus forte taille, nous croyons reconnaître un mâle. La coloration est plus rougeâtre, les pieds sont plus velus, principalement aux cuisses antérieures, et les poils sont partout plus nombreux, plus longs, noirs.

Genus **PARACTORA** *nov. gen.*

♂ Antennis abbreviatis, segmento tertio orbiculari, cheto nudo, abbreviato ; fronte prominula, latissima, macrochetis usque ad medium instructa ; oculis nudis, rotundatis ; occipite setoso ; facie plana, retro leniter obliqua, inferne dense et breviter villosa, macrochetis destituta, genis latis, villosulis ; thorace breviter et parce piloso ; abdomine satis longe sed parce villoso ; calyptris parvis ; pedibus sat robustis, dense et longe pilosis, tibiis, apice, sat spinosis, seta præapicali munitis ; costa alarum brevissime ciliata ; segmentis tarsorum subtus, dense villosis, apice bispinosis, metatarso pedum intermediorum satis elongato, subtus, spinis parvis et robustis serrato ; femoribus posticis, subtus, longe villosis, nec penicillatis.

♀ Minor ; fronte, super antennas, haud prominente, facie, vix villosulis ; pedibus multo minus villosis, tibiis parce spinosis, metatarsis, subtus, brevissime et tenuiter spinosis.

Generis *Actoræ* (auctorum) proximum.

Nota. — Ce genre paraît voisin de celui que Thomson appelle *Gœlopa* (*Fregatte Eugenies Resa*, p. 601); mais les descriptions de l'auteur, malgré leur prolixité, ne permettent pas de reconnaître clairement l'espèce.

53. Paractora fuegiana *nov. sp.*

♂ Long. 10mm; ♀ long. 8mm. (1 mâle et plusieurs femelles.)

♂ Antennis fuscis, basi rufis; fronte crocea, vertice fusco cinerascente, vitta tridentata notato; facie et genis obscure cinerascentibus; thorace nigro-fusco; abdomine fusco, cinereo-pruinoso; calyptris et halteribus flavidis; humeris obscure rufis; pedibus nitidis, fulvis, nigro-villosis, femoribus anticis, superne, tibiis anticis et posticis, apice, infuscatis; alis pallide cinereis, venis late obscure cinereo-limbatis.

♀ (?) Fronte omnino cinerascente; humeris cinereis; abdomine, apice, flavido; pedibus pallidioribus, femoribus, apice, subtus et lateraliter, late nigro notatis; tibiis, basi, tarsisque, apice, infuscatis.

♂ Antennes rougeâtres, extrémité du troisième segment et chète noirs; front orangé, vertex avec une large bande noirâtre, d'un gris pruineux, paraissant tridentée en avant; face et joues d'un gris jaunâtre obscur; thorax d'un brun foncé, opaque, callosités humérales obscurément roussâtres; flancs bruns, avec une teinte rougeâtre au-dessous des ailes; cuillerons et balanciers jaunâtres; abdomen brun foncé, entièrement couvert d'une pruinosité grise. Tous les poils et macrochètes noirs ou noirâtres; pieds d'un fauve rougeâtre luisant; cuisses antérieures, en dessus, tibias antérieurs et postérieurs, à l'extrémité, brunâtres; ailes d'un gris presque hyalin, avec toutes les nervures largement bordées d'un gris assez foncé.

♀ Les individus que nous considérons comme des femelles diffèrent: par la taille notablement moins grande, le front entièrement grisâtre, le dernier segment abdominal jaunâtre à son extrémité; les pieds plus pâles; les cuisses portent latéralement, en dessous et vers leur extrémité, deux grandes macules noirâtres; les tibias et les tarses teintés de brunâtre à l'extrémité.

AGROMYZIDÆ.

(Agromyzides Fallen, 1823. Agromyzina Rondani. Agromyzinæ, Schiner.)

Genus AGROMYZA Fallen.

Diptera Sueciæ, Agromyza, 1823, p. 3.

Auteurs ayant adopté le genre, Rondani, Schiner et auctor.

54. Agromyza diademata *nov. sp.*

(*Pl. IV, fig.* 6.)

♂ ♀ Long. 3mm,5. (15 spécimens.)

♂ ♀ Nigra, cinereo-pruinosa; antennis rufis; palpis castaneis; facie et fronte late flavido-pictis, vertice fusco; humeris obscure rufis; calyptris et halteribus flavis; coxis pedibusque fulvis, femoribus, tibiis in medio, parce fusco-tinctis; alis pallide flavidis; cheto nudo.

♂ ♀ Noire et couverte d'une pruinosité grisâtre, principalement sur le thorax; antennes rougeâtres, chète nu; palpes châtains, face et front d'un jaune presque doré, vertex largement brunâtre; épaules obscurément rougeâtres; cuillerons et balanciers jaunes; hanches et pieds d'un fauve rougeâtre, le milieu des cuisses et des tibias parfois légèrement teinté de brunâtre; ailes d'un jaunâtre fort pâle.

EPHYDRINIDÆ J. Bigot.

(Ephidrinæ pt. Zetterstedt, *Diptera Scandinaviæ*, 1842. Ephidrinæ. Rondani. Ephydrinæ Schiner.)

Genus NOTIPHILA Fallen.

Diptera Sueciæ, Hydromyzidæ, 1823, p. 7.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani, Schiner, pt.

55. Notiphila alboclavata *nov. sp.*

♂ ♀ Long. 3mm. (10 spécimens.)

♂ Thorace cinerascente; abdomine nigro-opaco; antennis nigris, facie flavida; fronte rufa, vertice fusco; oculis rubidis; hypostomate fulvo-marginato; clava halterum nivea; alis pallide flavidis; coxis fulvis; femoribus tibiisque fulvis, in medio fusco-tinctis.

♂ Thorax grisâtre, abdomen entièrement d'un noir opaque; les yeux d'un rouge obscur; antennes noires à base brune; face jaunâtre; palpes bruns; balanciers avec la massue blanche; bords de l'épistome roussâtres; hanches et pieds fauves, cuisses et tibias largement teintés de brun en leur milieu; front roux, vertex brun; épistome muni de soies assez longues. Parfois, le corps entièrement noirâtre.

Genus **CEROPTERA** Macquart.

Diptères. Suites à Buffon, t. II, 1835, p. 564.

Auteurs ayant adopté le genre : Rondani (*Sphærocera* pt.), Latreille, Schiner.

56. Ceroptera hirta *nov. sp.*

♂♀ Long. 3mm,5. (Nombreux spécimens.)

Nigra, parum nitida, undique, parce et breviter nigro-villosula; palpis pallide flavidis; halteribus fuscis; alis pallidissime fuscanis.

D'un noir un peu luisant; 2e segment des antennes, front, vertex, bord externe de l'aile et pieds munis de très petites soies noires; chète fort allongé, microscopiquement tomenteux; 5e nervure longitudinale des ailes (Rondani) n'atteignant pas le bord; le corps semé d'une courte villosité noirâtre; palpes d'un jaune blanchâtre; balanciers à massue brune; ailes, uniformément, un peu enfumées, articulations des pieds teintées de rougeâtre.

57. Ceroptera quadrinota *nov. sp.*

♂ ♀ Long. 3mm. (Nombreux spécimens.)

♂ Nigra, parum nitida; oculis castaneis; alis pallide fuscanis, venis nigris, tertia fusco-quadrinotata; halteribus fuscis, clava albida; geniculis, tibiis, basi et apice, angustissime fulvis.

♀ Simillima, antennis castaneis, epistomate sordide fulvo; pedibus pallidioribus.

♂ D'un noir un peu luisant, à peu près nue; cuisses et tibias clairsemés de courtes soies noirâtres; balanciers bruns, massue blanchâtre; genoux, base et extrémité des tibias étroitement teintées de fauve; ailes roussâtres, nervures noires, quatre macules brunes sur le trajet de la 3e nervure longitudinale (Rondani).

♀ Semblable au mâle; antennes brunes; bords de l'épistome un peu roussâtres; pieds d'une nuance beaucoup plus pâle.

Genus **BORBORUS** Meigen.

Illiger's Magazine, II, 1803, p. 276.

Auteurs ayant adopté le genre : Macquart, Schiner, etc.

Copromyza pt. Fallen.
Ceroptera (?) Rondani.

58. Borborus varipes *nov. sp.*

♂ ♀ Long. 3mm,5. (6 spécimens.)

♂ ♀ Antennis omnino fuscis, palpis castaneis; facie cinereo-pruinosa; fronte nigra, in medio parum nitida. Undique niger, vix nitidus. Halteribus castaneis; pedibus, plus minus, fuscis, vel obscure rufis, geniculis, tibiis, basi et apice, tarsis, basi, late pallide rufis; alis pallide cinereis, venis haud limbatis, vena longitudinali quarta maculis diffusis, rotundatis et fuscanis, notata.

♂ ♀ Antennes entièrement brunes; palpes roussâtres; face noire,

avec une pruinosité grisâtre; front d'un noir opaque, un peu luisant en son milieu. Corps entièrement d'un noir plus ou moins luisant; balanciers roussâtres; pieds, tantôt noirâtres, tantôt plus ou moins rougeâtres, avec les articulations et la base des tarses d'un roussâtre pâle; ailes d'un gris pâle, les nervures ne sont pas bordées de brunâtre, la 4[e] longitudinale (Rondani) avec quatre larges macules arrondies, brunâtres et diffuses.

Genus **PTEREMIS** Rondani.

Rondani, *Prodromus,* t. I, 1856, p. 124.

Limosina (?) pt. Meigen, Haliday, etc.

59. Pteremis nivalis (?) Rondani.

(*Pl. IV, fig.* 7.)

Haliday, *Entomological Magazine,* t. I, 1834, p. 178.

Limosina pt. Meigen, Haliday, etc.

Malgré la distance énorme qui sépare l'Irlande de la baie Orange, si l'on s'en tenait aux descriptions données par les auteurs, cette espèce paraîtrait identique dans les deux pays,

LISTE DES DIPTÈRES MENTIONNÉS DANS CE MÉMOIRE.

1. *Camptocladius nigripectus* nov. sp.
2. *Chironomus villosus* nov. sp.
3. *Tanypus pilosus* nov. sp.
4. *Psychoda hyalinata* Blanchard.
5. — *dubia* nov. sp.
6. *Tipula rufirostris* nov. sp.
7. *Nephrotoma varineura* nov. sp.
8. *Ischnothrix ætherea* nov. gen., nov. sp.
9. *Limnobia lineicollis* Blanchard.
10. — *longicollis* nov. sp.
11. *Limnophila eutæniata* nov. sp.
12. *Tricyphona pusilla* nov. sp.
13. *Pœcilostola flavicauda* nov. sp.
14. *Rhyphus fuscipennis* Macquart.
15. *Boletina antarctica* nov. sp.
16. *Sciophila obscuriventris* nov. sp.
17. — *chilensis* Blanchard.
18. — *tristis* nov. sp.
19. — *calopus* nov. sp.
20. *Simulium fulvescens* Blanchard.
21. — *chilense* Philippi. .
22. — *anthracinum* nov. sp.
23. — *antarcticum* nov. sp.
24. *Ditomya incerta* nov. sp.
25. *Dilophus nigripes* Blanchard.
26. *Acanthocnemis castanipes* nov. sp.
27. *Tabanus magellanicus* Philippi.
28. *Sphicosa bicolor* nov. sp.

29. *Empis anthracina* nov. sp.
30. *Hilara magellanica* nov. sp.
31. — *laticornis* nov. sp.
32. *Leptopeza rivosa* nov. sp.
33. *Ocydromyia elegans* nov. sp.
34. *Heleodromyia ochracea* nov. sp.
35. *Chrysotus luctuosus* nov. sp.
36 *Eristalomyia testaceo-scuttellata* Macquart.
37. *Helophilus Hahni* nov. sp.
38. *Syrphus fenestratus* Macquart.
39. *Agria fuscipennis* Macquart.
40 *Hyadesimyia clausa* nov. gen., nov. sp.
41. — *sarcophagidea* nov. sp.
42. *Ophyra cœrulea* Macquart.
43. *Homolomyia Erythropsis* nov. sp.
44. *Schœnomyza fenestrata* nov. sp.
45. *Helomyza Veneris* nov. sp.
46. *Leria* (Sciomyza) *pallidiceps* Blanchard.
47. — *rufifrons* nov. sp.
48. — *picticornis* nov. sp.
49. *Sapromyza geniculata* Macquart.
50. *Palloptera guttipennis* nov. sp.
51. *Actora cinerascens* nov. sp.
52. *Actora* (?) *rufina* nov. sp.
53. *Paractora fuegiana* nov. gen., nov. sp.
54. *Agromyza diademata* nov. sp.
55. *Notiphila alboclavata* nov. sp.
56. *Ceroptera hirta* nov. sp.
57. — *quadrinota* nov. sp.
58. *Borborus varipes* nov. sp.
59. *Pteremis nivalis* (?) Haliday.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche I.

Fig. 1. *Camptocladius nigripectus* J. Bigot.
Fig. 2. *Tanypus pilosus* J. Bigot, mâle.
Fig. 3. *Tipula rufirostris* J. Bigot.
Fig. 4. *Nephrotoma varineura* J. Bigot, mâle.
Fig. 4[a]. *Id.* *Id.* antenne du mâle.
Fig. 4[b]. *Id.* *Id.* antenne de la femelle.

Planche II.

Fig. 1. *Ischnothrix œtherea* J. Bigot.
Fig. 1[a]. *Id.* *Id.* tête.
Fig. 1[b]. *Id.* *Id.* aile.
Fig. 2. *Limnobia longirostris* J. Bigot.
Fig. 3. *Limnophila eutœniata* J. Bigot.
Fig. 3[a]. *Id.* *Id.* antenne.
Fig. 3[b]. *Id.* *Id.* aile.
Fig. 4. *Pœcilostola flavicauda,* aile.

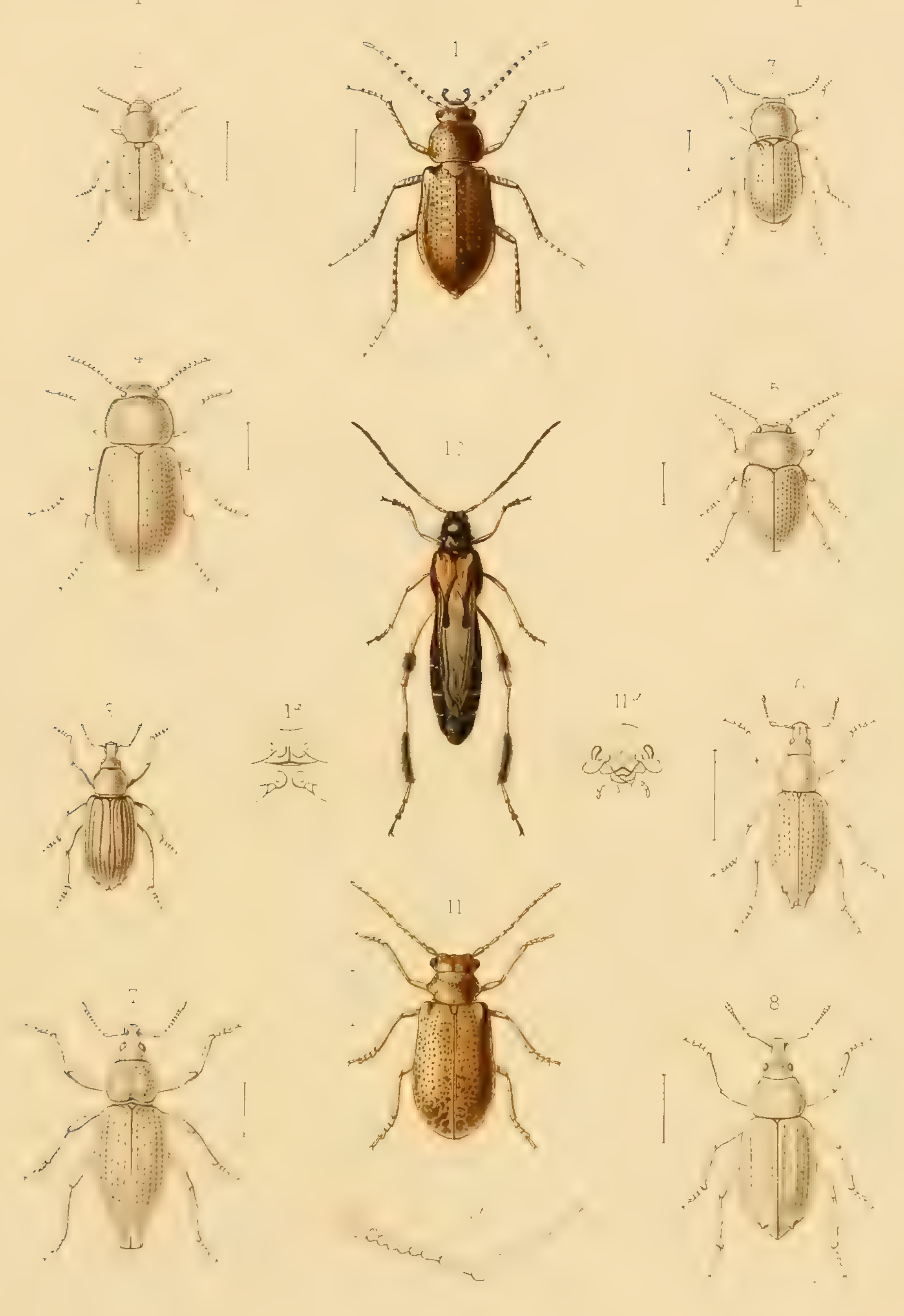
Planche III.

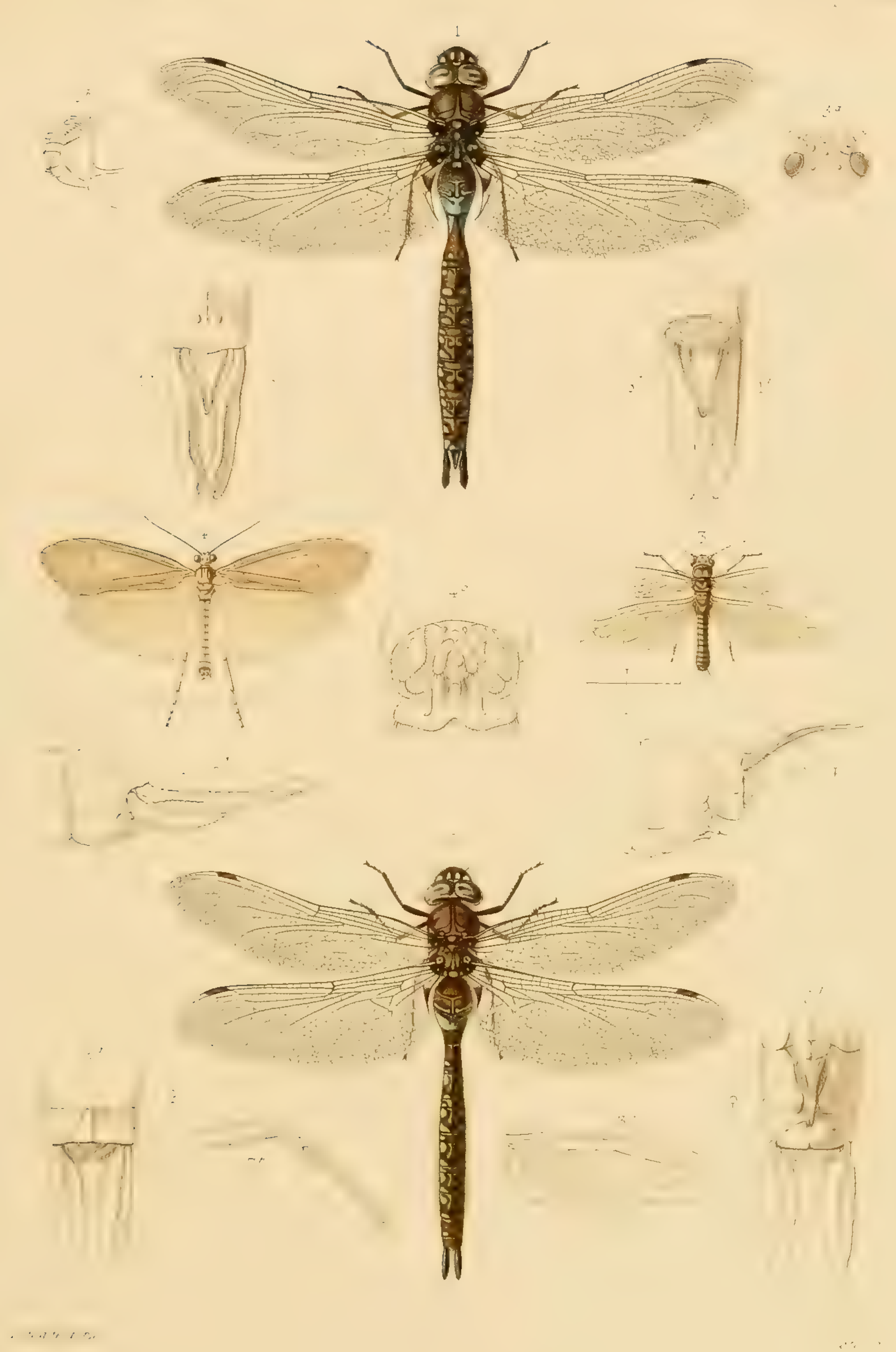
Fig. 1. *Boletina antarctica* J. Bigot.
Fig. 2. *Sciophila tristis* J. Bigot.
Fig. 3. *Sciophila calopus* J. Bigot.
Fig. 4. *Heleodromyia ochraca* J. Bigot.
Fig. 5. *Ocydromyia elegans* J. Bigot.
Fig. 6. *Helophilus Hahni* J. Bigot.
Fig. 6[a]. *Id.* *Id.* tête.
Fig. 7. *Hyadesimyia clausa* J. Bigot.
Fig. 7[a]. *Id.* *Id.* tête.
Fig. 7[b]. *Id.* *Id.* abdomen.
Fig. 7[c]. *Id.* *Id.* aile.
Fig. 8. *Hyadesimyia sarcophagidea* J. Bigot.
Fig. 8[a]. *Id.* *Id.* abdomen.
Fig. 8[b]. *Id.* *Id.* aile.

Planche IV.

Fig. 1. *Homalomyia erythropsis.*
Fig. 2. *Helomyza Veneris* J. Bigot.
Fig. 3. *Palloptera guttipennis* J. Bigot.
Fig. 4. *Actora rufina* J. Bigot.
Fig. 5. *Paractora fuegiana* J. Bigot.
Fig. 5[a]. *Id.* *Id.* tête.
Fig. 5[b]. *Id.* *Id.* tarse intermédiaire.
Fig. 6. *Agromyza diademata* J. Bigot, tête.
Fig. 6[a]. *Id.* *Id.* aile.
Fig. 7. *Pteremis nivalis* (?) Rondani.
Fig. 7[a]. *Id.* *Id.* profil.











Poujade pinx. Picart sc.





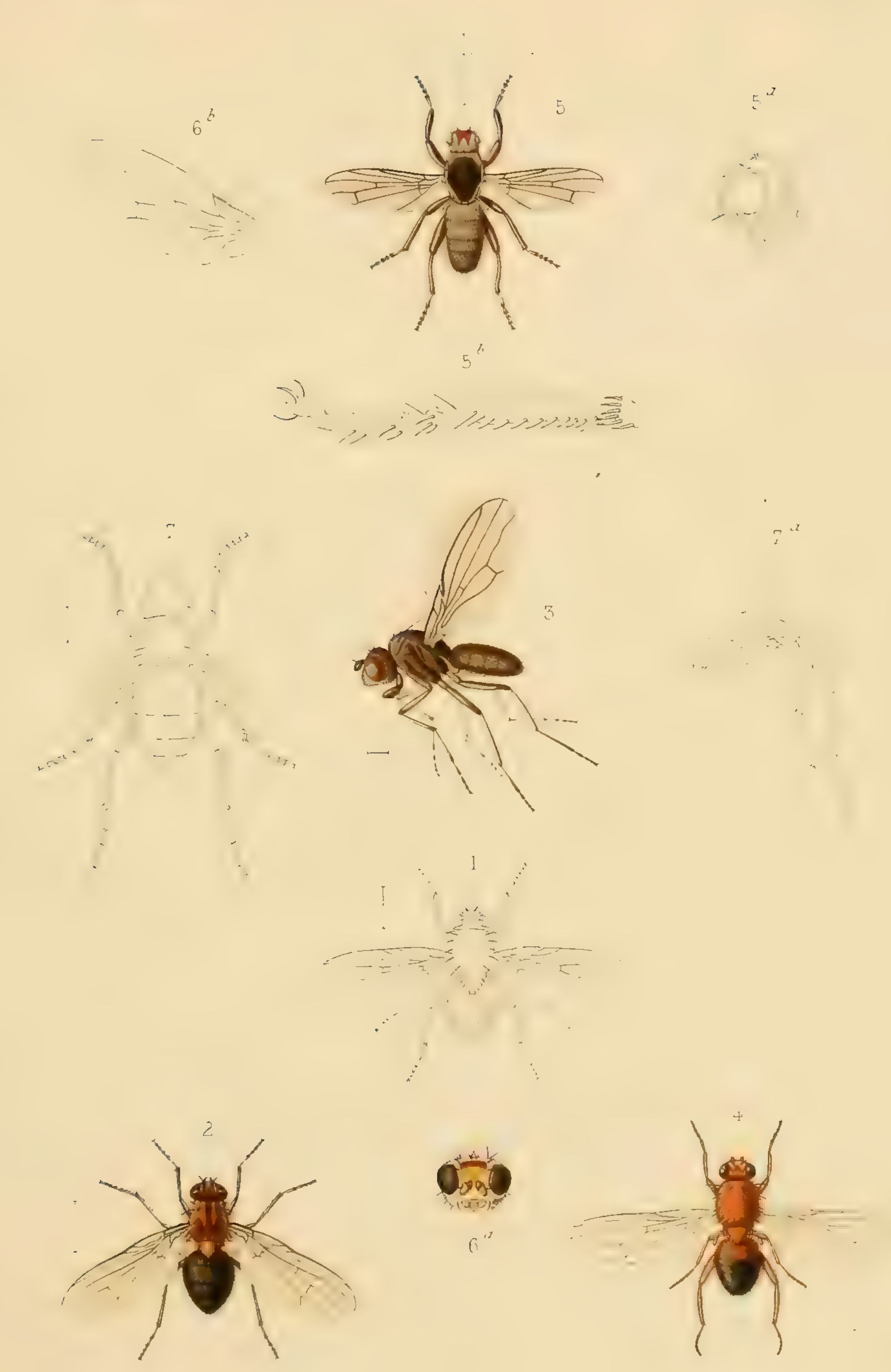
Poujade pinx. Picart sc.





Poujade pinx. Picart

Imp. ... Paris

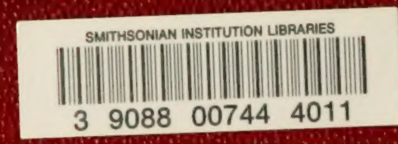


Poujade pinx. Picart sc.

Imp. R. Taneur, Paris






SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00744 4011